Un cahier de 8 pages
été

la Croix

www.la-croix.com Lundi 21 août 2006 – Quotidien n° 37525 1,10 €

Lycées français de l'étranger (1/5)
À Prague, une renaissance de l'amitié franco-tchèque P. I-II

Dynasties d'entreprise (7/7)
La famille Moueix, à la tête de crus prestigieux du Bordelais P. III

Raconte-moi l'homme (5/9)
Entretien avec René Rémond sur le lien social P. IV-V

Une balade italienne (18/20)
Le carnet de route de Bernard Chambaz P. VI

Culture
Le nouvel éclairage du Mont-Saint-Michel P. VII

La question du jour
Quelles leçons tirer de la bonne gestion sanitaire de la canicule? P. 5

France
Création d'emplois, l'embellie est là P. 5

Sport
Dopage, le scandale Marion Jones P. 20

Religion
Rendez-vous à Lourdes des Équipes Notre-Dame P. 21

Services
Bourse ..... P. 8
Carnet ..... P. 7
Liturgie ..... P. 7
Météo ..... P. II
Mots croisés ..... P. II

Des tabous bloquent la réforme des retraites

La loi Fillon de 2003 n'a pas eu tous les effets escomptés. La perspective de sa révision en 2008 affole les politiques, mais les candidats à la présidentielle se taisent P. 3-4

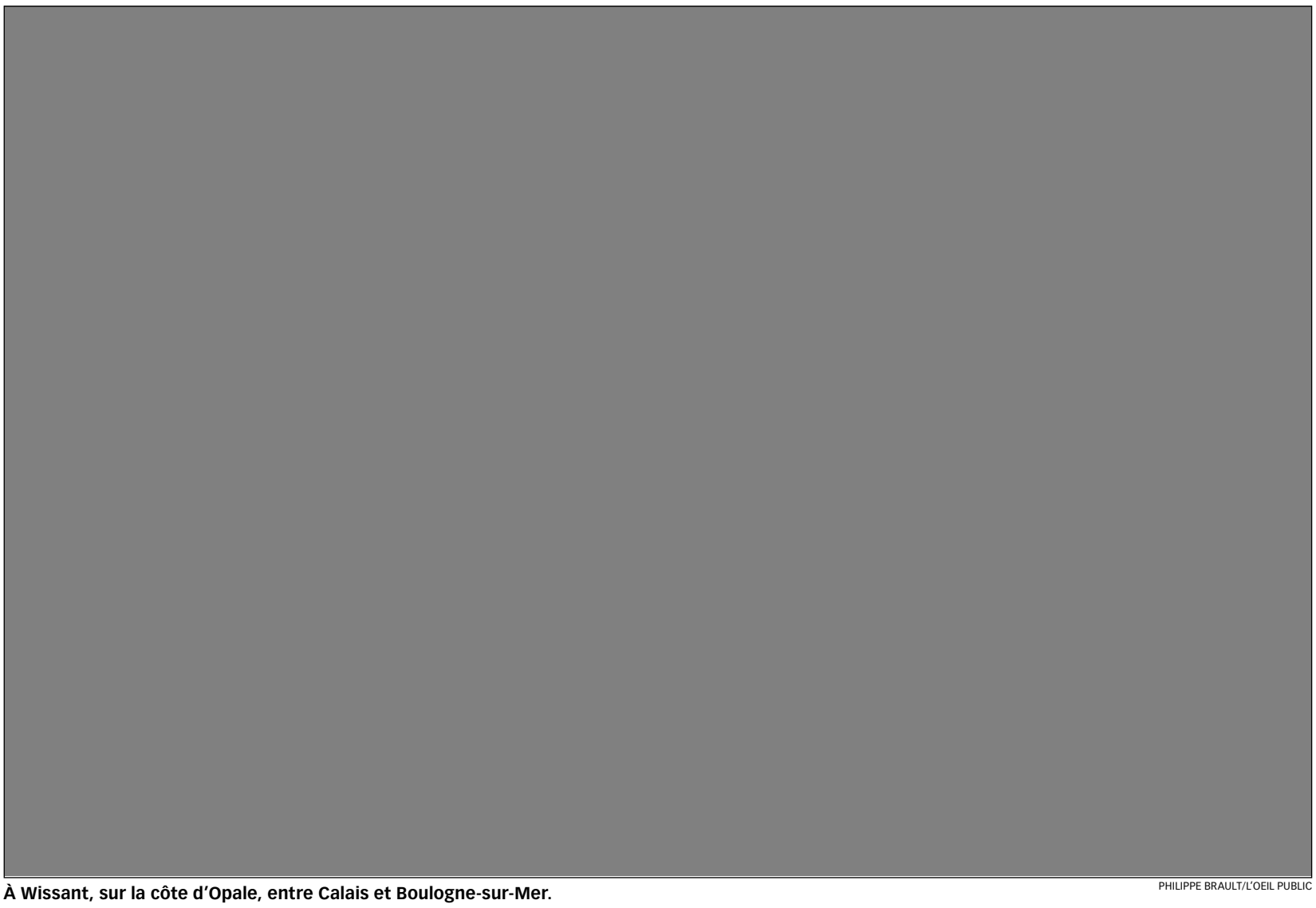

À Wissant, sur la côte d'Opale, entre Calais et Boulogne-sur-Mer. PHILIPPE BRAULT/L'OEIL PUBLIC

Editorial

Une démarche incomplète

Par Dominique Gerbaud

En bonne élève de François Mitterrand, Ségolène Royal n'en fait qu'à sa tête, impose son calendrier et ses thèmes à ses concurrents socialistes. C'est sa manière à elle de prendre ses distances, de se distinguer des autres et de prouver qu'elle a non seulement une ambition mais aussi une personnalité. Pour l'instant, à observer les sondages, cette attitude lui réussit. Elle occupe le terrain, ce qui lui permet de toucher un peu à tout, d'être dans l'actualité pour déclencher le tir contre le gouvernement – par exemple sur les expulsés de Cachan – sans évoquer le projet socialiste. Mais si sa rentrée anticipée lui permet d'attirer les médias, elle l'oblige à se satisfaire de généralités car elle n'est toujours pas la candidate officielle.

On aimerait connaître sa position sur la place de la France au Liban et sur quelques grands dossiers difficiles qui attendent les candidats à la présidentielle. Pourquoi son silence – et celui des autres candidats à la candidature – sur la manière de combler le déficit attendu concernant les retraites? Tout le monde sait qu'il faudra prendre des mesures impopulaires, mais personne n'en parle. Le bilan que nous dressons de la loi Fillon est à cet égard révélateur. La réforme de 2003 a certes permis d'économiser cinq milliards d'euros, ce qui n'est pas rien, mais il faut en trouver quatre autres.

Ce qui est plus grave, c'est que le message essentiel de la réforme, qui consistait à convaincre les Français à travailler plus longtemps, n'est pas passé. On observe même l'attitude inverse. Par peur d'un changement des règles du jeu en 2008, les salariés envisagent de partir à la retraite le plus vite possible. C'est dire qu'il n'y a pas eu la prise de conscience qu'espéraient les gouvernants. Les Français se comportent en fonction de leur intérêt personnel et familial, comme si la dimension collective n'était pas de leur ressort. Comme s'ils n'avaient pas à tenir compte, eux, des déficits de l'État. Il y a toujours, dans les esprits, une dissociation entre le comportement individuel et l'avenir du pays. En partie parce que les politiques ne savent pas donner l'exemple, plaçant leur intérêt avant celui de la nation. Il faudra donc en venir à des mesures douloureuses. Et choisir des hommes et des femmes politiques courageux pour les prendre.

Le raid israélien dans l'est du Liban met la trêve en danger

P. 17-18

124e année-ISSN/0242-6056. Italie : 1,50 € ; Belgique : 1,10 € ; Maroc : 14 DH ; Espagne : 1,50 € ; Portugal (Cont) : 1,50 € ; Suisse : 2,30 FS ; Luxembourg : 1,10 € ; Canada : 2,50 $CA ; Grèce : 1,50 € ; Autriche : 2 € ; Côte d'Ivoire/Sénégal/Congo et zone CFA : 900 CFA ; Antilles-Réunion : 1,50 €

Bayard

M 00140 821 - F: 1,10 €

LES SAINTS DU JOUR

Saint Pie X (1835-1914). D'une famille modeste, Giuseppe Sarto fut curé en Vénétie, puis patriarche de Venise avant d'être élu pape en 1903. Voyant dans l'Eucharistie *«un remède à la fragilité humaine»*, il abaissa l'âge de la première communion à 7 ans.
On fête aussi **saint Sidoine** (430-480).

Premier rôle

Marie Mornet, nouvelle doyenne des Français

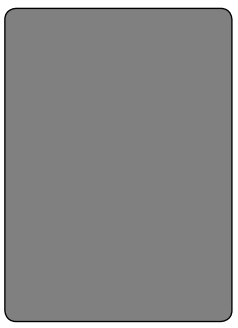

La doyenne des Français est morte, vive la doyenne! Après le décès de Camille Loiseau le 12 août, à l'âge de 114 ans, c'est une dame de 112 ans, Marie Mornet, qui prend la relève comme la plus âgée des Français, loin toutefois derrière le record mondial de Jeanne Calment, morte à 122 ans. Chose peu commune pour une personne de son âge, Marie Mornet bénéficie d'un site Internet (http://mariemornet.chez-alice.fr), réalisé par son petit-fils; elle y est décrite comme une *«femme de caractère»*, née le 4 avril 1894 en Poitou-Charentes et qui, sa vie durant, a travaillé dans une imprimerie de Poitiers. On y livre aussi ses petits secrets, précisant qu'elle a toujours cuisiné au saindoux, n'a jamais absorbé de médicaments avant ses 90 ans ou encore qu'elle s'est toujours lavée à l'eau froide!

Comment joindre la Croix :
Abonnements ou changement d'adresse
« La Croix » Contact de 8 h 30 à 19 heures
Tél. : 0.825.825.832.
Fax : 0.825.825.855.
bpcontact@bayard-presse.com
ou écrire à : « La Croix », TSA 30412 59063 Roubaix Cedex 01.
Rédaction
3, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08.
Tél. : 01.44.35.68.36.
Fax : 01.44.35.60.01.
Courrier
lecteurs.lacroix@bayard-presse.com
Carnet de 9 heures à 18 heures.
Tél. : 01.44.35.66.06.
Fax : 01.44.35.60.03.
Petites annonces de 9 heures à 18 heures.
Tél. : 01.41.38.83.06.
Fax : 01.41.38.83.04.
Publicité Tél. : 01.44.35.66.06.
Qualité réception
« La Croix » administration générale, service qualité réception, 3, rue Bayard, 75393 Paris cedex 08. (Si le journal vous arrive en retard de façon répétitive)
Contacts pour les marchands de journaux Tél. : 0800.29.36.87.

L'ESSENTIEL

MONDE

Un présumé terroriste arrêté et un autre en cavale en Allemagne

■ Trois semaines après une tentative d'attentat à l'explosif sur des trains allemands, le principal suspect est toujours en fuite, mais son complice présumé, un Libanais de 21 ans, a été arrêté samedi à Kiel, dans le nord du pays. Les deux hommes, filmés en gare de Cologne fin juillet, sont soupçonnés d'avoir voulu commettre un double attentat dans des trains régionaux. Les découvertes de colis suspects et les alertes à la bombe se sont multipliées en Allemagne au cours des derniers jours. *«La menace d'attentats terroristes n'a jamais été aussi proche»*, a commenté le ministre de l'intérieur Wolfgang Schäuble.

L'Iran teste un missile terre-terre et renforce son nucléaire

■ L'Iran a testé hier un missile terre-terre, au deuxième jour des manœuvres militaires «Frappe de Zolfaghar» destinées à préparer l'armée iranienne à toute menace extérieure, rapporte la télévision d'État. Dix missiles de ce type ont été tirés dans la région de Kashan, à 200 km au sud de Téhéran. Le même jour, l'Iran a laissé entendre qu'il exclut de suspendre l'enrichissement d'uranium, au risque de sanctions de la part de la communauté internationale. *«La question de la suspension est un retour au passé et n'est pas au programme de la République islamique»*, a déclaré un négociateur iranien.

Aide d'urgence de la Corée du Sud à sa voisine du Nord

■ La Corée du Sud a accepté de fournir une aide d'urgence à sa voisine du Nord, durement touchée par des inondations, en dépit du gel de ses livraisons humanitaires décrété en rétorsion au tir d'essai de missiles nord-coréens début juillet. Séoul va livrer cent mille tonnes de riz, dix mille kits d'aide d'urgence, 80 000 couvertures et du matériel de construction. L'accord a été obtenu à l'issue de discussions entre les Croix-Rouge des deux pays, tenues au cours du week-end au mont Kumgang, traditionnel lieu de rencontre intercoréenne situé au Nord, non loin de la frontière. Ces terribles inondations auraient fait plus de 50 000 victimes, selon une ONG crédible sud-coréenne.

Mises en examen dans l'enquête sur le complot présumé de Londres

■ Plus de la moitié des 23 suspects arrêtés dans le cadre de l'enquête sur le complot terroriste présumé de Londres vont être mis en examen à l'issue de leur garde à vue, selon le quotidien *The Times*. Dix-sept autres suspects, dont le cerveau présumé de l'opération, ont été arrêtés au Pakistan. La plupart seraient des Britanniques de confession musulmane. La police, qui a procédé à une cinquantaine de perquisitions, aurait aussi retrouvé dans une valise, au nord-ouest de Londres, de quoi fabriquer une bombe artisanale. Les autorités britanniques avaient annoncé le 10 août avoir déjoué un complot terroriste visant des vols entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

FRANCE

L'incendie de Roubaix a frappé des personnes très démunies

■ Cinq personnes – dont un enfant – ont été tuées et 10 autres blessées, dont deux grièvement, hier matin dans l'incendie d'une habitation divisée en chambres meublées dans un quartier populaire à Roubaix (Nord). Une vingtaine de personnes d'origine *«très modeste»* et *«pour moitié des étrangers en situation régulière»* habitaient cette maison, a déclaré Renaud Tardy, premier adjoint au maire (PS). Le propriétaire a été placé en garde à vue. Selon plusieurs voisins, les logements étaient insalubres. Par ailleurs, un homme de 42 ans est mort dans l'incendie d'un appartement à Manziat (Ain), dans la nuit de samedi à dimanche.

Une avalanche fait deux morts dans le massif du Mont-Blanc

■ Deux alpinistes ont été tués et quatre autres blessés, dont deux sérieusement, samedi après-midi, par une avalanche au mont Blanc du Tacul (Haute-Savoie, 4 248 m). Alors qu'ils redescendaient de ce sommet par la voie normale, leur passage a provoqué le détachement d'une plaque qui a ensuite balayé toutes les victimes. Les deux personnes décédées sont deux Français originaires du Jura. Les quatre blessés appartiennent à un groupe d'alpinistes suisses encadrés par un guide de haute montagne. Les conditions météo hivernales en altitude de ces derniers jours ont rendu le manteau neigeux instable, explique la gendarmerie.

Evasion de 28 détenus à Termonde, en Belgique

Vingt-huit détenus se sont évadés dans la nuit de samedi à dimanche de la prison de Termonde, à l'ouest de la Belgique, dont huit ont été repris hier. Aucun criminel dangereux ne figure parmi eux. Les détenus, pour la plupart venus des pays de l'Est, ont subtilisé des clés puis escaladé les murs de la prison. La police qui a inspecté les lieux *(photo Lieven Van Assche/AFP)* a mis en œuvre un important dispositif de surveillance mais n'exclut pas qu'ils aient déjà quitté le pays.

▶ LE CHIFFRE

72

chasseurs Eurofighter ont été vendus par la Grande-Bretagne à l'Arabie saoudite ce week-end.
Ils remplaceront les 120 Tornado et appareils d'entraînement achetés par le royaume saoudien aux Britanniques lors des contrats Al Yamamah de 1986 et 1988. Le groupe britannique BAE Systems, membre du consortium Eurofighter à 33 %, aux côtés de l'européen EADS (46 %) et de l'italien Alenia/Finmeccanica (21 %), supervisera l'assemblage de l'avion. Après les 18 Eurofighter achetés par l'Autriche, ce contrat est le second remporté par le chasseur hors de ses pays d'origine (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Italie).

▶ L'HISTOIRE

Un maire manifeste en tenue de scaphandrier

Le maire de Buis-les-Baronnies a déambulé vendredi en tenue de scaphandrier dans les rues de son village de la Drôme pour protester contre le refus préfectoral de délivrer des permis de construire sur sa commune, en raison de risques d'inondations. La préfecture s'appuie sur le plan de prévention du risque inondation (PPRI) dans la région, que traverse l'Ouvèze, un affluent du Rhône. Or, fait valoir le maire, son village ne figure pas sur la liste des communes concernées. Il a maintenu les permis sur sa commune, ce qui lui a valu d'être attaqué à deux reprises devant le tribunal administratif. À chaque fois, la justice lui a donné raison, y compris en appel.

ÉCONOMIE

La Commission européenne notifie ses griefs à la fusion Suez-GDF

■ La Commission européenne a confirmé avoir signalé vendredi à Suez et Gaz de France (GDF) sa *«lettre de griefs»* concernant leur projet de fusion. Ce document de 200 pages dresse la liste exhaustive de tous les risques d'entrave à la concurrence que cette fusion pourraient entraîner. Les problèmes concerneraient surtout la Belgique, où les deux groupes se retrouveraient en situation de quasi-monopole dans le gaz et d'électricité. Ils pourraient ainsi être contraints de céder des actifs. Suez et Gaz de France ont dix jours pour répondre point par point à la Commission. Interrogé hier, un porte-parole de Suez, se déclarait *«confiant»*, sur l'issue des discussions.

RELIGION

Le programme de Benoît XVI en Bavière rendu public

■ La salle de presse du Saint-Siège a publié samedi le programme du voyage de Benoît XVI en Bavière du 9 au 14 septembre. Le pape, arrivé vers 15 h 30 à Munich, visitera le séminaire Georgianum puis rencontrera successivement le président fédéral Horst Köhler, la chancelière Angela Merkel (reçue à Castel Gandolfo le 28 août) et le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber, avant une messe dominicale au Palais des expositions. Le 11 septembre, il sera au sanctuaire marial d'Altötting, dans son village natal de Marktl-am-Inn et à Ratisbonne, où il restera deux jours. Le mercredi, il visitera son frère prêtre Georg et ira sur la tombe de leurs parents et de leur sœur. Jeudi, il se rendra à la cathédrale de Freising. Benoît XVI doit prononcer treize discours au cours de ce séjour.

CULTURE

Décès de Bernard Fabre-Garrus, fondateur de l'ensemble A Sei Voci

■ Le chef de chœur Bernard Fabre-Garrus, qui dirigeait depuis 1977 l'ensemble vocal de musique baroque A Sei Voci, est décédé subitement samedi, à 62 ans, au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Il s'apprêtait à donner un concert à Chamalières-sur-Loire, dans le cadre du Festival de musique sacrée de la Chaise-Dieu *(lire* La Croix *de demain)*. Violoncelliste de formation, il s'intéresse au chant et à la musique ancienne dès son entrée au Conservatoire de Paris et fonde l'ensemble A Sei Voci, spécialisé dans le répertoire de la musique franco flamande et italienne du XVIe au XVIIIe siècle, notamment Josquin Desprez.

À LIRE DEMAIN
SCIENCES & ÉTHIQUE
Les petites bêtes de l'été qui nous dérangent :
La mouche

La réforme inachevée des retraites

● Trois ans après la promulgation de la loi Fillon du 21 août 2003, on sait déjà que la réforme ne suffira pas à financer les retraites à l'horizon 2020 ● Prévu par la loi, le bilan de 2008 pourrait donner lieu à une nouvelle réforme ● Le dossier des retraites est absent des débats de la précampagne présidentielle

Ce n'est pas un zélateur de la réforme du modèle social français qui le dit, mais Jean-Christophe Le Duigou, le spécialiste retraite de la CGT: *«En 2008, le réveil risque d'être douloureux car, malgré la potion amère de 2003, les problèmes de financement des retraites sont loin d'être résolus.»* En 2008 en effet, la loi Fillon du 21 août 2003 prévoit ce qu'il est désormais coutume d'appeler une *«clause de revoyure»*, pour faire le bilan de l'efficacité de la réforme et envisager, le cas échéant, de nouvelles dispositions. Désormais, alors que la quasi-totalité des mesures décidées par la réforme Fillon (1) sont entrées en vigueur, on sait déjà qu'elles ne suffiront pas à équilibrer les comptes.

Petit retour en arrière. En 2003, un constat implacable s'impose à tous: alors qu'on comptait alors quatre personnes de plus de 60 ans pour dix personnes d'âge actif, en 2040 ce rapport doit grimper à sept pour dix. Corollaire: la masse des pensions de retraite à financer va augmenter beaucoup plus vite que celle des cotisations payées par les actifs. D'où un déficit prévisible dès 2010 pour le régime des salariés du privé et dès 2005 pour les fonctionnaires. Pour retrouver l'équilibre financier du système par répartition, le législateur a fait le choix d'allonger la durée de cotisation à 40 ans pour tous en 2008, excepté les assurés des régimes spéciaux non concernés par la réforme, puis à 41 ans en 2012. Cela ne suffira qu'à éponger une partie des besoins.

Trois ans après, les chiffres publiés en mars dernier par le Conseil d'orientation des retraites (COR) précisent cette préoccupante perspective. Pour le régime général, la réforme aura permis, comme c'était l'objectif, d'économiser 5 milliards d'euros; mais il reste 4 milliards à trouver. Pour la fonction publique et hospitalière, les mesures Fillon ont dégagé 12 milliards d'économie, mais 18 milliards sont toujours non financés. Bref, si l'on additionne tous les régimes (salariés du privé, indépendants, artisans, agriculteurs…), il subsiste un *«besoin de financement»* de 18 milliards d'euros à l'horizon 2020 et de 112 milliards à l'horizon 2050!

Et encore ce scénario se fonde-t-il sur l'hypothèse – extrêmement optimiste – d'un taux de chômage ramené à 4,5 % en 2015. Ainsi, avec un chômage à 9 %, il faudrait consacrer un point de PIB supplémentaire au financement des retraites en 2050. Un tel niveau de chômage ruinerait également les espoirs de *«nouvelles ressources»* qui découleraient d'une augmentation des cotisations vieillesse à mesure que la santé de l'emploi et donc la diminution des besoins de l'Unédic permettraient une baisse des cotisations chômage.

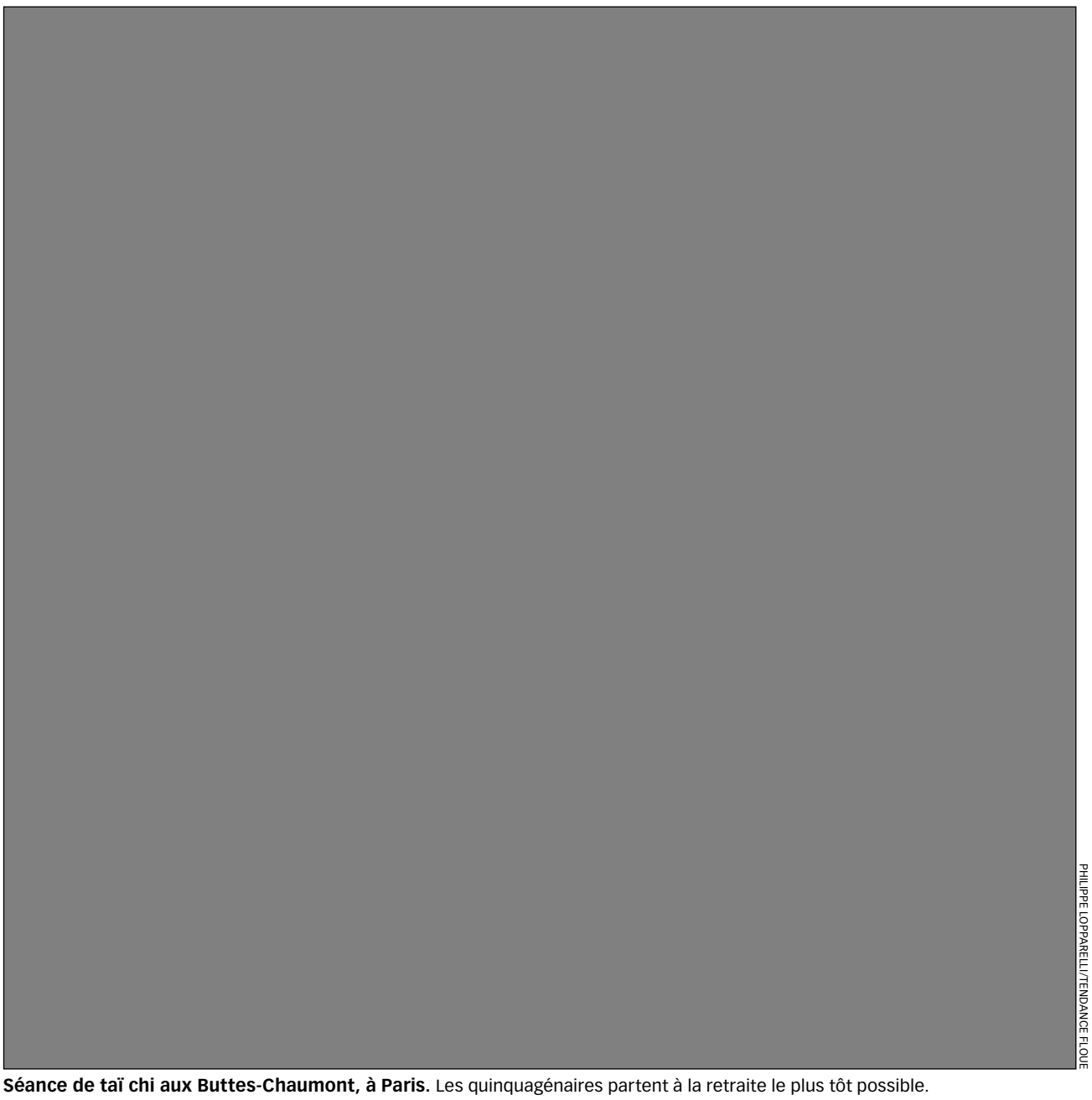

PHILIPPE LOPPARELLI/TENDANCE FLOUE

Séance de taï chi aux Buttes-Chaumont, à Paris. Les quinquagénaires partent à la retraite le plus tôt possible.

Le cas des régimes spéciaux

■ Épargnés par la réforme de 2003, les salariés des régimes dits spéciaux (SNCF, RATP, Banque de France…) pourraient être au centre des débats de 2008. Car des nouvelles normes comptables font obligation à ces entreprises de provisionner leurs futures dépenses de retraite, dans leurs bilans dès la fin 2007. La plupart ne peuvent pas l'envisager sans faire exploser leurs comptes: d'où l'idée d'adosser d'ici là leur caisse au régime général en échange du paiement d'une soulte, correspondant au surcoût des avantages conservés à ces salariés, comme une durée de cotisation de 37,5 ans par exemple. Or, si EDF et GDF ont déjà payé la somme nécessaire, la plupart des autres entreprises concernées n'ont pas les moyens et c'est l'État qui devra payer, donc le contribuable. Celui-ci acceptera-t-il de financer par l'impôt les avantages de régimes non réformés, quand lui-même pourrait voir ses conditions de retraite à nouveau durcies en 2008?

Autant dire que l'on ne pourra pas faire l'économie de décisions douloureuses à l'occasion du rendez-vous de 2008. D'autant que les comptes se dégradent plus vite que prévu. *«En 2006, on devrait atteindre 2,4 milliards d'euros de déficit pour le régime général, puis dépasser les 3 milliards en 2007,»* détaille Danièle Karniewicz, présidente de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav).

Le plus inquiétant n'est cependant pas dans ce nouveau bilan comptable, mais dans ses causes. En effet, alors que la philosophie de la réforme Fillon repose sur le pari que les gens vont travailler plus longtemps, tout se passe au contraire comme si les quinquagénaires cherchaient à partir à la retraite le plus vite possible.

En témoigne l'énorme succès du dispositif des départs anticipés pour carrières longues, créé par la loi Fillon pour permettre aux salariés ayant commencé à travailler tôt de partir avant 60 ans sans pénalité *(lire les Repères)*, qui a concerné 16,2 % des départs en 2004 et 14,8 % en 2005. De même, le relatif succès des rachats de trimestres (2 227 rachats en 2004, 4 200 en 2005), malgré le caractère très onéreux de l'opération (le rachat moyen est de 26 013 €) ●●●

(Suite page 4)

NATHALIE BIRCHEM

On ne pourra pas faire l'économie de décisions douloureuses lors du bilan de 2008, d'autant que les comptes se dégradent plus vite que prévu.

REPÈRES

LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI FILLON

■ **Des clauses de revoyure:** la loi précise qu'*«avant le 1er janvier 2008»*, le gouvernement élabore un rapport pour tirer le bilan de la réforme. Un rendez-vous similaire est prévu en 2012 et 2016.

■ **Une durée de cotisations allongée:** l'âge légal de la retraite reste à 60 ans, mais la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier du taux plein passe à quarante ans en 2008 pour les fonctionnaires, comme elle l'est déjà pour les salariés du privé. À partir de 2009, elle est à nouveau majorée pour tous d'un trimestre par an pour atteindre quarante et un ans en 2012, sauf si, au vu du bilan de 2008, *«un décret ajuste le calendrier de mise en œuvre de cette majoration»*.

■ **Des incitations à la prolongation d'activité:** le cumul emploi-retraite est facilité. Un système de décote et surcote encourage les actifs de plus de 60 ans ayant suffisamment cotisé à prolonger leur activité en majorant leur pension de 3 % par année supplémentaire.

■ **Des départs anticipés autorisés:** les salariés ayant commencé à travailler à 14, 15 et 16 ans et cotisé au moins quarante ans sont autorisés à partir avant 60 ans sans pénalité. Par ailleurs, depuis juillet, tout assuré a le droit de racheter des trimestres d'année cotisée de façon incomplète ou d'année d'études pour avancer son âge de départ (mais pas en deçà de 60 ans) ou majorer sa pension.

■ **Un filet de sécurité amélioré pour les smicards:** un salarié ayant cotisé toute sa vie au smic ne pourra pas toucher une pension inférieure à 85 % du smic net.

■ **Une meilleure information:** les régimes sont tenus d'adresser tous les cinq ans un relevé de situation individuelle à chaque assuré, à commencer par les plus de 50 ans dès 2007. Depuis juin, un simulateur sur Internet permet à chacun d'estimer sa pension.

■ **La création de produits de retraite par capitalisation:** l'épargne retraite individuelle est encouragée avec la création de deux produits de placement destinés à la retraite (Perp et Perco) et bénéficiant d'avantages fiscaux.

La réforme inachevée des retraites

●●● comme, à l'inverse, la faible utilisation de la surcote (1,58 % des liquidations en 2004, 5,4 % en 2005), qui permet de majorer une pension en acceptant de travailler plus longtemps, militent pour la même conclusion.

«Alors qu'auparavant les salariés n'étaient pas à deux mois près pour liquider leur retraite, désormais ils veulent partir dès que possible. Ils savent qu'avec les réformes de 1993, de 2003 et les mesures à attendre en 2008, chaque année qui passe dégrade leurs conditions de liquidation», résume Danièle Karniewicz. Or le Conseil d'orientation des retraites a bien prévenu dans son rapport de mars: *«Le relèvement du taux d'emploi des seniors* (NDLR: qui plafonne en France à 37 % pour les 55-64 ans) *est un élément essentiel»* de la réussite de la réforme Fillon. Pour stopper l'hémorragie, le gouvernement a donc décidé au printemps dernier d'augmenter la surcote dès 2007. Mais le ministre délégué à la Sécurité sociale, Philippe Bas, réfléchit à une nouvelle piste: il s'agirait de dispenser des durcissements à attendre en 2008 les personnes ayant 60 ans en 2007 ou 2008 qui choisiraient de prolonger leur activité.

4,7 % des salariés touchent le minimum vieillesse.

Le gouvernement doit redresser la barre, s'il veut laisser dans la boîte à outils de 2008 la possibilité de jouer à nouveau sur l'allongement de la durée de cotisation. Restent ensuite deux variables sur lesquelles les ajustements peuvent également jouer: l'augmentation des cotisations et la baisse du niveau des pensions. Tous les syndicats sont vent debout contre cette dernière éventualité qui, résume Jean-Louis Deroussen, chargé des retraites à la CFTC, *«n'est pas acceptable alors que beaucoup de salariés ont déjà une retraite inférieure au smic»*. De fait, 4,7 % des retraités (tous régimes confondus) touchent le minimum vieillesse, rappelle Danièle Karniewicz, qui ajoute que *«le taux de remplacement entre le dernier salaire et la pension est tombé à 70 %: on ne peut guère descendre plus bas»*.

Pour le cégétiste Jean-Christophe Le Duigou, la marge de manœuvre réside plutôt dans les cotisations retraite: *«Elles n'ont pas augmenté depuis dix ans* (NDLR: mis à part un petit relèvement de 0,2 % sur la part salariale en janvier dernier), *il faut qu'elles reviennent dans le débat.»* Simple augmentation du taux, élargissement de l'assiette à d'autres rémunérations que les salaires, les pistes sont nombreuses. Mais elles se heurtent toutes à un refus de la part du patronat. Comme en 2003.

Celui-ci pourrait d'ailleurs à nouveau pousser une autre piste: le développement de l'épargne retraite individuelle. En créant le plan d'épargne retraite populaire (Perp, 1,3 million d'euros d'encours fin 2005), et le plan d'épargne retraite collectif (Perco, 300 millions d'euros à la même date), la loi Fillon a introduit une petite dose de capitalisation dans le système par répartition. Une première étape?

NATHALIE BIRCHEM

(1) Sur l'ensemble des mesures de la loi, seul le dispositif de la retraite progressive n'est pas entré en application.

Sur www.la-Croix.com
Retrouvez la loi sur la réforme des retraites

▶ Le PS souhaite l'abrogation de la loi Fillon, l'UDF propose la tenue d'un référendum

Un sujet persistant de polémique entre droite et gauche

Les critiques qui ont accueilli, début juin, le nouveau projet socialiste en sont la preuve: le système des retraites reste une pomme de discorde entre la droite et la gauche. Avec la renationalisation d'EDF et la généralisation des 35 heures, le souhait socialiste d'*«abroger la loi Fillon»* du 21 août 2003 est en effet perçu comme *«un retour vers le passé»* aussi bien par l'UMP que par l'UDF. Mais, de part et d'autre de l'échiquier politique, les évolutions concrètes sont loin d'être arrêtées.

À vrai dire, la proposition socialiste était attendue. Dès le vote de la loi Fillon, François Hollande, premier secrétaire du PS, s'était insurgé, déclarant à son propos que le gouvernement sonnait *«le glas»* d'un acquis social (le principe de la retraite à 60 ans) et marquait sa *«soumission aux recommandations du Medef»*, le patronat. Ces arguments ont été, sans surprise, réaffirmés au printemps pour justifier la disposition programmatique.

Pour l'heure, sur le fond de la question, force est de constater que le PS et l'UMP (à l'exception de l'UDF) s'en tiennent à des positions de principe générales. Ces deux partis renvoient ainsi à l'après-présidentielle de 2007 la mise au point précise des nouvelles évolutions, dont la perspective est pourtant présentée comme indispensable par l'un et l'autre parti. Il est vrai que les deux formations – c'est même le seul point commun entre UMP et PS dans ce dossier – souhaitent l'élaboration de solutions sur la base d'une concertation.

Sur le fond de la question, force est de constater que le PS et l'UMP s'en tiennent à des positions de principe générales.

L'objectif du PS est *«d'arrêter l'abaissement du niveau des retraites»* et de *«garantir leur financement»*. Pour le détail, il s'en remet de fait à *«une large négociation»* avec les partenaires sociaux, notamment avec les syndicats de salariés, que l'on sait divisés sur le sujet depuis le soutien apporté par la CFDT au dispositif Fillon de 2003. Les discussions devraient en tout cas porter entre autres sur *«un niveau minimal de pension qui devra s'approcher du smic»*, *«de meilleures possibilités de choisir son départ à la retraite et de la préparer»*, et *«des dispositions justes dans la prise en compte du travail pénible»*. Les régimes spéciaux seraient maintenus. Le financement continuerait à être principalement assuré par les cotisations (retraite par répartition et non par capitalisation), mais sans que celles-ci s'étendent au-delà de quarante années. Les ajustements seraient assurés par le Fonds de réserve des retraites, créé par le gouvernement Jospin et de nouveau abondé.

À l'UMP, on estime en revanche que beaucoup a déjà été fait et qu'il convient impérativement de continuer sur la lancée de la loi Fillon. *«Cette loi a posé les premiers piliers d'une réforme urgente, qui avait été sans cesse repoussée auparavant,* explique Valérie Pecresse, porte-parole de l'UMP et députée des Yvelines. *Nous en sommes fiers, et la position du PS nous inquiète beaucoup car elle impliquera de trouver des milliards d'euros supplémentaires. Notre réforme repose sur un équilibre, en permettant à ceux qui ont les annuités requises de partir avant 60 ans et à ceux qui veulent gagner plus en travaillant plus de pouvoir le faire. Une nouvelle phase doit s'enclencher en 2008 sur la base des observations du Conseil d'orientation des retraites, dans lequel les partenaires sociaux sont représentés. Nous tenons au respect de cette méthode de concertation initiée par Jean-Pierre Raffarin et n'avons donc pas à anticiper sur elle.»*

Quant à l'UDF, bien que critiquant aussi le projet socialiste, elle réitère ses appels à aller plus vite dans une réforme qu'elle juge *«essentielle»* pour la société française. Au plan de la méthode, elle renouvelle sa demande d'organisation d'un référendum: *«Faute d'avoir recherché cet appui populaire,* répète son président François Bayrou, *on a fait les choses à moitié.»* Sur le fond, l'UDF propose une unification du système avec une liberté de choix de l'âge de départ à partir de 55 ans, un minimum de retraite à 90 % du smic, un alignement du public sur le privé (extinction des régimes spéciaux), une répartition par points, une limitation des cumuls et un encouragement des compléments-retraite.

ANTOINE FOUCHET

VU DE SCANDINAVIE

Une réforme des retraites appliquée depuis 2005 vise à prolonger l'emploi des seniors

La Finlande se prépare au vieillissement brutal de sa population

HELSINKI
De notre envoyé spécial

La Finlande s'inquiète très sérieusement du vieillissement de sa population et tente de retarder le plus possible le départ à la retraite des enfants du baby-boom de l'après-guerre. L'an dernier, elle a commencé à appliquer une réforme qui vise ainsi à prolonger le taux d'emploi des seniors. La semaine dernière, ce Programme national finlandais pour les travailleurs âgés a d'ailleurs été distingué, en Allemagne, par la Fondation Bertelsmann, qui entendait ainsi *«contribuer à montrer la voie vers des solutions permettant de surmonter le problème de l'emploi dramatiquement bas des seniors»* outre-Rhin.

Décidée dès 2003 à l'issue d'un accord entre les partenaires sociaux et le gouvernement, la réforme a été provoquée par le souci de garantir sur le long terme la viabilité du système de retraite. L'horizon est fixé à 2020, lorsque 23 % de la population finlandaise aura plus de 65 ans, selon les projections démographiques, contre 15 % en l'an 2000. *«Dans un délai de dix à quinze ans, un million de salariés vont partir brutalement à la retraite, sur une population active de 2,3 millions de personnes,* résume Seppo Saukkonen, conseiller à la Confédération des industries finlandaises (EK). *Ce sera un des basculements les plus rapides au monde et cela représentera un changement énorme dans notre société. Pour atteindre un taux de remplacement de 50 %, nous venons de lancer des études sur les métiers de l'avenir.»*

La réforme de 2005 vise principalement à retarder l'âge de départ à la retraite, mais aussi à la préretraite, par des incitations financières d'une valeur croissante à partir de 53 ans. Sa mesure phare est de supprimer l'âge légal de la retraite, qui était fixé à 65 ans, et de relever l'âge minimal de 60 ans à 63 ans. La décote en cas de départs anticipés a été augmentée alors que les taux d'annuité passent de 1,5 % entre 18 et 53 ans à 1,9 % entre 53 et 63 ans, 4,5 % entre 63 et 68 ans, et 4,8 %… au-delà. Par ailleurs, le salaire de référence n'est plus celui des dix dernières années mais la totalité de la carrière est prise en compte, y compris les périodes non travaillées.

Au total, selon le gouvernement finlandais, la réforme devrait diminuer les besoins de financement des régimes de retraite grâce à l'extension de l'assiette des cotisations induite par des liquidations plus tardives, tout en introduisant une certaine flexibilité dans le choix de l'âge de départ. Elle devrait entraîner une augmentation de l'âge effectif de départ à la retraite de 2 à 3 ans d'ici à 2030, alors que celui-ci était de 59 ans et quatre mois en 2002.

Ancien conseiller auprès du premier ministre et aujourd'hui directeur d'une des divisions du Centre de recherche et de développement national pour la solidarité et la santé (Stakes), Mikko Kauto tente de son côté d'aiguillonner la réflexion du gouvernement et de l'administration sur les mutations entraînées par une société vieillissante. Il a récemment proposé un programme d'action en sept points visant à adapter les politiques à cette nouvelle donne.

Cela passe notamment par une politique de santé optimum pour que *«tout le monde soit au top de ses capacités»*; par un soin extrême apporté aux enfants et à leur formation, alors qu'aujourd'hui 10 % des 18-25 ans sortent du système scolaire sans qualification; par une politique de croissance et d'amélioration de la productivité et par une plus grande flexibilité de la vie professionnelle, avec une alternance plus grande entre temps de travail et temps de formation, grâce notamment à une possibilité de cumul du salaire et d'allocations formation.

«Dans un délai de dix à quinze ans, un million de salariés vont partir à la retraite, sur une population active de 2,3 millions de personnes.»

Mikko Kauto prône en outre une action spécifique aux niveaux local et régional, les zones rurales semblant vouées à un vieillissement démographique accéléré qui menacera la viabilité des régions les plus défavorisées. Il recommande aussi, et d'abord, une politique de rajeunissement de la population, par une relance des naissances et une politique de l'immigration active. Le taux de fécondité, actuellement de 1,86 enfant par femme, pourrait être accru en rendant plus aisé le travail des femmes. Quant à une politique visant à attirer une main-d'œuvre immigrée, alors que le taux de population étrangère en Finlande est le plus faible de l'Union européenne avec 1,6 %, elle se heurte pour l'heure à l'hostilité des syndicats.

JEAN-CHRISTOPHE PLOQUIN

Un ministre allemand propose de prendre moins de vacances et d'épargner plus pour sa retraite

■ Le ministre allemand des finances Peer Steinbrück s'est attiré une vague de critiques en suggérant à ses compatriotes de réduire leurs loisirs afin d'épargner pour leur retraite ou leur couverture santé. *«Les gens vont devoir se préparer à dépenser dans les prochaines années davantage d'argent pour la retraite, la santé et la dépendance. Cela veut dire que, dans le doute, nous devons renoncer à partir en vacances afin d'épargner pour plus tard»*, a déclaré le ministre social-démocrate au magazine *Hörzu*. *«Les Allemands doivent renoncer à leurs vacances!»*, s'exclamait ainsi vendredi, sur la moitié de sa Une, le journal populaire *Bild*, quotidien le plus lu d'Allemagne.

LA QUESTION DU JOUR

Quelles leçons tirer de la bonne gestion de la canicule ?

Marc Giroud :
« Il faudrait pérenniser les unités de médecins réservistes créées cet été. »

Les syndicats hospitaliers se félicitent de la bonne coordination des différents services de l'État lors du pic caniculaire. Marc Giroud, président du syndicat Samu de France, décrypte le dispositif mis en place et appelle à la création d'un corps de volontaires en médecine, en prévision de futures crises.

« La canicule de juillet dernier a fait 100 fois moins de morts qu'en 2003. Alors que l'épisode caniculaire avait coûté la vie à 15 000 personnes il y a trois ans, seuls 112 décès ont été recensés en juillet dernier, selon l'Institut de veille sanitaire (InVS). On peut parler d'un vrai succès. Il découle, en grande partie, de la politique de prévention mise en place par le gouvernement et de la très bonne coordination entre Météo France, l'Institut de veille sanitaire et les services d'urgence. Ainsi, dans tous les départements se situant en alerte de « niveau 2 », des conférences téléphoniques étaient prévues quotidiennement entre le ministère, les préfets, l'InVS et Météo France. Par ailleurs, les services d'urgence dialoguaient en permanence avec les directions hospitalières pour que les ouvertures de lits se fassent au plus vite.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette parfaite coordination. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'hôpital n'a pas véritablement été en première ligne, comme cela avait été le cas en 2003. Ponctuellement, l'activité de certains établissements a été accrue de 20 %. Pas plus. Les personnes âgées, mieux informées qu'en 2003 sur les manières de se protéger des effets de canicule, sont restées chez elles. Par ailleurs, les plus fragiles d'entre elles étaient souvent connues des services de mairie et visitées régulièrement.

Au final, nous n'avons pas enregistré d'augmentation subite du nombre d'hospitalisations, comme il y a trois ans. Or, en cas de crise sanitaire, c'est bien ce genre d'afflux massif vers les urgences qu'il faut savoir gérer. C'est pour cela qu'il serait pertinent de pérenniser les unités de médecins réservistes créées cet été. À la veille du pic caniculaire de fin juillet, le ministre de la santé a en effet lancé un appel aux professionnels de santé, étudiants ou retraités, afin de renforcer les équipes d'urgence. Dans la perspective des prochaines crises sanitaires, notamment avec les menaces de pandémie grippale, il faudrait pouvoir à nouveau faire appel à ces réservistes, comme dans l'armée. Il serait souhaitable que des équipes de volontaires, connus des services hospitaliers, soient mobilisables tout au long de l'année. »

RECUEILLI PAR
MARIE BOËTON

CONJONCTURE

La croissance est enfin créatrice d'emplois

Selon l'Insee, le secteur concurrentiel a vu ses effectifs augmenter de plus de 50 000 postes au deuxième trimestre. Une progression presque aussi forte que celle enregistrée sur l'année 2005

Il y a une semaine, le ministre de l'économie et des finances, Thierry Breton, prévoyait pour l'ensemble de l'année la création de plus de 200 000 postes, emplois aidés compris. Un objectif qui semble désormais à portée de main. Qualifiés d'*« encourageants »*, voire de *« très positifs »* par les experts, les résultats communiqués vendredi par l'Insee font en effet état d'une nette progression de l'emploi salarié au deuxième trimestre. Sur cette période, le secteur concurrentiel a vu ses effectifs augmenter de 0,3 %, à 15,563 millions, ce qui représente 51 900 postes supplémentaires. Cette hausse est presque aussi forte que celle enregistrée sur l'ensemble de 2005 (+ 64 800 emplois).

La croissance, qui devrait avoisiner cette année les 2,5 % – selon Bercy, elle a même au premier semestre dépassé les 3 % en rythme annualisé –, *« se remet enfin à créer de l'emploi »*, commente Olivier Eluere, économiste au Crédit agricole. À ses yeux, il pourrait s'agir d'un pas vers ce fameux « cercle vertueux » : plus de croissance, donc plus d'emplois, donc plus de pouvoir d'achat, donc plus de demande, donc plus de croissance…

Les entreprises semblent en tout cas sortir d'une phase d'attentisme, à en croire Alexander Law, économiste en chef chez Xerfi. *« Pour répondre à d'éventuelles hausses de la demande, elles avaient tendance, depuis 2003, à comprimer leurs effectifs tout en misant sur une progression de la productivité. Aujourd'hui, cette attitude n'est plus tenable. De plus, s'agissant des entreprises de 20 salariés maximum, le contrat nouvelles embauches (CNE) a permis de lever les risques liés au recrutement »*, observe-t-il, tout en mettant également en avant la prééminence du tertiaire dans cette progression de l'emploi salarié.

65 300 postes ont ainsi été créés dans les services au deuxième trimestre (+ 0,6 %), soit 137 800 postes de plus en un an (+ 1,3 %). *« Le développement des services à la personne, en particulier, y aura fortement contribué »*, souligne Thomas Roux, du cabinet Precepta. Selon une étude qu'il vient de réaliser, la récente mise en place du chèque emploi service universel, la professionnalisation des personnels, de même que la création d'enseignes nationales mettant en rapport l'offre et la demande, ont entraîné en un an une augmentation de 30 % du nombre de salariés présents dans ce secteur (1,3 million de personnes, employées dans 70 % des cas à temps partiel). Autre secteur en forme, la construction, qui voit ses effectifs progresser de 0,4 % au deuxième trimestre (+ 5 200 postes) et de 3,2 % en un an (+ 41 800 emplois). *« À l'avenir, cependant, la remontée des taux de crédit pourrait se traduire par un ralentissement des mises en chantier »*, prévient Laure Maillard, chez Ixis.

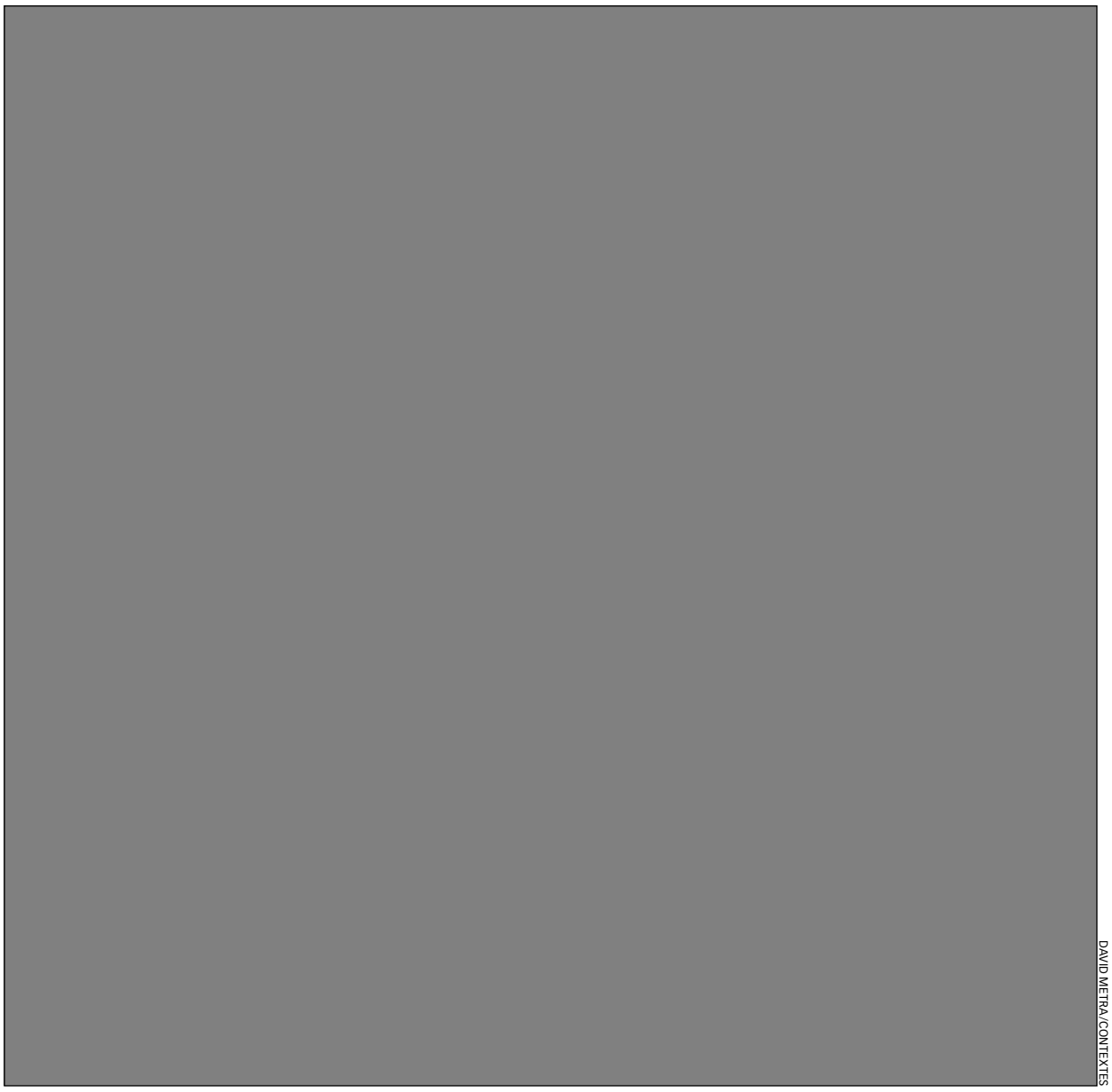

DAVID METRA/CONTEXTES

Une auxiliaire de vie aide une femme handicapée. 65 300 postes ont été créés dans les services au deuxième trimestre.

Selon elle, ces bons résultats trimestriels de l'emploi salarié – *« les meilleurs depuis 2001, même si l'on est encore loin des niveaux atteints en 2000 »* – ne doivent pas faire oublier non plus la situation inquiétante qui prévaut dans l'industrie depuis maintenant cinq ans. D'avril à fin juin, ce secteur, le plus exposé à la concurrence internationale, a en effet continué à perdre des effectifs (– 0,5 %, soit – 1,9 % sur un an). *« Bien souvent, la cherté des produits français n'est pas compensée par un contenu technologique suffisant*, explique Laure Maillard. *De même, dans bien des cas, les PME françaises n'ont pas su développer sur la durée de vraies stratégies d'exportation »*, dit-elle. Autre faiblesse structurelle, mentionnée cette fois par Christian Saint-Étienne, membre du Conseil d'analyse économique rattaché à Matignon, *« l'insuffisance des investissements productifs réalisés depuis trois ans »*…

« Concernant la création d'emplois, l'embellie est là, mais pour combien de temps ? », s'interroge l'expert, qui évoque notamment un possible ralentissement de l'activité chez le principal partenaire commercial de la France, l'Allemagne, après sa décision d'augmenter, le 1er janvier prochain, son taux de TVA. *« La grande incertitude vient de la conjoncture internationale, avec, entre autres, des résultats décevants enregistrés récemment aux États-Unis et au Japon »*, considère, lui aussi très prudent, Alexander Law, chez Xerfi.

La construction voit ses effectifs progresser de 0,4 % au deuxième trimestre (+ 5 200 postes) et de 3,2 % en un an.

À moins d'un an de la présidentielle, le gouvernement ne devrait cependant pas manquer de souligner que la baisse quasi continue du chômage (9 % à la fin juin) n'est pas, contrairement aux affirmations de ses adversaires, à mettre exclusivement sur le compte des évolutions démographiques, des emplois aidés et d'un contrôle renforcé exercé sur les chômeurs.

DENIS PEIRON

Sur www.la-Croix.com
Retrouvez les chiffres de l'Insee sur l'emploi salarié

POLITIQUE Elle était hier l'invitée d'honneur de la 34e « Fête de la rose » de la fédération PS de Saône-et-Loire

Les militants socialistes fêtent Ségolène Royal

Records d'affluence battus, hier, pour Ségolène Royal, invitée d'honneur de la 34e « Fête de la rose » de Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), à une semaine de l'université d'été du PS. C'était la seconde fois qu'elle participait à ce rassemblement champêtre annuel. En 1993, la députée de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres avait été conviée par le mitterrandiste Pierre Joxe, en tant que représentante des élus PS rescapés du naufrage de la gauche aux élections législatives.

Le courant « Nouveau PS » de Vincent Peillon devrait cette semaine apporter son soutien à Ségolène Royal.

Cette fois, reçue par le bouillant Arnaud Montebourg, la présidente du conseil régional de Poitou-Charentes est la favorite dans les sondages pour être, l'année prochaine, la candidate de son parti à l'élection présidentielle. Publié hier dans *Ouest-France*, un nouveau sondage indiquait qu'elle est la seule socialiste à devancer Nicolas Sarkozy dans la préférence des Français (55 % contre 42 % pour le président de l'UMP).

Dans un « *discours de cohérence et d'identité politique* », Ségolène Royal a opposé « *deux visions de la France* » et « *deux conceptions de l'exercice du pouvoir* ». Sous-entendu : la sienne et celle de Nicolas Sarkozy. La veille, à propos de l'évacuation du squat de Cachan (Val-de-Marne), elle avait déjà dénoncé « *les expulsions tapageuses* » effectuées sur ordre du ministre de l'intérieur. Ce qui ne l'a pas l'empêchée de prendre à son compte des leitmotivs du président de l'UMP : la « *responsabilité individuelle* », la récompense de l'effort et la réhabilitation de la « *valeur travail* ». Une telle captation de thèmes « *délaissés par la gauche* » n'est pas sans rappeler sa volonté, dans les pas de l'ex-PS Jean-Pierre Chevènement, de ne pas laisser à la droite le monopole de la lutte contre l'insécurité.

Autre clé du discours de Ségolène Royal : le « *respect* », mis au goût du jour par les jeunes des quartiers difficiles. Pour le reste, celle pour qui « *une autre France est possible* » a développé sa conception de la politique de coopération internationale et émis des propositions basées sur son expérience de présidente, depuis 2004, du conseil régional de Poitou-Charentes, notamment une réforme des institutions nationales dans le sens d'une « *nouvelle république* » et d'une « *démocratie participative* ».

Enfin, la candidate à l'investiture socialiste a lancé un appel à « *l'unité des socialistes* ». De fait, les ralliements à sa candidature se poursuivent. Après « Rénover maintenant » d'Arnaud Montebourg puis, jeudi dernier, la majorité des membres du club « Nouvelle Voix » de Gaëtan Gorce, le courant « Nouveau PS » de Vincent Peillon devrait cette semaine lui apporter également son soutien. Et le maire de Dijon François Rebsamen, proche de François Hollande et numéro deux du PS, a lui aussi affiché, au sein du couple socialiste, sa préférence actuelle pour Ségolène.

Des inconnues demeurent toutefois quant à sa ligne politique. Certains membres du courant d'Arnaud Montebourg, qui avait fait campagne pour le « non » à la Constitution européenne et refusé de signer la « synthèse du Mans » autour de François Hollande, émettent ainsi des doutes quant à la cohérence politique d'un tel ralliement. Quant aux autres candidats à l'investiture du PS, ils n'ont pas baissé la garde durant l'été. Qu'il s'agisse des « idéologues » : le social-libéral Dominique Strauss-Kahn, et Laurent Fabius, passé depuis le référendum européen de l'aile droite à l'aile gauche du PS, ou des « recours », qui misent sur une déchirure du parti pour se poser en ultimes garants de son unité : François Hollande, l'actuel premier secrétaire, ou Lionel Jospin, l'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle.

LAURENT DE BOISSIEU

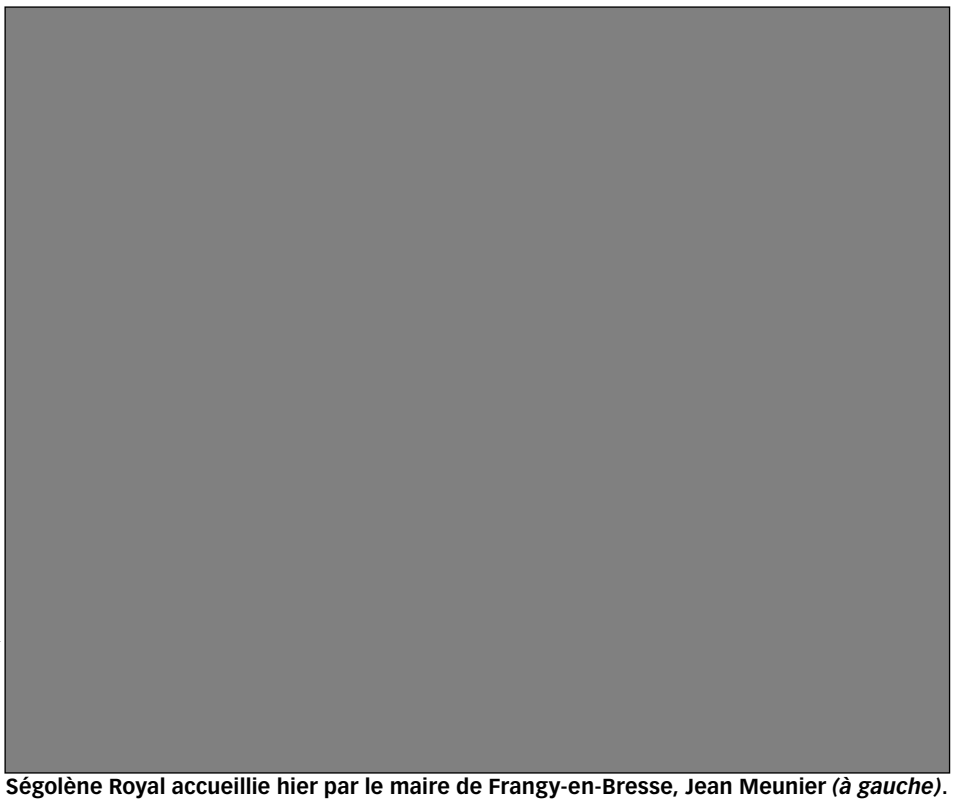

JEAN-PIERRE CLATOT/AFP

Ségolène Royal accueillie hier par le maire de Frangy-en-Bresse, Jean Meunier *(à gauche)*.

IMMIGRATION Un nouveau dispositif permet de consigner des données sur des étrangers, ainsi que sur ceux qui les hébergent

Un fichier de sans-papiers contesté par les associations

Dans le contexte très tendu de l'évacuation du squat de Cachan (Val-de-Marne – *lire* La Croix *du 18 août*), la France vient de se doter d'un nouvel outil informatique pour traiter la situation des sans-papiers. Un arrêté paru vendredi au *Journal officiel* crée un fichier baptisé Eloi, destiné à « *faciliter l'éloignement des étrangers se maintenant sans droit sur le territoire* ». Le nouveau fichier informatisé va contenir des informations – nom, date de naissance, photo d'identité, langues parlées – sur les étrangers en situation irrégulière et sous le coup d'une mesure d'expulsion du territoire français. « *C'est un outil purement administratif de gestion des procédures d'éloignement, destiné à les rendre plus efficaces,* précise-t-on au ministère de l'intérieur. *Il ne s'agit en aucun cas de ficher une nouvelle catégorie d'étrangers.* » Eloi ne concernera que les étrangers sous le coup d'une mesure d'expulsion.

Pour les associations, comme la Cimade ou France Terre d'asile, Eloi pose néanmoins deux problèmes. D'abord, les renseignements resteront accessibles aux agents centraux du ministère de l'intérieur ainsi qu'aux services de police et de gendarmerie pendant trois ans après l'expulsion de la personne. Ensuite, et surtout, le fichier intégrera également les noms et adresses des visiteurs d'un étranger dans un centre de rétention administrative. Une mesure que ces associations comprennent mal, tout visiteur étant déjà obligé de montrer patte blanche avant de pouvoir entrer dans ces centres relevant d'un régime carcéral. « *Veut-on créer un délit de solidarité ?* », s'inquiète Pierre Henry, directeur général de France Terre d'asile. Pour la Cimade, cette mesure s'apparente à du « *flicage* » pur et simple. Enfin, le nouveau fichier intégrera des données sur celui ou celle qui héberge une personne sans papiers assignée à résidence. La Cimade juge que le fichage des hébergeants va réduire les possibilités de recours à « *des dispositifs moins attentatoires aux libertés individuelles que la rétention administrative* ».

Saisie en mai 2006, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) n'avait rendu aucune décision dans le délai de deux mois qui lui est imparti par la loi. Passé ce délai, son silence vaut acceptation. « *La Cnil n'a pas dû considérer que ce dossier posait problème et était donc prioritaire* », souligne le ministère de l'intérieur. La Commission rappelle de son côté qu'elle manque de moyens pour traiter toutes les demandes dont elle est saisie. La Cimade souhaite contester l'arrêté devant le Conseil d'État.

EMMANUELLE RÉJU

25 sans-papiers de Cachan présentés au juge

■ Vingt-cinq sans-papiers interpellés et placés en centre de rétention après l'évacuation du squat de Cachan ont été présentés samedi à des juges des libertés de Paris et de Meaux. Un juge parisien a prolongé la rétention administrative de six d'entre eux et annulé quatre procédures pour vices de forme. Au tribunal de Meaux, quinze autres sans-papiers placés en rétention au centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) ont vu leur rétention prolongée par un juge des libertés. Ces demandes de prolongation étaient formulées par la préfecture du Val-de-Marne qui a pris des arrêtés de reconduite à la frontière à l'encontre de ces étrangers en situation irrégulière en France.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 67 personnes ont trouvé la mort le week-end du 15 août

Relâchement des conducteurs sur les routes

C'est une mauvaise nouvelle dont on n'a plus l'habitude : le nombre de morts sur les routes a fortement augmenté lors du dernier « pont » du 15 août, comparé au week-end de la mi-août l'an dernier. Hier, quatre jeune gens sont morts brûlés dans l'accident de leur voiture, qui roulait à vive allure, en plein centre de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Soixante-sept personnes ont trouvé la mort la semaine dernière, soit une hausse de 48,9 % par rapport à 2005. Le nombre de blessés est aussi en hausse (1 049 contre 936 en 2005) ainsi que celui des accidents (795 contre 687). Un résultat jugé « décevant » vendredi par le ministre des transports, Dominique Perben.

Au ministère, on s'empresse cependant d'ajouter que, cette année, le week-end du 15 août s'est étalé sur quatre jours, contre seulement trois l'an dernier. « *Il faut augmenter de 33 % les chiffres de 2005 pour pouvoir les comparer véritablement à ceux de 2006* », confirme Claude Got, accidentologue. Il n'empêche : 13 morts par jour ont été recensés cette année, au lieu de 9 en 2005.

Ces mauvais résultats tranchent avec les bilans, plutôt positifs, obtenus récemment. Pour comparaison, le mois de juillet dernier, avec 455 morts recensés, enregistrait une baisse de 25,2 % par rapport à l'année 2005 à la même période. Depuis janvier, le nombre de décès sur les routes a baissé de 14 % par rapport aux sept premiers mois de 2005. Dans ce contexte, les chiffres du « pont » du 15 août étonnent d'autant plus.

Un chiffre interpelle : si, par rapport à l'an dernier, le nombre de décès recensés chaque jour a augmenté, le nombre d'accidents a, en moyenne quotidienne, baissé de 7,4 %. Un paradoxe que décrypte Claude Got : « *Entre les deux week-ends du 15 août, la mortalité a augmenté, mais pas l'accidentalité. Ce qui signifie que la gravité des accidents a augmenté.* » Le fait que les embouteillages escomptés n'aient pas été aussi importants que prévu est selon lui une indication . « *Il n'est pas certain que les vacanciers qui ont pris la route de nuit s'étaient suffisamment reposés au préalable. Il ne faut pas forcément voir dans ces nombreux décès une dérive des comportements routiers, comme les excès de vitesse, mais peut-être davantage une augmentation du nombre d'automobilistes ayant pris le volant sans être, de fait, en état de conduire.* »

« La mortalité a augmenté, mais pas l'accidentalité. Ce qui signifie que la gravité des accidents a augmenté. »

MARIE BOËTON

EN BREF

▶ **ENVIRONNEMENT. Le *Rainbow Warrior 2* indésirable dans le Vieux-Port de Marseille.** L'organisation écologiste a indiqué hier que son bateau s'était vu refuser l'accostage par la communauté urbaine de Marseille pour des raisons de sécurité. Les militants écologistes avaient choisi la cité phocéenne pour mener une campagne d'information sur la pêche excessive au thon rouge en Méditerranée et le bétonnage des côtes.

▶ **EXPLOSIF. Un engin incendiaire devant la maison de Michèle Alliot-Marie.** Il a été découvert samedi en fin d'après-midi à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) devant la résidence basque de la ministre de la défense. Les pompiers avaient été prévenus par un appel téléphonique. L'engin, de fabrication artisanale, n'a pas explosé. La police judiciaire a ouvert une enquête, a précisé hier le ministère de la défense, qui se refusait à tout commentaire.

▶ **AGRICULTURE. Nouvelle destruction d'OGM.** Le ministre de l'agriculture a condamné hier le fauchage, samedi, d'une parcelle de 2,5 hectares de maïs transgénique par 200 militants à Miradoux (Gers). Dominique Bussereau parle d'*«actes de vandalisme irresponsable contraires à l'État de droit et au respect de la propriété privée»*. Mais aucun des faucheurs, dont faisait partie José Bové, n'a été interpellé.

Paris-Plages : 3,8 millions de visiteurs

■ La cinquième édition de Paris-Plages, qui avait débuté le 20 juillet, s'est achevée hier soir sur une fréquentation totale estimée à 3,8 millions de personnes. L'opération n'aura pas franchi le cap des 4 millions de visiteurs, ayant pâti de treize jours de mauvais temps contre six l'an dernier. Cette année, Paris-Plages s'est étendue à la rive gauche du fleuve, avec un kilomètre de «plage» dans le quartier de Bercy-Tolbiac.

▶ **SANTÉ. Une épidémie de gale à Lens.** Cette affection, bénigne mais très contagieuse, frappe le service de gastro-entérologie de l'hôpital de Lens (Pas-de-Calais), qui a été confiné ce week-end. Un malade et 18 membres du personnel ont été touchés. Introduite dans le service par une personne sans domicile fixe admise le 28 juillet pour une pathologie hépatique grave et un psoriasis important, la maladie n'avait été détectée que le 10 août.

▶ **SOCIAL. Toujours pas d'accord entre les praticiens libéraux et l'assurance-maladie.** Les trois syndicats de chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes libéraux, à l'origine d'un mouvement de grève dans les cliniques privées, et l'assurance-maladie n'ont pas réussi à se mettre d'accord, jeudi soir, sur la revalorisation de leurs honoraires. Ils réclament toujours une hausse de 2 % du prix de l'acte. Une nouvelle rencontre est prévue jeudi.

▶ **VOYAGE. Des touristes français bloqués en Turquie.** Quelque 700 touristes français étaient bloqués hier soir, au retour des vacances estivales, dans trois villes turques, à Istamboul, Izmir et Antalya, en raison d'un désaccord financier entre leur agence de voyage et la compagnie aérienne turque Atlas Jet. Certains passagers ont passé la nuit de samedi à dimanche à l'aéroport, dans l'attente d'un vol, ce qui a donné lieu à de nombreuses scènes d'énervement.

Méditation

Mardi 22 août : La Vierge Marie, reine.

(Luc 1, 26-38)

■ La Trinité a rendez-vous dans cette humble maison de Galilée, avec Marie, humble habitante de Nazareth. Elle n'en croit pas ses yeux, elle est bouleversée, il lui faudra les yeux de la foi pour croire. Dieu par son messager, la rassure : elle a trouvé grâce auprès de Lui, il lui annonce l'extraordinaire nouvelle, la Bonne Nouvelle, l'enfant qu'elle va enfanter s'appellera Jésus, *«Dieu-sauve»*, il sera le Fils du Très-Haut ; le messager répond à sa question : l'Esprit Saint viendra sur elle, et la puissance du Très-Haut la prendra sous son ombre ; enfin, de la part de Dieu, il lui donne un signe : sa cousine, *«femme stérile»*, est enceinte car *«rien n'est impossible à Dieu»*. L'humble jeune fille, bouleversée, interrogative, est alors rassurée : si Dieu est avec elle, et s'il a l'initiative de cette rencontre, elle doit lui faire confiance. Il lui reste à dire : *«Voici la servante du Seigneur, que tout se passe pour moi selon ta Parole!»* Alors l'ange peut la quitter, elle n'est plus seule, Dieu est avec elle, et elle donnera à l'humanité l'Emmanuel *«Dieu-avec-nous»*. Que d'annonciations dans nos vies ! À chaque fois que Dieu nous redit qu'il est avec nous.

GÉRARD NASLIN

Autres textes : Isaïe 9, 1-6. Psaume 112.

Services

CARNET

Décès

■ **Charles VIANNAY,**
Commandeur du Mérite Agricole,
s'est endormi dans la paix le 9 août 2006 dans sa 95e année
entouré de l'affection de tous les siens.
De la part de
Benoît et Florence Viannay,
Jean et Marie-Odile Viannay,
Stéphane et Claire Viannay,
François et Béatrice Viannay,
Catherine et Jean-Louis Soulez,
Clotilde et Patrick Danis,
Hubert et Martine Viannay,
Dominique et Sylvie Viannay,
ses enfants,
ses 47 petits-enfants
et 36 arrière-petits-enfants.
La messe d'Action de Grâces a été célébrée le Vendredi 11 août 2006 à 16 h 30 en l'église de Saint-Aubin-de-Luigné (49).
L'inhumation a eu lieu le Samedi 12 août 2006 à 14 heures au cimetière de Nevez (29), au côté de son épouse,
Magda Bordeaux-Montrieux.

■ Le Père Provincial de la Compagnie de Jésus, sa communauté et sa famille font part du retour à Dieu du
P. Marcel BOUTHORS,
décédé à Rouen
le 18 août 2006
dans sa 78e année
et la 58e de sa vie religieuse, dont 20 à Madagascar.

■ Les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit recommandent à vos prières le
P. Joseph HIRTZ,
décédé à Wolxheim
le 16 août 2006, âgé de 86 ans.
Les obsèques seront célébrées à Wolxheim le mardi 22 août à 14 h 30.

REMISE DE 50 %
pour vos annonces de Fiançailles Mariages Naissances Baptêmes
Tél. : 01.44.35.66.06

■ On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Christiane CLAVIER,
survenu à l'âge de 77 ans.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Saturnin d'Antony (Hauts-de-Seine)
le mercredi 23 août
à 11 heures.
Elle fut longtemps la responsable active et dévouée des Équipes du Rosaire du diocèse de Nanterre.

■ *«La mort ouvre le passage vers la lumière d'une vie où Dieu nous accueille à jamais à lui.»*
F. Roger de Taizé.

Jeanne Roy, née Seillier,
son épouse,
Emmanuelle et Stéphane Lefort, ses enfants,
Mathilde, Charlotte, Eugénie,
ses petites-filles,
sa famille,
ses nombreux amis
vous invitent à partager leur peine dans l'espérance à l'occasion du rappel à Dieu de

Jean ROY,

le 17 août 2006.

La messe d'adieu sera célébrée le mardi 22 août 2006, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e), suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière de Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.
Offrandes au profit d'une œuvre caritative.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[14, rue Mesnil, 75116 Paris.]
[13, rue du Ratrait, 92150 Suresnes.]

■ Lourdes – Bartres.
Mme A. VAINCOURT, née Solange Marie Boulant,
a rejoint la maison du Seigneur le 17 août 2006 munie du sacrement des malades.
La messe d'espérance sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur de Lourdes ce lundi 21 août 2006 à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Bon Pasteur.
De la part de ses enfants et petits-enfants ;
ses neveux et nièces,
leurs enfants et petits-enfants ;
les familles Boulant, Houseaux, Humez, Mocq, Vaincourt, le personnel de «l'Hôtel Notre-Dame de Lourdes».
«Celui qui se laisse guider par le Bon Dieu n'a rien à craindre.»
[Hôtel N.-D. de Lourdes, 30, avenue Bernadette-Soubirous, 65100 Lourdes.]

■ Jean-Marie Raby,
prêtre à Troyes,
recommande à votre prière
Madeleine RABY,
sa mère,
décédée le 16 août 2006
[10, rue Charles-Gros, 10000 Troyes.]

■ Les religieuses de N.-D. du petit Carmel d'Avranches (Manche),
les familles Pierret, de Tourris, Denis,
et tous leurs proches,
vous font part du retour à Dieu,
le samedi 19 août 2006,
de
Sœur MARIE-NOËL (Édith Pierret),
dans sa 85e année, dont 62 ans de vie religieuse.
Les obsèques auront lieu mardi 22 août à 14 h 30, à la chapelle de la communauté, 9, rue de Brémesnil, Avranches.

■ François (†) et Lucette Berthezène, leurs enfants et petits-enfants ;
Geneviève et Jean-Claude Cartilier, leurs enfants et petits-enfants ;
Michel et Claire Berthezène, leurs enfants et petits-enfants ;
Marie-Thérèse et Jacques Beaune, leurs enfants et petits-enfants ;
Dominique et Suzanne Berthezène, leurs enfants et petits-enfants ;
Jean Berthezène, ses enfants et sa petite-fille ;
Geneviève Faure-Van Effenterre,
vous annoncent que
Renée BERTHEZÈNE, née Tribouillet,
s'est endormie dans la paix le 18 août 2006.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Maurice à Lyon 8e, le mardi 22 août 2006 à 15 heures.
Ni fleurs, ni couronnes.

■ Le supérieur général des Missions étrangères de Paris et les confrères de la Société vous font part du décès du
P. Joseph LEBLANC
originaire du diocèse de Nantes, ancien missionnaire de Chine, survenu le 18 août 2006 à Nantes, dans sa 94e année.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Chauvé (Loire-Atlantique), mardi 22 août 2006 à 10 h 30.

TRANSMISSION DU CARNET

Par courrier :
3, rue Bayard,
75008 Paris.

Par téléphone
de 9 h à 18 h
au 01.44.35.66.06

Par Fax : 01.44.35.60.03

Les textes doivent parvenir avant 10 h 30 pour une parution le lendemain.

LA LIGNE : 13,64 € TTC.
Remise de 10 % à nos abonnés.

ANNONCES LÉGALES

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

Envoyez-nous votre texte + un chèque de provision de **150 € à Média Marketing :** 10, rue Chevreul, 92150 Suresnes
ou faxez-nous votre texte + un n° de carte bancaire et date de validité au 01.41.38.83.03 ou 01.41.38.83.01.
E-mail : lacroix@mediamarketing.fr
Contact : Média Marketing au 01.41.38.83.06.
La Croix est habilité pour les départements 75, 78, 91, 92

75 PARIS

Par acte SSP du 16/08/06, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination : BALTOM
Forme : SARL
Capital : 5 000 €
Siège social : 40, rue des Mathurins 75008 PARIS
Objet : Conseil aux entreprises, administration et gestion des entreprises ; travaux comptables et administratifs ; recrutement, toutes prestations de services, d'information ou de formation liées ; prise de participation dans toute société, création de nouveaux établissements, apport ou prise en location-gérance ; intermédiaire commerciale.
Gérant : Monsieur Laurent BALZEAU, né le 3/04/71 à HOUILLES (78), nationalité française, demeurant 15, rue de la Justice 91290 ARPAJON
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au RCS de PARIS

XL COM

SARL au capital de 9 912,50 €
Siège social : 37, rue d'Amsterdam 75008 PARIS
RCS PARIS B 415 099 787

Aux termes d'une AGE en date du 26/06/06, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour.
Monsieur Cyrille GIRARD demeurant 22, rue Claude-Jean-Romain 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au 22, rue Claude-Jean-Romain 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de PARIS.

TRANSFERT DU 75 AU 92

YARIS SERVICES
SARL au capital de 2 243 €
Siège social : 17, rue de Jessaint 75018 PARIS
RCS PARIS 450 891 924

Par AGE en date du 03/07/06 les associés ont décidé le transfert du siège social du 17, rue de Jessaint 75018 PARIS au 40, rue Madeleine-Michelis 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.
Modification sera faite au RCS de PARIS
Rappel
Durée : 99 ans
Objet : Hygiènes et propreté de tous types de locaux.

92 HAUTS-DE-SEINE

Dénomination : H2NA
Sigle : H2NA
Forme : EURL
Capital : 8 000 €
Siège social : 1, rue Franklin 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
Objet : L'activité d'agence commerciale, de conception, de création et de développement de collections de vêtements et d'accessoires.
Gérant : Monsieur Bruno DUCHAMP, 1, rue Franklin 92600 ASNIÈRES/SEINE
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

Baisse envisagée des droits de succession

L'exonération totale des droits de succession serait réservée au seul conjoint survivant

Le débat sur la préparation du budget 2007 est lancé. Le ministère de l'économie, qui peaufine actuellement le volet fiscal du prochain projet de loi de finances (PLF), vient ainsi de lancer ses premiers ballons d'essai. Dévoilée vendredi par *Le Figaro*, et confirmée par Bercy, la mesure la plus importante pourrait être la suppression totale des droits de succession à la charge du conjoint survivant. L'idée n'est pas nouvelle. Le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, plaide depuis longtemps en ce sens, et avait déjà institué des allégements lors de son passage à Bercy, en 2004. L'an dernier, le ministre délégué au budget, Jean-François Copé, avait d'ailleurs étudié cette piste, avant de l'abandonner, au profit d'une refonte du barème de l'impôt sur le revenu, applicable à partir de 2007. Le dossier est actuellement sur le bureau du premier ministre, Dominique de Villepin, qui doit rendre son arbitrage dans les prochains jours. Le projet de loi de finances doit, en effet, être présenté en conseil des ministres dans la deuxième quinzaine de septembre.

Si la mesure était adoptée, le conjoint survivant n'aurait plus à payer d'impôts au moment du décès. Aujourd'hui, les droits à la charge du conjoint restant varient, après abattement, entre 5 % pour la fraction de la succession inférieure à 7 600 € et 40 % pour celle dépassant 1,7 million d'euros. Le barème est donc progressif. Mais selon Bercy, l'exonération serait une *« mesure de bon sens »* et de *« justice sociale »*, dans la mesure où elle permettrait de ne plus taxer deux fois une même génération : lors de la constitution du patrimoine et lors du décès de l'un des époux.

Ne plus taxer deux fois une même génération : lors de la constitution du patrimoine et lors du décès de l'un des époux.

Cette nouvelle disposition fiscale serait ainsi un moyen de mieux protéger le conjoint survivant, souvent fragilisé au décès de son époux ou de son épouse alors même que l'espérance de vie ne cesse de se prolonger. La mesure coûterait cependant assez chère : 150 millions d'euros la première année, puis 400 millions ensuite, en vitesse de croisière. À peine évoquée, elle aussi très contestée, sous prétexte qu'il s'agirait d'un « cadeau aux riches ». *« En dépit d'apparents bons sentiments, c'est une mesure injuste. Ce serait la troisième baisse en quatre ans des droits de succession et un cadeau fiscal inacceptable aux foyers les plus aisés »*, affirme le député socialiste Éric Besson.

À gauche, on soupçonne également le gouvernement de tenter de la sorte de soulager les ménages soumis à l'ISF. Mais à droite, cette mesure ne fait pas non plus l'unanimité. Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée, a fait part de sa *« prudence »* sur ce sujet et indiqué sa préférence pour une nouvelle revalorisation de la prime pour l'emploi, qu'il suggère de doubler, en mettant en avant *« l'attente de pouvoir d'achat sur les bas salaires »*. À quelques mois de la présidentielle, les choix risquent d'être compliqués pour le gouvernement.

JEAN-CLAUDE BOURBON

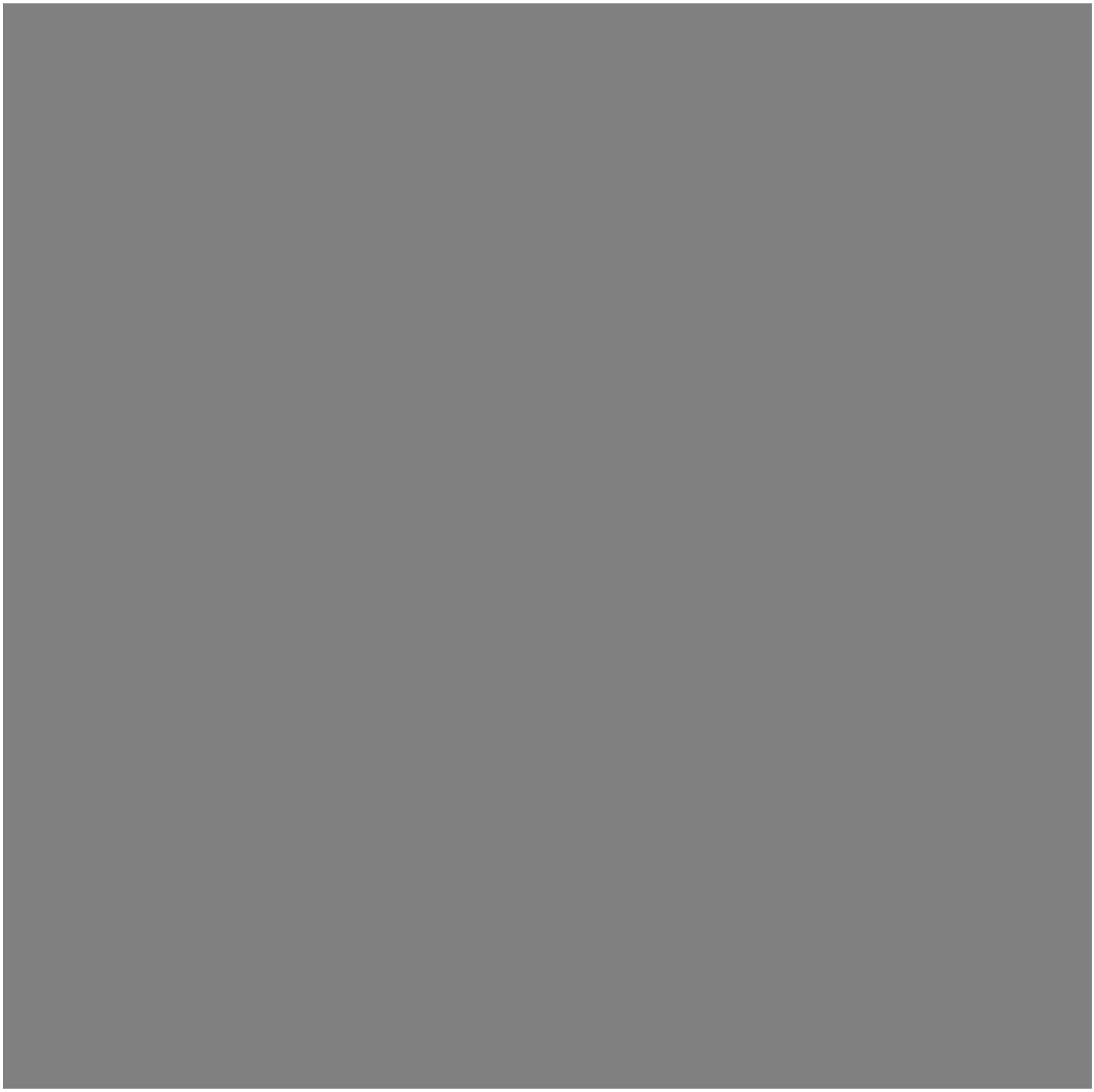

SOMMAIRE
▶ Économie & entreprises P. III
▶ Raconte-moi l'homme (5/9) P. IV-V
▶ Une balade italienne (18/20) P. VI
▶ Culture P. VII-VIII

Un été dans la Croix

LYCÉES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER *(1/5)*

Une flamme francophile en Bohême

Le lycée français de Prague, inauguré en 1997, renoue avec une vieille tradition d'amitié franco-tchèque et avec la pratique de la langue, supplantée par le russe pendant quarante ans de communisme

PRAGUE
De notre envoyé spécial

VITEK HOFMANN/POUR LA CROIX

Les locaux modernes du lycée de Prague, qui fut jadis un couvent des religieuses de Saint-Charles-Borromée, doivent accueillir 700 élèves à la rentrée.

Natacha Lapsanska avait perdu au fil des ans les rudiments de langue française acquis sur les bancs du lycée. En 1987, un voyage scolaire en Belgique contraint l'enseignante de mathématiques à se rendre à l'évidence : *« Mes élèves parlaient mieux français que moi. Je découvrais que j'avais tout oublié. »* De retour à Prague, la jeune femme file à l'Institut français où, trois fois par semaine, elle va suivre des cours. Quand, en 1989, la « révolution de velours » ouvre le pays, l'enseignante est *« prête »*. Elle participe à la création d'une section bilingue franco-tchèque d'un lycée public. Dans un climat d'effervescence, se souvient-elle : *« Le pays a vite compris que ce n'est pas l'Europe qui allait se mettre à apprendre le tchèque. »* Natacha a depuis franchi un pas supplémentaire en rejoignant l'équipe du lycée français de Prague. *« La scolarité française est construite sur un modèle complexe, avec une progression, un souci de cohérence,* s'enthousiasme la mathématicienne. *En comparaison, les programmes tchèques apparaissent comme une succession de chapitres ajoutés les uns aux autres, sans liaison. »*

Tout beau et tout nouveau. À l'entrée d'un bâtiment qui fut jadis un couvent des religieuses de Saint-Charles-Borromée, une plaque rappelle que Jacques Chirac inaugura l'édifice au printemps 1997. Au fond de la cour, des locaux modernes hébergent les classes des collégiens et lycéens, un gymnase où des adolescents se livrent à une partie de « floorball » (variante de hockey), le sport national. Situé à deux pas des jardins du parc Petrin qui s'élève sur les toits de tuiles de la capitale de la Bohême, le lycée français s'est taillé en quelques années une belle réputation. Les effectifs grimpent en flèche. Près de 700 élèves, de la maternelle au lycée, sont attendus à la rentrée, contre seulement 380 en septembre 1998. La moitié des élèves sont issus de familles françaises (environ 2 000 familles sont installées dans le pays), 30 % sont tchèques et 20 % d'autres nationalités. Tout en feignant la discrétion, chacun rappelle ici, non sans fierté, que la ministre de l'éducation sortante a fait le choix de cet établissement pour sa fille.

> « Ce qui intéresse, c'est la rigueur d'un système qui privilégie l'esprit critique plutôt que l'accumulation de connaissances. »

Le lycée se défend pourtant d'être une simple officine huppée pour enfants de notables. *« Ce qui intéresse, c'est la rigueur d'un système qui privilégie l'esprit critique plutôt que l'accumulation de connaissances,* analyse Serge Faure, directeur du lycée. *De plus, le projet de l'établissement repose sur le choix de faire vivre une vraie diversité culturelle. »* Les demandes d'inscription viennent de familles tchèques qui ne sont pas forcément fortunées mais entretiennent une forte ambition intellectuelle pour leurs enfants. Chaque année, faute de place, le lycée français ne peut honorer toutes les attentes. Après quarante ans de communisme, l'attrait pour la culture et la langue françaises reste toutefois encore bien timide au regard des passions qui lièrent les deux pays au début du XX^{e} siècle.

Entre les deux guerres, la France représente le plus solide soutien de l'indépendance du pays face aux velléités d'annexion germaniques. *« Être francophile, c'est alors être patriote »,* résume Stéphane Reznikow, agrégé d'histoire au lycée français et auteur d'une thèse sur le sujet. En cet âge d'or de la francophilie, la bourgeoisie de la moindre ville tchèque apprend le français grâce à un réseau de plus de 70 Alliances françaises, le plus important du monde. Des sections bilingues ont déjà vu le jour dans les lycées et une école française est créée pour les familles de militaires en poste à Prague. C'est aussi l'époque où Schneider possède Skoda, où 100 000 ouvriers tchèques travaillent dans les mines et dans les fermes de l'Hexagone. Arrive la guerre, puis l'intervention soviétique. L'apprentissage du russe s'impose dans l'enseignement et les institutions culturelles étrangères mettent la clé sous la porte. Jeune normalien, Stéphane Reznikow est arrivé à Prague en 1990 pour effectuer son service militaire à l'Institut français. *« Je revois encore ces hommes qui évoquaient en larmes leurs souvenirs de la présence française dans les années 1930. »* ●●●

(Lire suite page suivante)

BERNARD GORCE

REPÈRES

À L'ÉCOLE, LE FRANÇAIS EN TROISIÈME POSITION

■ **Environ 900 000 élèves tchèques apprennent l'anglais à l'école** et 630 000 l'allemand. Le français conserve, loin derrière, la troisième position avec 46 000 élèves.

■ **Des sections bilingues ouvertes à partir de 1990 dans quatre lycées** scolarisent environ 900 élèves. Toutefois, des enseignants critiquent aujourd'hui un désengagement de l'État français qui se traduit par une diminution du nombre de postes de professeurs de nationalité française titulaires dans ces établissements.

■ **La France est la deuxième destination des étudiants tchèques** après l'Allemagne. L'attractivité de notre pays souffre d'un handicap : le système français des bourses, qui sont en général accordées aux étudiants étrangers à partir de la licence, limite les possibilités d'études en France.

VITEK HOFMANN/POUR LA CROIX

Une pièce de théâtre au lycée français de Prague. Dès le CM2, les Tchèques peuvent suivre un cursus bilingue. Ils rejoignent les francophones en fin de sixième et poursuivent ainsi jusqu'au baccalauréat.

Une flamme francophile en Bohême

(Suite de la page I.)

●●● L'enthousiasme des retrouvailles franco-tchèques est depuis retombé. Ou plus exactement, comme partout dans l'ancien bloc soviétique, il a été noyé sous la déferlante de la culture anglo-saxonne. L'enseignement du français se maintient certes en troisième position, mais très loin derrière l'anglais et l'allemand *(lire les Repères page précédente)*. Plutôt que de baisser les bras, la direction du lycée français a repris l'offensive en lançant, en 1999, un cursus bilingue pour les jeunes Tchèques. Les élèves intègrent l'école en classe de CM2, au cours de laquelle ils vont avoir une formation de dix heures hebdomadaires en français. À la fin de la sixième, ils rejoignent leurs camarades francophones pour suivre un cursus qui les mènera jusqu'au baccalauréat. Une soixantaine d'élèves se sont déjà engagés dans cette voie et vingt nouveaux candidats sont attendus à la rentrée. *«Avec les petits de sixième, j'enseigne encore les maths en tchèque, puis, à la fin de l'année, je donne tous les exercices en français»,* explique Natacha Lapsanska.

«Il a fallu quelques ajustements avec les premières promotions mais on arrive maintenant à un taux de réussite de 75 %, assure le directeur, Serge Faure. *Le but est de fidéliser les familles et de pousser des jeunes à poursuivre leurs études supérieures en France.»* Les frais d'inscription qui s'élèvent normalement à 5 000 € sont ramenés à 1 500 € les deux premières années puis 2 500 € les années suivantes. Dans ce pays où le niveau de vie moyen est encore très modeste, le choix du lycée français représente un gros investissement. Mais le dispositif porte ses fruits. *«Ce sont souvent les jeunes Tchèques qui tirent les classes vers le haut»,* remarque Stéphane Reznikow. Le système scolaire forme plusieurs centaines de jeunes francophones. Même si l'âge d'or de la francophilie appartient au passé, Stéphane Reznikow veut rester optimiste. *«Le français enregistre toujours une bonne cote,* assure-t-il. *Quand vous demandez à l'homme de la rue quel est son pays préféré, il répond la plupart du temps, la France.»*

BERNARD GORCE

DEMAIN

Le lycée de Shanghai

▶ Les familles tchèques choisissent le lycée par attachement à l'éducation « à la française »

Le système français jugé exigeant

Jarka Chudoba et son mari ont fui la Tchécoslovaquie communiste en 1987 pour la France. De retour à Prague douze ans plus tard, le choix du lycée français s'est imposé tout de suite à la famille Chudoba. Il est vrai que les deux enfants, Claire et Matthieu, nés en France, étaient déjà francophones. L'attachement au système éducatif a aussi beaucoup compté. *«La scolarité tchèque mise davantage sur les sciences dures, la physique, la biologie ou les maths. Le système français insiste plus sur la langue et la culture, il valorise la réflexion»,* explique la mère de famille. Jivi Smetana a lui aussi vécu une quinzaine d'années dans l'Hexagone avant de revenir dans son pays en 1998. Ce musicien a pu décrocher une bourse, car sa fille possède la double nationalité. Les frais de scolarité à sa charge restent lourds, mais il ne regrette rien. *«C'est le meilleur lycée de la ville. Ma fille vient de passer le bac, elle parle français mieux que moi, mais aussi allemand et anglais. Elle va maintenant poursuivre ses études en France en classe prépa.»*

L'ouverture sur les langues et l'initiation à l'esprit critique sont les motivations mises en avant par les familles tchèques. Mais la scolarité française comporte aussi ses défauts. Au premier rang de ceux-ci, l'emploi du temps très lourd. En République tchèque, la journée de classe se termine en début d'après-midi et les élèves peuvent alors participer à des activités sportives ou culturelles. Une culture de l'évaluation globale des élèves contribue également à forger une image dure de notre enseignement. Dans le système tchèque, la notation de 1 à 5 classe les élèves, mais seules les compétences sont appréciées. Des commentaires sur la personne, sur les «bons» ou «mauvais» élèves comme savent en émettre des enseignants en France ne sont pas imaginables.

Les familles praguoises qui tentent l'aventure d'un cursus bilingue franco-tchèque s'interrogent parfois sur l'effort qu'ils demandent à leurs enfants. Katerina Sekoua a inscrit son aîné au collège anglais, la sœur cadette au lycée français. La famille Sekoua est représentative de ces Tchèques qui, après des décennies de communisme, misent énormément sur l'ouverture. Mais parfois, la mère de famille *«doute»* de ses choix. *«Après 1989,* se souvient-elle, *certains ont voulu remettre totalement à plat les principes d'éducation. D'autres, au contraire, ses sont crispés pour ne toucher à rien. On a le sentiment que chacun cherche, mais personne ne sait ce qui convient vraiment. On ne souhaite pas revenir en arrière, mais on voudrait retrouver un peu du calme que nous connaissions dans notre propre jeunesse.»*

B. G.

Ici, des commentaires sur les «bons» ou «mauvais» élèves comme en émettent des enseignants en France ne sont pas imaginables.

Le rayonnement de l'Institut culturel

■ L'Institut français de Prague dispense des cours de français à 4 500 personnes. Les inscriptions connaissent une forte hausse et devraient dépasser la barre des 5 000 d'ici à la fin de l'année. Créé dans les années 1920, l'Institut a fermé après le coup de Prague de 1948. Il avait partiellement redémarré en 1967. Le nouvel institut a été inauguré par François Mitterrand en 1993.

L'Institut va participer à la formation de 1 300 fonctionnaires tchèques qui vont apprendre le français dans le cadre d'un programme européen. La République tchèque (entrée dans l'Union européenne en 2004) assurera en effet en 2009 la coprésidence du conseil de l'Union européenne avec la France et la Suède.

MÉTÉO

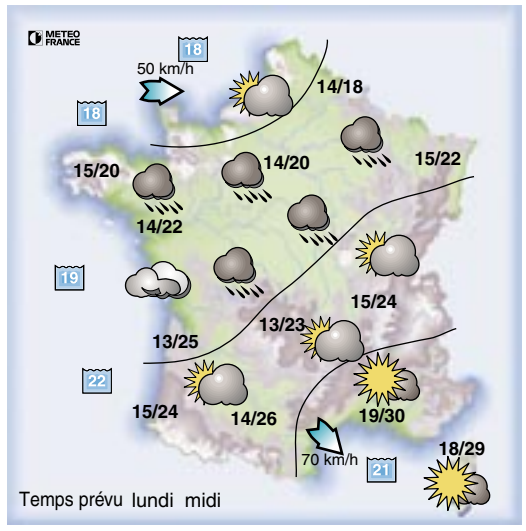

AUJOURD'HUI :

Nouvelles pluies sur les régions de la moitié nord

Le ciel est souvent gris sur **les régions de la moitié nord** avec de la pluie faible de **la Bretagne au Val de Loire et à l'Île-de-France**, plus continue **du Nord-Picardie au plateau lorrain.** Quelques trouées apparaissent en journée près de **la Manche, de la pointe du Cotentin au Boulonnais. De l'Aquitaine à Midi-Pyrénées,** nuages et éclaircies alternent. Il fait beau sur le midi et **les Alpes du Sud.** Le mistral et la tramontane soufflent entre 50 et 70 km/h. Les températures sont en légère baisse sur **la moitié nord et en hausse au sud.**

DEMAIN :

Le temps devient plus sec

Le temps devient plus sec sur l'ensemble du pays même si le matin, quelques pluies résiduelles s'étendent du **Massif central au nord-est et aux Alpes du Nord.** Il fait beau sur **les régions méditerranéennes.** Ailleurs, nuages et éclaircies alternent. Le mistral reste sensible entre 40 et 60 km/h ainsi que le vent d'ouest sur **le Var et la Corse.** Les températures sont en légère hausse.

MOTS CROISÉS

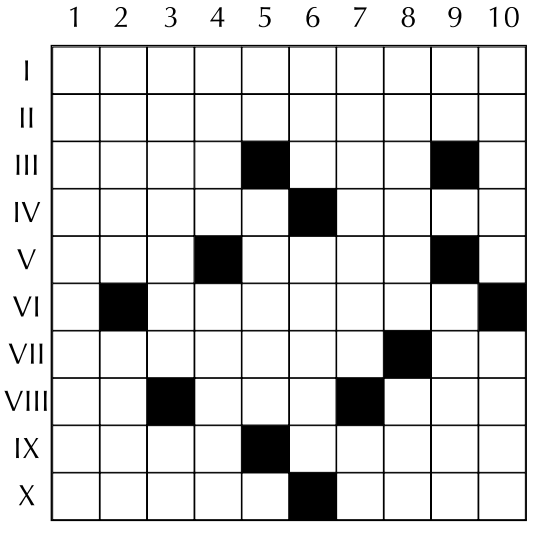

Problème 3912 d'Arthur Gary

Horizontalement. – **I.** Où on se fait des taches. – **II.** Favorisées. – **III.** Fait le point. Choquant. – **IV.** Ils font des éclats quand ils explosent. Vivant sur Terre. – **V.** Vieille furie. Rêvasser. – **VI.** Couchées. – **VII.** Maladies du foie. Partie de sesterce. – **VIII.** Début d'épitaphe. Tranché. Elle permet de réussir son entrée. – **IX.** Est civil en mairie. Épinceté. – **X.** Produits laxatifs. Résultats des attaques.

Verticalement. – **1.** Hécatombes. – **2.** Fond quand on le croque. Île parisienne. – **3.** Vainqueur. Période. – **4.** Berceau de Kipling. Va pratiquer le parasitisme. – **5.** Saint sur le calendrier. Policier sans scrupule. – **6.** Pillage. Privé de chef. – **7.** Reconnues. Des lignes importantes. – **8.** Impartial. On y saute joyeusement. – **9.** Fait partie des règles. Bonjour. – **10.** Crocs. En Normandie.

Solutions du n° 3911 d'Arthur Gary

Horizontalement. – **I.** RESIDENCES. – **II.** EMANATION. – **III.** NORD. CELTE. – **IV.** FILER. CIEL. – **V.** OS. CITE. TA. – **VI.** CITY. TER. – **VII.** CONSERVE. – **VIII.** EGEE. AERAI. – **IX.** ERS. ANURIE. – **X.** SE. PISTEES.

Verticalement. – **1.** RENFORCEES. – **2.** EMOIS. OGRE. – **3.** SARL. CNES. – **4.** INDECISE. – **5.** DA. RITE. AI. – **6.** ETC. TYRANS. – **7.** NIECE. VEUT. – **8.** COLI. TERRE. – **9.** ENTETE. AIE. – **10.** ELARGIES.

Economie&entreprises

ARCHIVE FAMILLE MOUEIX

Une carte postale éditée à partir d'une photo prise en 1946 à Fontroque, le berceau de la famille Moueix à Saint-Émilion.

DYNASTIES D'ENTREPRISE (7/7) Cette famille est aujourd'hui à la tête de plusieurs crus prestigieux du vignoble bordelais, dont pétrus

Les Moueix ont un sens très aigu de la vinification

DES CRUS PRESTIGIEUX

■ **Le château-pétrus** est l'un des plus célèbres vins du vignoble bordelais. Il s'en produit chaque année 54 000 bouteilles. Aujourd'hui, une caisse de pétrus peut se vendre aux enchères plusieurs dizaines de milliers d'euros, selon le millésime.

■ **Le château-tauzinat-l'hermitage** est un des plus anciens crus de Saint-Émilion. L'histoire mentionne cette propriété dès 1670. La demeure édifiée alors devient au XVIII[e] siècle la propriété du comte Jacques Amédée de Carles.

■ **Le château-taillefer,** qui s'étend sur 12 hectares, est la première propriété viticole acquise par la famille Moueix à Pomerol. Son origine remonterait au milieu du XVIII[e] siècle.

BORDEAUX
De notre correspondante régionale

«*Belle et douce nature, je vous dois une larme au bord de mon tombeau, l'air est si parfumé, la lumière est si pure, au regard d'un mourant le soleil est si beau.*» Jean-Pierre Moueix a récité, à table, debout devant la famille réunie, *L'automne* de Lamartine. L'exercice lui était familier et enchantait ses proches. Mais ces vers, les derniers, eurent l'élégance des adieux. Le «patriarche» ne dit plus un seul mot, jusqu'à sa mort, trois mois plus tard, à l'âge de 90 ans, en mars 2003. «*Il a arrêté là, à jamais, sa parole d'homme*», dit son fils Jean-François, aujourd'hui propriétaire de château-pétrus.

La formidable aventure de la famille n'était pourtant inscrite nulle part. Elle tient son nom de «mou», la mauvaise terre, celle où rien ne pousse. Comme tant d'autres, Antoine quitte, à la fin du XIX[e] siècle, les pauvres pâturages de Corrèze. Il suit la voie naturelle de la Dordogne vers Bordeaux et commence en 1902 une carrière de négociant en vins à Libourne. Son frère Jean, qui a pris l'autre route vers Paris, abandonne la crémerie pour le rejoindre. Ensemble, ils vont bâtir les fondations de l'empire.

En 1923, Antoine Moueix achète sa première propriété à Pomerol, le plus petit des vignobles bordelais. Déjà, le majestueux pétrus, aux subtils parfums de truffe, lui apporte sa notoriété. Mais la famille n'en est pas encore là! Antoine se contente des vignes de Château Taillefer, l'une des plus importantes du terroir, qui appartient aujourd'hui à ses arrières petits-enfants les «Héritiers Marcel Moueix». Ce sont les fameux 18 ha, achetés avec le prix de la vente de 20 ha de terres ingrates en Corrèze! Dans les années 1930, il acquiert des vignobles dont fontroque, devenu le berceau de la famille à Saint-Émilion.

À l'époque, la France subit l'effet retard de la crise de 1929 aux États-Unis. Les terres ne valent plus rien, et la récolte est difficile à vendre. Jean-Pierre, fils de Jean, prend les choses en main. À 22 ans, il part proposer directement chez les gens en Bretagne, en Normandie, puis en Belgique et en Hollande, des vins rugueux et solides. À 24 ans, il crée à son tour une maison de négoce à Libourne, et s'intéresse d'abord aux vins délaissés de la rive droite. Il repère vite les meilleurs saint-émilion, les grands pomerols, et trouve preneurs dans toute l'Europe, puis aux États-Unis après la guerre. En quelques années, il bâtit un véritable empire, les Établissements Jean-Pierre Moueix. Dans les années 1950, il achète des crus superbes en Pomerol et Saint-Émilion, trotanoy, La fleur pétrus, magdeleine, lagrange… Il s'intéresse aussi à des vignobles plus modestes à Fronsac.

Dans le même temps, l'autre branche familiale acquiert aussi des crus délaissés devenus prestigieux. Marcel puis Armand prennent le contrôle du marché, et deviennent de grands négociants. Les Moueix ont toujours basé leur politique sur le choix de la qualité des crus, sur la diffusion exclusive des vins des propriétés, sur l'ouverture à tous les marchés, sans complexes. Particuliers, grossistes, restaurateurs, ils n'ont négligé personne. Ni aucun pays. Les Moueix ont aussi le flair pour choisir des terroirs magnifiquement exposés, et un sens très aigu de la vinification. En 1943, Jean-Pierre, qui devient la figure emblématique de la famille, obtient l'exclusivité de la distribution de pétrus et en fait un vin mythique. Dans les années 1960, il le fera découvrir aux Kennedy et au gotha international. Moueix est lancé, et le pomerol, jusqu'ici simple objet de curiosité, aussi. En 1964, il achète 50 % des parts de Pétrus, puis augmente sa surface de 5 ha, et devient enfin, en 2000, propriétaire, des 11,5 ha les plus convoités au monde!

Les Moueix ont aussi le flair pour choisir des terroirs magnifiquement exposés.

La plupart des grandes acquisitions sont restées dans la famille, à l'exception d'une dizaine d'entre elles, vendues pour garder un «*esprit humain et familial*» à la société. Jean-François préside également aux destinées de la florissante maison de négoce Duclot. Christian, lui, préside les Établissements Jean-Pierre Moueix et dirige Pétrus, tandis que son fils Édouard est directeur commercial pour l'Amérique-Asie. La famille occupe neuf pages du *Ferret*, la «bible» des vins de Bordeaux, et 27 dans le guide *Parker*. On y trouve aussi les prénoms de femmes talentueuses, Marie-José, Nathalie, Catherine…

Mais les deux figures mythiques de la famille ont laissé beaucoup plus. Tandis que son cousin Armand, amateur d'art éclairé, se passionnait pour la politique, Jean-Pierre est devenu l'un des hommes les plus cultivés de son temps. La culture profonde d'un humaniste chrétien, «*qui redonnait*, dit son fils, *ce qu'il avait acquis*». Il fut ainsi l'un des plus grands collectionneurs français de peintures. L'un des premiers à acheter Bacon, Rosko, Picasso ou Lhote, dont cinq toiles viennent d'être offertes au musée de Bordeaux.

ROSALYNE BOTTREL

FIN

Portrait

Alain Moueix cherche «modestement à se faire un prénom»

■ Modeste, réservé, le neveu de Jean-Pierre Moueix, âgé de 41 ans, est œnologue et ingénieur, diplômé de l'Ecole supérieure d'agriculture de Toulouse. Il a fait ses premières armes dans l'entreprise familiale, puis dans une propriété en Nouvelle-Zélande. Depuis, il élabore avec passion et talent les vins des châteaux mazeyres à Pomerol et fonroque à Saint-Émilion. Depuis 1998, il est aussi propriétaire d'un superbe vignoble, Ingwe, en Afrique du Sud. Particulièrement attaché à la qualité et à l'éthique, il est cofondateur et vice-président du cercle Rive droite des grands vins de Bordeaux, qui rassemble 120 châteaux, et président de l'Association des grands crus classés de Saint-Émilion.

«*Je suis très fier de ceux qui m'ont précédé, et je mesure la chance que j'ai d'exploiter la propriété d'origine. J'essaie modestement de me faire un prénom, de ne pas me raccrocher à l'identité des autres. Mais je ne travaille que le vin. Je suis le seul de la famille à ne pas être aussi négociant. Ma passion, c'est la terre et la vigne. Ce n'est pas une plante comme les autres. Je n'ai jamais la sensation d'avoir compris ce qui se passe dans sa transformation, chaque millésime est différent. Il y a très peu de répétitivité dans ce métier.*» Alain Moueix a ainsi choisi de développer une viticulture bio, de revenir aux équilibres naturels, sans utiliser aucun produit chimique de synthèse. Son objectif est de faire de fontroque le premier cru classé certifié bio.

Face à la crise qui traverse le secteur, il adopte un discours volontariste, même s'il reconnaît qu'avec ses grands crus classés, il a moins de mal que d'autres à écouler sa production. «*Aujourd'hui, il faut tenir compte de la communication, et surtout se poser les bonnes questions au lieu de se lamenter. Je suis, par exemple, en train de mettre en place une distribution sectorisée. Avec une exclusivité territoriale, les négociants seront plus motivés pour faire un vrai travail de fond et de communication sur la marque*», explique-t-il. Son constat est cependant sans complaisance: «*Bordeaux va essayer de remettre les choses à plat, alors qu'il aurait fallu s'y prendre avant. On a un vignoble très atomisé, dans une ère de mondialisation. C'est un avantage pour le haut de gamme, un handicap pour les vins d'entrée de gamme. L'offre est trop compliquée, trop hétérogène, et on a du mal à travailler sur la marque. Ceux qui ont des réseaux s'en sortent, mais ceux qui sont dans le système du négoce souffrent, car le négoce n'est pas là pour les financer, mais pour vendre et acheter. S'il n'y a pas d'acheteurs derrière, il n'y a pas de distribution.*» Selon lui, les méthodes employées en Afrique du Sud mériteraient d'être regardées de plus près en France. «*Une fois par an, tous les vins sont dégustés à l'aveugle, et l'on regarde si le vin a le style et le prix qui va bien au marché.*» Basique, mais efficace.

R. B.

RACONTE-MOI L'HOMME *(5/9)*

« Le doute sur l'universalité affecte la cohésion sociale »

René Rémond resitue la crise actuelle du lien social et de la démocratie représentative dans le contexte des quarante dernières années. L'historien, membre de l'Académie française, rappelle les fondements de l'action des chrétiens dans une vision de l'homme tirée de l'Évangile

ENTRETIEN

René Rémond
Historien, membre de l'Académie française

Nos sociétés vivent sous l'effet des ruptures des appartenances traditionnelles. Comment expliquez-vous la fin du consensus selon lequel un socle de valeurs fondait le lien social et se transmettait de génération en génération ?

René Rémond : J'en vois pour preuve certains changements de comportements. Tels les petits incidents de la vie quotidienne, assez nombreux pour qu'on ait forgé un concept nouveau qualifiant cette altération des conduites ordinaires : celui d'incivilité, qui désigne le délaissement de pratiques élémentaires comme s'effacer pour laisser passer, céder sa place, attendre pour donner son avis qu'on vous l'ait demandé : autant de gestes dont on découvre qu'ils n'étaient pas naturels, mais l'œuvre d'un effort séculaire pour aménager une société policée et substituer l'aménité de relations courtoises à la brutalité des rapports de force.

La banalisation d'autres comportements est révélatrice de l'effacement d'un consensus qui disciplinait les énergies et les soumettait au respect de règles unanimement acceptées. C'est la satisfaction des aspirations personnelles qui est aujourd'hui un impératif catégorique. Ce renversement de la hiérarchie des normes remet en question l'appartenance à une collectivité et menace le lien social.

– Le phénomène est-il propre à la France ?

– Il touche toutes nos sociétés occidentales. Le mouvement qui présente la libéralisation des mœurs comme un progrès et fait de l'affranchissement des contraintes de la morale traditionnelle le test de la modernité nous est venu des îles Britanniques et de la Scandinavie. C'est le dernier avatar de la révolution individualiste, inspirée de la philosophie grecque et de la tradition judéo-chrétienne qui font de la personne la mesure de toute chose et la fin des sociétés politiques. De cette révolution, les effets sont heureusement loin d'être tous négatifs. La banalisation de la violence ordinaire ne doit pas masquer la violence politique qui a considérablement régressé dans nos démocraties. La conscience morale s'est faite plus délicate, et condamne des actes dont elle prenait naguère son parti. Elle est devenue plus exigeante : nos codes répriment plus sévèrement des faits que toléraient nos aïeux, comme le viol, les violences conjugales, les mauvais traitements infligés aux enfants.

– Comment expliquer l'effondrement rapide de l'ancien consensus ?

– Cela reste une énigme. Comme si, à un moment – que l'on peut dater du début des années 1960 –, s'était produite une sorte de cassure dans la transmission de l'héritage : tout un patrimoine de souvenirs historiques, de références littéraires, de convictions, d'habitudes de vie, qui passait depuis la Renaissance de génération en génération et qui tissait entre elles une continuité, est soudain devenu comme une langue étrangère, ou une langue morte. Effet retardé des grandes tragédies du XX^e^ siècle, et singulièrement des grands conflits ? Contrecoup du changement de civilisation induit par les prodigieux progrès des technologies ? Ou anticipation de la mondialisation, dont nous discernons qu'elle a fait entrer l'humanité dans une autre ère de son histoire ?

– Ce qui n'exclut pas d'autres raisons encore…

– Certaines sont plus directement liées au phénomène lui-même. La sacralisation de la modernité et, corrélativement, la disqualification qui frappe ipso facto tout ce qui est tradition ; le seul fait de qualifier de traditionnel, par exemple, le mariage suffit à le relativiser et à le rendre obsolète. Sans qu'on songe jamais à s'interroger sur les raisons objectives qui justifieraient la supériorité présumée de l'innovation sur la fidélité aux usages. Dans la controverse sur la durée des institutions, n'avait-on pas invoqué en faveur du quinquennat l'idée qu'une durée de cinq ans était réputée plus moderne que sept, comme si l'accélération du rythme et les changements qu'elle engendrerait étaient de soi positifs ?

> « Un mélange de suspicion et d'esprit critique fait aujourd'hui le fond de l'esprit public. Il n'encourage guère le citoyen à sacrifier ses aises, son confort, à l'intérêt général. »

– Comment s'est traduite sur les institutions cette disqualification de la tradition, des institutions dont la mission est précisément d'assurer cette transmission ?

– Que l'on songe à cette institution qui a charge de transmettre le savoir acquis. Des collèges jésuites du XVI^e^ siècle aux lycées de la III^e^ République, c'est l'enseignement qui a assuré la transmission du patrimoine culturel et la pérennité des valeurs morales qui fondaient le lien social. Or, dans les années 1960 – nous nous retrouvons à ce moment de l'histoire –, l'enseignement a subi de plein fouet les effets de l'esprit du temps et d'un nouveau conformisme, l'impact d'une critique radicale par une école sociologique qui a détruit la confiance de la société et sapé l'estime que les enseignants avaient pour leur métier. Ils pensaient travailler à la démocratisation et pour la promotion sociale : on les assurait qu'ils concouraient à la reproduction d'une caste. Ils s'imaginaient diffuser des valeurs universelles : on leur démontrait qu'ils entretenaient des idées qui perpétuaient la domination d'une classe ; l'institution s'en est trouvée délégitimée.

Avec ce doute sur l'universalité, nous touchons sans doute à la racine même de la crise qui affecte les valeurs sur lesquelles se fonde la cohésion du corps social : si ces valeurs n'étaient que celles d'une classe sociale ou d'une civilisation particulière, sur quoi édifier un socle commun ? Un mélange de suspicion et d'esprit critique fait aujourd'hui le fond de l'esprit public et règle nos relations avec la politique. Il n'encourage guère le citoyen à sacrifier ses aises, son confort, à l'intérêt général ou à des valeurs réputées supérieures.

– Vous avez publié en 1993 un essai intitulé *La politique n'est plus ce qu'elle était*. Les années écoulées ont-elles vérifié votre diagnostic ?

– Sans conteste, à partir de la crise du lien social qui vient d'être évoquée. La crise de la démocratie représentative, dont je discernais les prodromes, s'est manifestement aggravée. Depuis, les électeurs ont congédié toutes les majorités sortantes et désavoué tous les gouvernements et leurs choix fondamentaux. Nous en sommes aujourd'hui à notre sixième renversement de majorité en un quart de siècle. Si l'alternance est assurément un gage de démocratie, pareille instabilité (qui fait un saisissant contraste avec la stabilité des années 1958-1981) est préjudiciable : elle va à l'encontre de l'exigence de durée qui est inséparable de toute action politique. Aucune majorité n'a obtenu de poursuivre la politique qu'elle avait ébauchée. Cette versatilité traduit l'impatience des électeurs, pressés de recueillir les résultats des effets d'annonce auxquels se réduit trop souvent l'initiative politique.

– Cela se traduit-il également par la montée des partis extrêmes ?

– Au temps de la stabilité, les forces politiques qui raisonnaient en termes d'exercice du pouvoir recueillaient quelque 90 % des suffrages exprimés. Aujourd'hui, les extrêmes, qui ne se soucient pas des responsabilités et misent sur l'exploitation des motifs de mécontentement, additionnent 30 % des votes, et leur progression exerce des effets négatifs sur les partis de gouvernement, qui se croient obligés de faire des concessions à la démagogie. Le phénomène s'observe à gauche comme à droite, sous les traits du populisme. À gauche, la culture de gouvernement acquise avec la pratique du pouvoir ne résiste pas longtemps à la séduction de l'utopie ou à la fascination des propositions doctrinaires.

Cette attirance irrésistible pour les thèses intransigeantes conduit par exemple les postulants à la présidence de la République, ●●● même les plus avertis, de la nécessité de prendre en compte les réalités, à se composer un personnage de doctrinaire pur et dur. S'il y a une exception française en politique, elle est bien dans cette incapacité de la gauche à construire, à l'instar des autres pays européens, une social-démocratie. La gauche révère la mémoire de Jean Jaurès, mais c'est Jules Guesde qui continue d'inspirer ses rêves. Par ailleurs, l'audience rencontrée par le discours démagogique mesure l'étendue de l'ignorance et dénote la méconnaissance de la réalité de la politique ; une attente excessive, une culpabilisation injustifiée et un rejet pareillement déraisonnable.

> **« Les positions que défendent les chrétiens à propos de l'homme ne sont pas des revendications proprement confessionnelles, mais l'expression d'une conception à portée générale. »**

– À partir de ces constats sur la situation de notre pays, quel peut être le rôle des chrétiens comme citoyens, compte tenu du caractère pluraliste de la société et du principe de laïcité ?

– C'est une chance pour l'Église – pour la France aussi – que, les libertés religieuses n'étant plus menacées ni l'enjeu des luttes politiques, les catholiques n'aient plus de revendications propres ni d'intérêts particuliers. Ils sont libres de mettre leur action au service de valeurs universelles et de la communauté nationale. Mais cet acquis a un envers : nos compatriotes n'ont pas tous perçu l'ampleur du changement ; nombre d'entre eux restent imbus de préjugés d'un autre âge, de préventions archaïques, ou attachés à une interprétation de la laïcité qui tient toute expression du fait religieux dans l'espace social comme une atteinte à la liberté de conscience. Cette frilosité, qui est particulièrement vive chez les politiques, oblige les chrétiens à une grande retenue dans leurs actions collectives, en évitant notamment tout ce qui pourrait accréditer le fantasme d'une volonté cléricale de rétablir sa tutelle sur la société et sur les conduites individuelles.

– Cela posé, vous invitez les chrétiens à être plus présents dans la vie publique. Selon quels principes ?

– Cette action se base sur une vision de l'homme déduite de l'Évangile. Les Églises héritent de leur longue histoire une connaissance et une expérience de la nature humaine. N'est-ce pas ce que signifiait la belle expression de Paul VI, parlant de l'Église *« experte en humanité »* ? Les positions que défendent les chrétiens à propos de l'homme ne sont pas des revendications proprement confessionnelles, mais l'expression d'une conception à portée générale. Ce que reconnaissaient implicitement les pouvoirs publics en introduisant dans le Comité de bioéthique, appelé à conseiller les politiques, des représentants qualifiés des grandes traditions philosophiques et religieuses.

Les Églises ont une mission essentiellement éducative en deux directions : éduquer les consciences individuelles, et éclairer la conscience collective. La formation des consciences personnelles compte elle-même deux volets distincts : l'un, que l'on peut dire civique, est de l'ordre des valeurs, et plus proprement de la responsabilité des communautés religieuses ; l'autre est plutôt de l'ordre de la connaissance, et favorise l'acquisition d'une authentique culture politique – car la politique n'exige pas moins que tout autre secteur d'activité compétence et apprentissage. À cette mission sociale, on doit dire que les Églises ont répondu : elles ont été des viviers de militantisme.

Quant au rôle des Églises comme institutions, il peut emprunter des voies différentes. Il peut être normatif, critique, voire prophétique : autant de modes d'une action éducative. Critique, si les décisions collectives ou les comportements allaient à l'encontre des valeurs reconnues. Prophétique, pour désigner éventuellement des objectifs, suggérer qu'il peut y avoir des modes de vie plus conformes aux préceptes évangéliques, à égale distance de la résignation à la fatalité et de l'angélisme ignorant de la complexité des réalités terrestres et de l'ambiguïté de la nature humaine.

RECUEILLI PAR ROBERT MIGLIORINI

DEMAIN
Bernard Perret

Prolongez cette série d'entretiens avec le film « Raconte-moi l'homme » disponible à partir du 24 août 2006 sur le site **lejourduseigneur.com**

PORTRAIT

En réponse au désenchantement ambiant, René Rémond plaide pour un christianisme raisonnable et ouvert, relevant les défis intellectuels de notre temps

Un historien du présent

L'année de ses 88 ans, l'historien René Rémond ne ralentit guère la cadence. Son agenda connaît peu de cases libres, même si durant la période estivale il se retire en famille à Manosque. Conférences, colloques, ouvrages, diverses responsabilités, participation à de nombreux groupes : la pertinence de ses analyses, sa passion du consensus et son engagement de citoyen sont souvent sollicités. Il est également assidu aux séances hebdomadaires de l'Académie française, où il a été élu en 1998 au fauteuil de François Furet.

Homme de la France de l'Est où s'est souvent joué le destin national, René Rémond est né dans le Jura en 1918, quelques semaines avant la fin de la Grande Guerre. Au terme de sa formation, ce Parisien d'adoption choisit d'enseigner l'histoire, qui permet *« d'entrer dans la pensée d'autrui »* et ainsi de transmettre inlassablement aux nouvelles générations, cultivant un devoir de mémoire et une histoire au présent. Son parcours professionnel – après une thèse consacrée à l'image des États-Unis en France – est notamment marqué par son enseignement à la Fondation nationale des sciences politiques, dont il est le président depuis 1981, et à l'université. René Rémond a notamment été président de l'université de Nanterre de 1971 à 1976, en une période agitée. Le spécialiste de sciences politiques a toujours manifesté son intérêt pour les médias, tant écrits qu'audiovisuels. On se souvient de ses analyses à chaud sur les plateaux de télévision, lors des grandes soirées électorales.

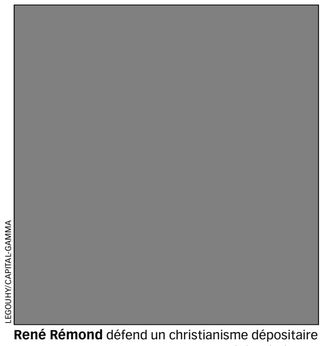

LEGOUHY/CAPITAL-GAMMA

René Rémond défend un christianisme dépositaire d'une vision de l'homme qui est d'intérêt général.

Formé à la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) dont il fut secrétaire général en 1946, René Rémond est un chrétien engagé. Inlassablement, cet ancien président du Centre catholique des intellectuels français (CCIF, aujourd'hui disparu) plaide pour un christianisme raisonnable et ouvert, relevant les défis intellectuels auxquels les sociétés sont confrontées. Il appelle de ses vœux une Église éducatrice de la liberté de conscience. René Rémond s'est inquiété, dans ses récents ouvrages, de la défiance croissante envers le fait religieux et des rapports entre religion et société. L'effondrement de pans entiers du catholicisme, en particulier sur le plan culturel, ne pouvait le laisser indifférent. Il a plaidé avec insistance pour un christianisme dépositaire d'une vision de l'homme qui est d'intérêt général, et dont il passait en revue dans un essai récent *Les grandes inventions du christianisme* (Éd. Bayard). Il a également participé en tant qu'universitaire aux travaux de la commission Stasi sur la laïcité installée en 2003. *« Je suis prêt à parier que l'homme sera capable demain encore d'ouvrir des chemins de liberté et d'espérance »*, dit-il encore, en réponse au désenchantement ambiant.

R.M.

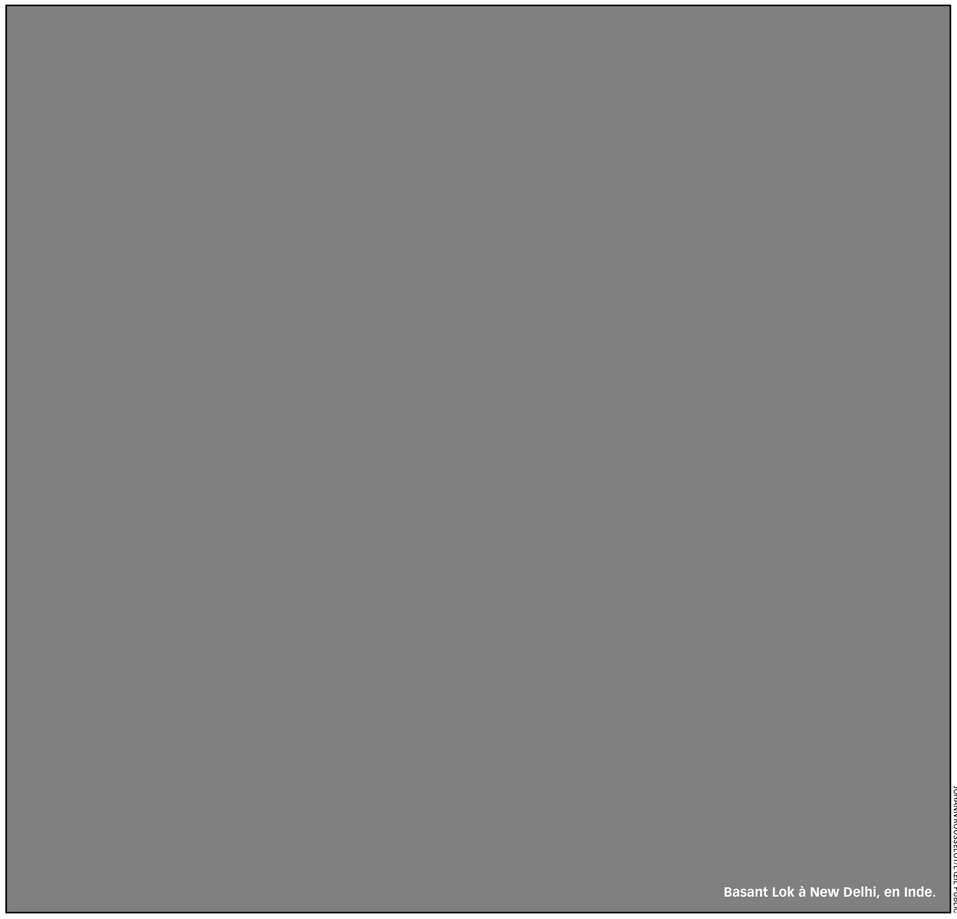

JOHANN ROUSSELOT/L'ŒIL PUBLIC

Basant Lok à New Delhi, en Inde.

CITATION

« Le pire ennemi de l'homme est lui-même »

■ « Qu'est-ce que l'homme ? Le questionnement vient du plus profond des civilisations. C'est le cri lancé par le Psalmiste de l'Ancien Testament, repris en écho par le chœur dans la tragédie de Sophocle, *Antigone*. Il est certain que ceux qui récusent aujourd'hui l'anthropologie chrétienne ne le font pas tant au nom d'un discours métaphysique sur Dieu qu'à partir d'une vision de l'homme, de sa conscience et de sa liberté. (…) Loin de moi l'idée de jouer les devins ou d'être un de ces *"prophètes de malheur"* que stigmatisait naguère le pape Jean XXIII. On peut certes craindre les catastrophes naturelles et les dérèglements écologiques. (…) Quant à l'évolution politique des sociétés humaines, nous avons aussi à être vigilants. Qui aurait prévu, au début du XX^e^ siècle, les deux guerres et les régimes totalitaires ? Tout compte fait, à mon avis d'historien, le siècle dernier a mieux fini qu'il n'a commencé, mais il n'empêche que d'inquiétants phénomènes menacent le vivre-ensemble de l'humanité : le terrorisme, les pratiques mafieuses dans les anciens pays de l'Est, une dérive par trop libérale de l'économie. Par-dessus tout m'épouvantent l'éventualité du clonage et la coexistence de deux humanités. Je crois cependant que le pire ennemi de l'homme est lui-même. Le tragique de l'histoire humaine le prouve abondamment. Toutes les utopies qui ont pensé éradiquer le mal dont elles attribuent l'origine à des causes extérieures ont échoué. »

René Rémond
Le nouvel anti-christianisme, entretiens avec Marc Leboucher, Desclée de Brouwer, 150 p., 18 €.

BIBLIOGRAPHIE

UNIVERSITAIRE, HISTORIEN AU PRÉSENT

Les droites en France, Aubier, 1982, première édition en 1954, 540 p., 25 €.
Les droites aujourd'hui, Audibert, 2005, 18 €.
La vie politique de France, 3 tomes, Pocket, 2005, 10 € chaque.
Valeurs et politique, avec J.-D. Durand et R. Ladous, Beauchesne, 1992, 192 p., 21 €
Une mémoire française, Desclée de Brouwer, 2002, 231 p., 18 €.
La politique est-elle intelligible ?, Complexe, 1999, 285 p., 19,90 €.
La politique n'est plus ce qu'elle était, Flammarion, 1993, 222 p., 7,50 €.
Le XX^e^ siècle, Fayard, 2002, 39 €.
Introduction à l'histoire de notre temps, 3 tomes, Seuil-«Points», 1974-1989, 8 €.
La règle et le consentement : gouverner une société, Fayard, 1979, 480 p., 12,5 €.
Histoire des États-Unis, PUF, 2003,127 p., 8 €.
Du mur de Berlin aux deux tours de New York, Bayard, 2002.

MILITANT D'UN CHRISTIANISME RAISONNABLE

Cent ans d'histoire de La Croix, actes de colloque, Bayard-Centurion, 1988, 471 p.
Touvier et l'Église, rapport de la commission Decourtray, Fayard, 1992, 417 p., 20 €.
Histoire de la France religieuse, Seuil, 1988-2001, 4 tomes (en collaboration).
Le catholicisme français et la société politique, Éditions de l'Atelier, 1995, 320 p., 15 €.
Religion et société en Europe, Seuil-«Points», 1998, 303 p., 7,50 €.
Les grandes inventions du christianisme, Bayard, 1999, 250 p., 19,82 €.
L'invention de la laïcité, Bayard, 2005, 249 p., 19,82 €.
Le christianisme en accusation, Desclée de Brouwer et Albin Michel, 2000, rééd. 2005, 220 p., 7,50 €.
Le nouvel anti-christianisme, Desclée de Brouwer, 2005, 150 p., 18 €.

Les dates indiquées sont celles des éditions disponibles.

L'Italie vue par les photographes italiens

Cette semaine : **Paolo Verzone**

«Slow Food» est un mouvement fondé en 1989 et dont le siège est à Bra, dans le Piémont. Son but : lutter contre la standardisation des goûts et travailler pour la sauvegarde des traditions culinaires locales en développant un modèle d'agriculture moins intensif et riche en biodiversité. Slow Food est aussi le titre et le thème du reportage du photographe turinois Paolo Verzone, né en 1967 et membre de l'agence Vu, qui s'est intéressé au mode de vie des habitants d'un village «Slow Food» du Piémont, et à ses paysages.

Une balade italienne

(choses aperçues et souvenues)

Par Bernard Chambaz **(18/20)**

Pinerolo, le 2 juillet.

Personne n'y peut rien. On croit connaître un livre, parce qu'on en a saisi la quintessence et retenu les détails les plus saisissants. Et puis on se rend compte que quelque chose nous a échappé : la comparaison entre l'étape du jour et la paroi de l'Eiger tout incrustée de glace verte, l'idée qu'en comparaison les Dolomites sont une plaisanterie et que le premier col suffirait à épuiser un taureau. C'est qu'on a été ébloui par le patronage du vieil aveugle. «*À quoi servirait ce qu'il est convenu d'appeler les études classiques si…* (mais il n'y a de point de suspension que sur la couverture du livre, pas dans le texte)… *les fragments qui nous restent à l'esprit ne faisaient pas partie intégrante de notre modeste existence.*»

Voilà l'avantage de connaître par cœur le terrain. Les mauvaises fées ne m'ont pas empêché de dormir mes six heures, comme toutes les nuits. Pourtant je sais, j'ai lu, que les coureurs ont mis près de dix heures. Il n'y a pas de temps à perdre, je quitte Cuneo par la longue rue qui en est le cardo et j'entame la remontée du val Stura d'abord civilisé puis sauvage, attendri par les taches de lumière matinale qui vous laisse néanmoins entrevoir en esprit le désert des Tartares, pour peu qu'un crachin automnal se substituât au soleil. Le col de la Maddalena commence vraiment à Bersezio puis dans la longue ligne droite d'Argentera avant les premiers lacets. Soudain j'aperçois, deux lacets en dessous, une demi-douzaine de coureurs en maillot blanc, du même club. Ils m'ont repéré, je suis devenu leur proie, c'est naturel, ils accélèrent, je le sais parce qu'au lacet suivant deux d'entre eux ont été distancés, je mets mon point d'honneur à leur résister sans me demander si c'est prudent, je remets une dent ce qui veut dire que j'en enlève une, ce qui reste une façon de parler, je les tiens à distance et sur le replat final vers le lac je constate que j'accrois mon avance. Ils ont réalisé qu'ils ne me rattraperaient pas et ils laissent doucement revenir leurs copains.

En haut, je bascule dans la descente et me dis que le taureau n'est pas épuisé. Je repars à l'assaut de Vars, au moins la première moitié du col car par la suite l'offensive s'émousse sur une pente régulière à 10 % et j'attends patiemment que le sommet vienne à moi. Il y a une nouvelle descente à dévaler puis la remontée du Guil. Une flottille de canoës et de kayaks se rafraîchissent dans les remous d'écume sous le chaos des pierriers et la belle ordonnance des mélèzes. Avant les gorges, j'avale mes petits pains au lait, une tranche de jambon de montagne et une banane, je suis alors rattrapé par un cuissu. Plutôt que me caler dans sa roue, je le laisse cent mètres devant, je calque mon rythme sur le sien, jusqu'au pied de l'Izoard où je suis attendu. Là, sur dix mètres, en condensé, voici pour moi toute la foule du Giro 1949 descendue à pied des villages et massée sur les talus pour applaudir le peloton. La famille Blanc et les frères Roux agitent des grosses cloches de vaches qui ont gagné des premiers prix dans les concours agricoles. Jean l'aîné est ébéniste, le pin cembro n'a guère de secret pour lui et ses secrets il les transmet aux jeunes générations, il raconte des histoires drôles et aussi des histoires tristes avec une pudeur dont témoigne sa voix. Jacques le cadet est un champion de ski, il a connu l'époque où on skiait en sabots sur de simples planches en bois, il a toujours le pouls d'un jeune homme de soixante-sept ans, l'âme pas moins, et il m'aurait accompagné pour la remontée du Guil sur son vieux clou à guidon plat s'il ne s'était luxé l'épaule en débitant du bois. Je m'arrête, un peu comme le régional de l'étape qui embrasse sa famille, avant de repartir, ému par leur accueil et par la croix recouverte de métal argenté qui brille tout là-haut au sommet de la Gardiole.

▶ Sur la-Croix.com
Retrouvez les précédents épisodes du feuilleton de l'été

Je rattrape le cuissu avant Arvieux mais je m'arrête à la fontaine pour remplir mes bidons, je le rattrape de nouveau avant Brunissard, dans le kilomètre le plus pentu, mais c'est lui qui me prend quelques mètres à l'entrée de la forêt, qui augmente insensiblement son avantage avant que je ne revienne encore à sa hauteur. Il me jette un regard franc, rien d'un ennemi, rien d'un ami non plus. Au bout de quelques hectomètres, je vois qu'il est à la peine, je me mets en danseuse. Au virage suivant, je constate qu'il a lâché prise et chacun peut vérifier la part de la psyché dans le sport cycliste. Ensuite, je passe devant la stèle en l'honneur de Coppi puis sous le glacis de cailloutis ocre et gris de la Casse déserte et je parviens aux quatre derniers lacets qu'on emballe quand on a les jambes. À l'évidence, elles sont bonnes. Au sommet, j'ai la surprise de retrouver la famille Blanc et les frères Roux. Ils forment une haie d'honneur avec des bâtons de ski, il ne manque que mon amoureuse et les grains de riz pour que je me croie à mes noces. Je repars tandis qu'ils replient la banderole où ils ont inscrit à mon intention en capitales noires la devise d'un cadran solaire. TANT QUE TU VIS, VIS! Ainsi j'effectue la descente à tombeau ouvert, je double des voitures dans les épingles à cheveu, mais je rêve d'un pédalier plus large pour aller plus vite encore.

Le col du Montgenèvre n'a pas ma faveur à cause du trafic. En prime, un efflanqué me laisse sur place. Je me console comme je peux, ce n'est pas le moment de gamberger. J'appelle à moi les grands ancêtres, à chacun son col, à Giono dans sa quatre-chevaux décapotable la lumière rousse du Montgenèvre, à Stendhal sur sa rosse les arbres nains du Grand Saint-Bernard, à Montaigne les névés sur sa luge tirée par des porteurs italiotes, on ne peut rêver meilleure compagnie. Plus qu'un col quand je rentre en Italie, à l'ancien poste de douane à Claviere. Ensuite je m'amuse à garder mes lunettes de soleil pour dévaler les tunnels comme une boule de flipper.

Cesana Torinese, j'y ai mes habitudes, cappuccino e gelato, mais ce sera pour une autre fois. Je sais ce qui m'attend, un premier tiers ardu, un deuxième facile, un troisième qui sera le dernier, très relevé sur quelques hectomètres, la tour cylindrique de Sestrière en vue. Toute l'ascension, je me répète la vieille apostrophe à Michel Strogoff, «*Regarde! de tous tes yeux regarde!*», et ce n'est pas ma faute si à un moment les glaciers font luire leur sabre étincelant à peine atténué par les gentianes dans les prés au premier plan. Je sais que j'ai réussi, je sais depuis Salerne et Bolzano que sauf accident je vais réussir, mais – cette fois-ci – j'y suis.

La route jusqu'à Pinerolo est une partie de plaisir incroyable et, dans le jargon, une belle partie de manivelles. Après la descente proprement dite, ponctuée par les villages aux toits de lauze et les fanfares d'oiseaux invisibles, je fonce dans un long faux-plat sous un ciel devenu nuageux. À l'approche de l'arrivée, je serre le poing de joie, je lève les bras comme si j'avais huit ans ou quinze, je suis même sûr d'avoir chanté. Je ne sais plus si j'appuie sur les pédales comme un forcené ou si je les effleure. En résumé, j'éprouve une sensation de bien-être d'une intensité rare.

Sur le rond-point, adossé à un muret, mon vélo posé contre un massif de lauriers roses dans la lumière qui décline, j'attends la voiture du signor Bonaimé. Lui qui a passé trois semaines à m'attendre, à acquérir le statut de philosophe stoïcien, patiente dans les retours du dimanche soir. J'aurai donc mis à peine douze heures, arrêts déduits. Je sens mes jambes souples, le cœur déjà au repos. Autrement dit, je suis sur un nuage qui est peut-être celui de Minerve. Pour leur part, Achille et Hector sont arrivés de longue date. Je jubile même si moi dans toute cette histoire vaguement tronquée, je suis, au mieux, Priam.

(À suivre)

© La Croix/Bernard Chambaz/ Éditions Panama

Publicité

TERRE ENTIÈRE
CULTURE • VOYAGES • PASSION

Croisière Marie, Mère de Dieu

En Méditerranée du 20 septembre au 1er octobre
avec l'Abbaye de Sylvanès et l'Institut Catholique de Toulouse

Renseignements et inscriptions : 01 44 39 03 03
www.terreentiere.com

Culture

PORTRAIT

Jean-Marie Barbe, vigie du documentaire

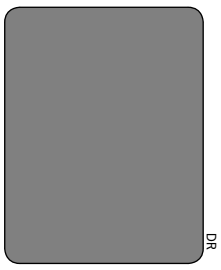
DR

Le réalisateur ardéchois a bâti une place forte du documentaire de création dans son village natal, Lussas, où les États généraux du film documentaire se sont ouverts hier soir. Dans ses projets, celui d'accompagner le documentaire vers d'autres supports que la télévision.

«*En bon paysan, mon souci est que les choses durent.*» Jean-Marie Barbe, 50 ans, a construit son utopie les pieds ancrés dans la réalité. Au premier étage de l'«*épicerie du documentaire*», installée dans l'ancien commerce de sa mère, le réalisateur évoque une tradition familiale de la libre-pensée pour expliquer comment d'une association créée en 1979 au cœur de l'Ardèche sont nés deux sociétés de production, une «Maison du doc'», où peuvent être visionnés des milliers de films, une résidence d'écriture, un mastère de réalisation… et un festival. Autant de structures que «*la locomotive*», comme on le surnomme, a lancées puis abandonnées à d'autres. «*Confier toujours les choses et les êtres aux gens qui les rendent meilleurs*», explique-t-il, citant Bertolt Brecht. Des États généraux du film documentaire, qu'il contribua à créer en 1989, il ne s'occupe plus que des sélections «*Plein air*» et «*Afrique*», recoupant ses préoccupations du moment.

Sa dernière structure, «*Doc Là*», date de février dernier et veut aider certains pays émergents (Colombie, Cambodge, Palestine, Sibérie…) à se doter d'un tissu de réalisateurs et de producteurs indépendants. Pour lui, le documentaire de création est un «*enjeu de civilisation dans ce siècle de l'image, comme a pu l'être le développement d'une littérature locale aux XIXe et XXe siècles. Il est fondamental que ces pays puissent porter leur propre regard sur leur réalité*». Parallèlement, Jean-Marie Barbe accompagne le «*divorce à l'amiable*» d'avec la télévision, qui, après avoir «*sauvé*» le documentaire, participe à son «*formatage*». Pour «*créer une nouvelle économie du documentaire*», il expérimentera, en octobre, la distribution en librairie de documentaires édités en DVD, puis un site Internet d'où l'on pourra télécharger des films.

Lui-même est l'auteur d'une vingtaine de films, dont seuls quelques-uns trouvent grâce à ses yeux. Avec sa caméra, il explore les rapports entre les hommes et le monde animal, la question des images et la vie politique locale. Au fil du temps, il a acquis une conviction: «*On peut devenir réalisateur en travaillant son intelligence cognitive et sensible, en fréquentant les gens et les images.*»

BÉNÉVENT TOSSERI
(à Lussas)

États généraux du film documentaire de Lussas, jusqu'au 26 août. Rens.: 04.75.94.28.06 ou sur www.lussasdoc.com.

PATRIMOINE

Les nouveaux habits de lumière du Mont-Saint-Michel

Depuis un mois, le plus visité des monuments de France, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, étincelle, la nuit venue, grâce à un nouvel éclairage

LE MONT-SAINT-MICHEL
De notre envoyé spécial

Pour découvrir sa splendeur nocturne, le contempler dans ses nouveaux habits de lumière, à l'heure du reflux général, quand les vagues de touristes et de pèlerins se sont retirées vers la terre ferme, le visiteur qui ne veut rien rater de ce spectacle doit s'exercer à l'immobilité. Entre chien et loup, accepter que la nuit peu à peu le recouvre, que le vent chasse les bruits parasites, que l'agitation du jour s'efface et que le calme vespéral enveloppe enfin, de la base au sommet, des remparts à la Merveille, de la digue à la flèche, ce promontoire sacré qui impose silence et recueillement. Alors, mais alors seulement, le Mont-Saint-Michel revêtira ses plus beaux atours, sertis dans le drapé d'éclairages subtils, travaillés à la pointe fine, par deux magiciens, un père et son fils. Louis et Emmanuel Clair ont trouvé le terrain idéal pour peaufiner leur art et se mettre au service du monument le plus visité de France, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, vers lequel convergent, chaque année, trois millions de curieux, à la poursuite d'un but intime ou juste pour ajouter quelques photos à l'album des vacances, déguster l'omelette locale et frissonner en imaginant la cavalcade furieuse des grandes marées lancées à l'assaut du rocher…

MAISONNEUVE/SIPA

Le Mont-Saint-Michel, dans les éclairages patiemment et finement ciselés par Louis et Emmanuel Clair.

«La réunion des faisceaux doit donner l'impression de monter vers le ciel.»

À l'approche du moment où les premières lueurs vont découper les contours, Louis Clair, le père, accompagne de son verbe généreux, de sa verve intarissable, le dévoilement progressif de cette île fabuleuse qui s'offre avant de se détacher, entre terre et ciel, sur le fond noir de la nuit, fouettée par les brises marines. Il n'avait pu réaliser en 2000 que la moitié de son projet, contraint de n'éclairer que la partie supérieure du Mont. Après plusieurs années de déboires avec la Caisse des Monuments historiques, c'est son fils, Emmanuel, qui vient d'achever la soudure avec la partie basse où se trouvent les habitations, la végétation, la ceinture des remparts, et assurer la cohérence du projet.

«*Je suis un symboliste avec une éducation catholique,* explique Louis Clair. *Ce que vous voyez est l'aboutissement des recherches de toute une vie. J'ai remporté le concours en 1998, j'avais travaillé avec un conseiller spirituel, Bernard Besret, docteur en théologie et ancien prieur de Boquen, et le designer Sylvain Dubuisson. C'est cette orientation spirituelle qui a fait la différence: je me suis inspiré de la forme, de la fonction et de l'histoire de ce lieu construit en spirale vers une ascension. Je n'avais aucun mérite. Comme au cinéma où j'ai débuté, je pars du principe que le scénario a été écrit et l'œuvre réalisée par d'autres. À moi d'en faire ressortir l'esprit, le symbole, l'âme. Le Mont-Saint-Michel est un merveilleux témoignage de la foi, le symbole de la progression vers Dieu, qui se présente, quand on le découvre de loin, sous la forme d'un triangle isocèle posé sur un rocher et dont la pointe se termine par un clocher en gothique flamboyant. Les pèlerins qui cherchaient à l'atteindre devaient attendre que la mer se retire, puis montaient, montaient, montaient, pour être au plus près de Dieu. J'ai défini les grandes lignes de mon projet autour de cette idée d'ascension: du chaos au bas du rocher à l'ordre de son sommet, de l'ombre à la lumière, de la cacophonie à l'harmonie.*»

La nuit venue, quand le Mont brille enfin de ses milles feux, l'évidence du projet saute aux yeux. Il met en valeur la force prodigieuse du monument, sans altérer, ni dénaturer son rayonnement mystique. Le plan lumière du Mont-Saint-Michel s'appuie bien sur ses trois éléments structurants: la roche, la végétation, les murs. Il épouse les âges historiques de son élévation que détaille Louis Clair, dont les explications sont complétées par les précisions de son fils Emmanuel: «*Dans la ville basse, nous respectons les zones d'ombre incertaines, irrégulières, les contrastes et nous accentuons les effets touffus, hasardeux, chaotiques. Pour la partie romane, la lumière balaie le sol, use de multiples couleurs. Pour le néogothique, on joue sur l'horizontal. Pour le gothique flamboyant, on éclaire* a giorno *avec des colonnes de lumières, verticales et dorées. La réunion des faisceaux doit donner l'impression de monter vers le ciel, en s'appuyant sur les larges façades de l'abbaye qui dégagent une impression de puissance avec ses contreforts droits et rigides. Enfin, la statue de l'archange, au sommet de la pointe du clocher, bénéficie d'un traitement spécial qui l'isole en forme d'apothéose: le dragon qu'il terrasse, c'est aussi le rocher du Mont.*»

«*Très dure à maîtriser,* résume Louis Clair, *la lumière est un travail d'architecture et de mise en scène qui doit sculpter les apparences visibles pour nous conduire vers le mirage des rêves.*»

JEAN-CLAUDE RASPIENGEAS

Que la lumière soit!

■ Depuis sa création en 1993, la société Light Cibles de Louis Clair, concepteur lumière, et Emmanuel Clair, architecte, s'est spécialisée dans la mise en lumière architecturale (1). On lui doit l'éclairage du siège social de Gaz de Bordeaux, du Concorde exposé sur le tarmac de Roissy, la mise en valeur des façades de Notre-Dame de Paris, l'éclairage spécifique du futur tramway de la capitale, la conception lumière de la place du casino à Dunkerque, des églises Saint-Eustache et Saint-Vincent-de-Paul à Paris, de la basilique Saint-Remi de Reims, du jardin du Rosaire à Lyon, de l'église Saint-Joseph au Havre, de la place Peyramie et de la Tour de Garnavie à Lourdes, du cours Mirabeau à Aix, de la place Kléber à Strasbourg, du pont de Rohan à Landerneau, de l'essentiel de la ville de Singapour, des bâtiments gouvernementaux et du Parlement à Québec. Et, pour les amateurs de pure promenade, des bords de Charente à Saintes, Cognac et Rochefort.

(1) Louis Clair a décrit dans un livre ses méthodes de travail: *Architectures de lumière*, Fragments Éditions.

HOMMAGE Le journaliste, écrivain et cinéaste, est mort jeudi, à 61 ans. Homme de culture, il avait imposé un style élégant et subtil

Bernard Rapp, la griffe d'un honnête homme

De part et d'autre de l'écran de télévision, la disparition prématurée de Bernard Rapp suscite une sincère émotion. Hommage de ses collègues au journaliste raffiné, passionné par l'information et la culture ; tristesse des téléspectateurs, lecteurs ou habitués des salles obscures, qui ont suivi le parcours bien rempli d'un homme de goût, refusant les étiquettes, touche-à-tout talentueux, passant de la petite lucarne au grand écran sans oublier de réguliers travaux de plume.

Né à Paris le 17 février 1945, *«d'un père mélancolique et d'une mère débordant de joie de vivre»*, le jeune Bernard est atteint du double virus de la littérature et de la musique. Quand il ne s'exerce pas à quelque gamme sur sa trompette, il dévore les récits de Kessel et se grise des fulgurances de Rimbaud. Sa décision est prise : il voyagera et racontera le monde qui se livre à lui. Licence de droit et diplôme de l'Institut français de presse en poche, il écrit pour les quotidiens *Combat* et *Le Monde* avant d'entrer le 1er juillet 1976 à Antenne 2 (aujourd'hui France 2).

Grand reporter durant cinq ans puis correspondant à Londres, il apparaît alors à l'antenne, mèche blonde, sourire charmant et regard d'une douce ironie, plus *«british»* que nature. Présentateur du journal de 20 heures de 1983 à 1987, il impose sa tranquille assurance et ce ton distancié qui s'illustreront si bien dans les émissions culturelles dont il enrichira par la suite les programmes du service public. *«L'Assiette anglaise»*, sur Antenne 2, rend compte avec brio et une impertinente décontraction de l'actualité culturelle et de l'air du temps, tandis que la série ambitieuse, *«Un siècle d'écrivains»*, réussira, pendant six ans sur France 3, à *«parler gentiment»* des grands auteurs du XXe siècle, *«pour baliser le chemin du public et lui faire découvrir quelqu'un de manière inattendue»*, comme il le confiait à *La Croix* en 2001.

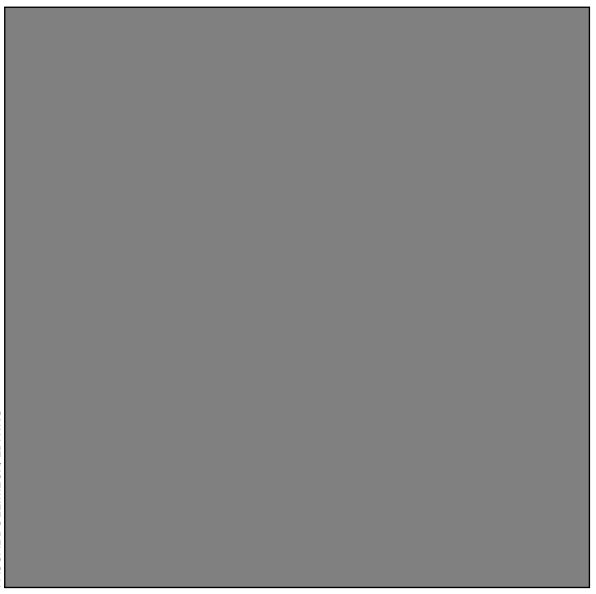

PASCAL DOLEMIEUX/EDITING

Bernard Rapp a enrichi les programmes du service public de maintes émissions culturelles où il exerçait son ton distancé.

Ce fou de 7e art, coauteur du *Larousse des films* et interviewer perspicace des acteurs, dans son émission *«Les feux de la rampe»* sur France 3, en 2002, décide à 51 ans de passer derrière la caméra. Déjà scénariste de *L'eau et les hommes* pour Pierre Willemin, il réalise *Tiré à part* en 1997, thriller psychologique situé dans le milieu de l'édition, puis le vénéneux et étrange *Une affaire de goût* (2000) qui remporte le Grand Prix du Festival de Cognac (celui-ci est diffusé mardi sur France 2 à 22h25). Une comédie douce-amère moins réussie, *Pas si grave* (2002) précédera l'adaptation à l'écran, en 2004, d'*Un petit jeu sans conséquence*, la pièce de Jean Dell et Gérald Sibleyras.

Éclectique et cohérent, Bernard Rapp aurait sans doute encore imaginé mille projets originaux et incisifs, empreints de ce mélange attachant entre classicisme et désir de bousculer les habitudes.

EMMANUELLE GIULIANI

PATRIMOINE Le Musée du papier peint, à Rixheim, montre comment les modes décoratives n'ont cessé de refléter le climat social

Papiers peints, couleurs des époques

LES COULEURS DU PAPIER PEINT
au Musée de Rixheim (Haut-Rhin)
De notre correspondante régionale

Qu'y avait-il avant le papier peint ? À quoi ressemblaient les intérieurs ? Les milieux les plus aisés s'offraient tapisseries et tableaux. Ailleurs, les murs n'étaient que blanchis à la chaux, rapidement noircis par la fumée. Apparu au milieu du XVIIe siècle dans la bourgeoisie anglaise, puis généralisé un siècle plus tard au petit peuple de toute l'Europe grâce à de nouvelles techniques moins coûteuses, le papier peint a démocratisé la couleur, comme le montre une exposition au musée de Rixheim, près de Mulhouse (Haut-Rhin).

Déambuler entre ces lais hétéroclites fait revoir ses certitudes : non, les années 1970 n'ont pas inventé les couleurs osées et les larges motifs. Les premiers modèles conservés, loin d'être pâles, sont chargés, vifs, contrastés, joyeux. Dans les logis, il faisait sombre : alors, pour être vu, le papier peint force les traits. Au moment de la Révolution, le goût va aux arabesques naturalistes. Brutal changement de tendance en 1797 : les courbes laissent la place à la raideur antique, sur fond noir, et les couleurs se refroidissent. Vingt ans plus tard, les progrès de la chimie permettent la déferlante du bleu outremer, les teintes se diversifient avec l'apparition des colorants de synthèse et deviennent plus subtiles, alors même que les intérieurs sont mieux éclairés.

De quoi revoir ses certitudes : non, les années 1970 n'ont pas inventé les couleurs osées et les larges motifs.

Au tournant du XXe siècle, l'Art nouveau a envie de lumière et impose les couleurs pastel. *«Dans les années 1920, on sort de drames épouvantables. La société a besoin de couleurs. Le papier peint fait état d'un optimisme extraordinaire»*, observe Bernard Jacqué, conservateur du musée de Rixheim, en montrant des papiers aux corbeilles de fruits exotiques. Après la Seconde Guerre mondiale, la priorité est tout autre : il faut reconstruire. *«On ne met pas d'argent dans le décor, on fabrique des centaines de kilomètres de papier banal, qui a pour seul propos de faire propre»*, affirme-t-il, cette fois devant des lais unis et pâles.

Et aujourd'hui ? Après les couleurs pop et le retour à la sobriété, les motifs seraient à nouveau en vogue depuis trois ans. Sans nul doute, l'histoire saura l'expliquer.

ÉLISE DESCAMPS

Jusqu'au 1er mars 2007 (fermé le mardi). Rens. 03.89.64.24.56.

rfi paris89fm www.rfi.fr

Chaque jour à 18h20
du lundi au vendredi
"À LA UNE DE LA CROIX"
Une émission de la rédaction de RFI

Une ancienne manufacture réputée

■ Le musée de Rixheim ne s'est pas installé ici par hasard, en 1983. La ville alsacienne abrite depuis 1797 la manufacture Zuber et Cie, qui devint rapidement l'une des plus importantes fabriques de papier peint au monde. Après avoir périclité, celle-ci se cantonne aujourd'hui dans le papier peint de luxe.

EN BREF

Mystères persistants autour de la mort de Garcia Lorca

■ Le 70e anniversaire de l'assassinat du poète espagnol Federico Garcia Lorca est l'occasion de se replonger dans un drame dont les circonstances restent controversées, notamment les motivations de son exécution par des franquistes, en 1936, près du village de Viznar. L'identité de l'assassin du poète républicain est clairement établie, mais un documentaire qui sortira en septembre en Espagne, réalisé par Emilio Ruiz Barrachina, entend faire de nouvelles révélations. Dans ce film intitulé *Lorca, la mer cesse de bouger* (d'après un vers du poète), le chercheur Miguel Caballero assure que la mort de Garcia Lorca est un règlement de compte provoqué par la parution de sa pièce de théâtre *La casa de Bernarda Alba*. Les Alba, une grande famille de propriétaires de la région, seraient à l'origine de son exécution, déguisée par la suite en affaire politique.

Réhabilitation d'un portrait de Marie Stuart

■ Acheté chez Christie's en 1916 pour la modique somme de 50 livres et considéré comme une œuvre du XVIIIe siècle, un portrait de la malheureuse et controversée reine d'Écosse, exécutée sur l'ordre de sa cousine Elizabeth Ire, reine d'Angleterre en 1587, vient d'être authentifié. Il serait, en réalité, contemporain de son modèle (1542-1587), a découvert la conservatrice Tanya Cooper, à la suite d'un passage au rayon X. La National Gallery de Londres expose le tableau depuis jeudi.

683 nouveaux romans sortent pour cette rentrée littéraire en France. D'après les décomptes du magazine *Livres Hebdo*, c'est vingt de plus qu'en 2005 et presque autant qu'en 2003, année record avec 691 romans édités entre août et octobre. C'est surtout 274 de plus qu'en 1997, dernière année *«raisonnable»* avant que la machine ne s'emballe. Parmi les nouveautés de cette rentrée, on compte ainsi pas moins de 475 romans français. Quelques auteurs *«vedettes»* s'annoncent déjà : Amélie Nothomb chez Albin Michel *(Journal d'Hirondelle)*, Christine Angot chez Flammarion *(Rendez-vous)*, Michel del Castillo chez Fayard *(La religieuse de Madrigal)*, Yann Moix chez Grasset *(Panthéon)* et Laurent Gaudé chez Actes Sud *(Eldorado)*. Ce qui laisse peu d'espace pour exister dans la presse et chez les libraires aux quelque 97 *«premiers romans»* publiés en cette rentrée.

▶ **PATRIMOINE. Une icône de la Vierge, vieille de sept siècles, a été volée, vendredi, au sud de la Grèce.** Certains chrétiens orthodoxes attribuent des pouvoirs miraculeux à cette icône représentant Marie tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Les cambrioleurs se seraient introduits au monastère d'Elona en brisant une vitre dans ce monastère, perché au sommet d'une falaise abrupte, près de la ville de Leonidio.

▶ **PRESSE. La Commission européenne autorise le rachat d'Emap France par Mondadori.** Jusque-là absent du marché français, le groupe de presse italien, contrôlé par la holding Fininvest de Silvio Berlusconi, fait ainsi l'acquisition de 43 titres, dont Modes et Travaux, Auto Plus, Sciences et vie, Télé Poche ou Le chasseur français, pour une transaction estimée à 545 millions d'euros. Leader dans le secteur des magazines en Italie, Mondadori confirme ainsi sa volonté d'expansion à l'étranger.

▶ **ARCHÉOLOGIE. Une pièce importante de l'art péruvien retrouvée en Angleterre.** Une coiffe péruvienne en or, dont la datation oscille entre le XIVe et le VIIe siècle avant Jésus-Christ, a été saisie jeudi chez un avocat londonien. Considéré comme une pièce essentielle du patrimoine culturel du Pérou, l'objet aurait été volé, selon les enquêteurs, lors du pillage en 1988 d'une tombe de la vallée de Jequetepeque, au nord du pays. Cette coiffe représente un dieu marin sous la forme d'une pieuvre à huit tentacules, à tête humaine et membres de chat.

AGENDA

VAL-CENIS (Savoie)

▶ **DANSE.** Festival de tango en Haute-Maurienne. Une première édition qui propose la découverte du tango des faubourgs de Rio de la Plata (Argentine) avec concerts, bals, stages de tango dansé et chanté, débats et lectures, pièces de théâtre, films et vidéos, expositions et repas gastronomiques.
Du 21 au 26 août. Rens. : 04.79.05.49.21. et sur www.valcenis.com/tango.htm

MONTBÉLIARD (Doubs)

▶ **FESTIVAL.** Pour la sixième fois, une fête pour le jeune public avec le *«festival des mômes»*. La programmation des spectacles et des ateliers s'est encore élargie avec les animations minutes. Particularité du festival, la place donnée aux enfants artistes (comédiens, journalistes en herbe…)
Du 24 au 27 août. Rens. : 03.81.91.86.26. et sur www.festival-des-momes.onfaitkoi.com

TATIHOU (Manche)

▶ **MUSIQUE.** La 12e édition du festival *«Les Traversées»*, qui met en valeur la musique traditionnelle d'aujourd'hui, s'ouvre au rythme des violons avec de jeunes groupes d'Écosse *(Fiddlers'Bid)* et d'Irlande (Grada), avant d'enchaîner sur des musiques toujours d'inspiration celte, mais de Galice et des Asturies. Est prévue aussi une plongée dans la musique des îles du Cap Vert, avec le groupe Ferro Gaita, qui fera revivre le funana. Le groupe irlandais *The Dubliners* clôturera le rendez-vous.
Du 24 au 27 août. Sur l'île, dans la baie de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), au gré des horaires et des marées. Rens. : 02.33.05.95.88. et sur www.cg50.fr

PORTRAIT

Le général Pellegrini aux commandes de la Finul

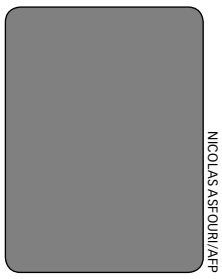
NICOLAS ASFOURI/AFP

En poste depuis février 2004, Alain Pellegrini commande la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Son mandat, qui s'achève dans six mois, pourrait être reconduit par l'ONU avec un contingent renforcé. Pour ce militaire expérimenté, la situation libanaise incite à la plus grande prudence, et rien n'exclut un nouvel embrasement.

«*Je vois les choses avec beaucoup de réserve, et l'avenir avec un peu d'appréhension*», confiait mardi dernier Alain Pellegrini, commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), au quotidien *Le Monde*. Ancien conseiller du chef d'état-major des armées pour l'Afrique et le Proche-Orient, le général Pellegrini est un connaisseur avisé de la situation libanaise. Depuis le début du conflit, il penche pour un renforcement du contingent de casques bleus de la Finul. «*Rien ne peut se faire ici sans une force musclée qui puisse s'imposer et faire respecter sa mission avec des moyens puissants*», déclarait-il le 26 juillet.

S'il a été choisi pour succéder en février 2004 au général indien Lalit Mohan Tewari à la tête de la Finul, c'est justement pour cette grande connaissance de la région. Alain Pellegrini sait combien la prudence est de mise dans la poudrière libanaise: en 1983, il était attaché de défense à l'ambassade de France à Beyrouth lorsqu'un attentat suicide y visa le quartier général des forces françaises, le «Drakkar». Cinquante-huit soldats français y laissèrent la vie. Cette expérience douloureuse a laissé des traces chez ce saint-cyrien de 60 ans, dont les soldats saluent la droiture et la rigueur. Et c'est la même amertume qui l'envahit lorsqu'il évoque les quatre observateurs de la Finul tués le 25 juillet par l'armée israélienne: «*J'ai personnellement prévenu les Israéliens ce jour-là, et cela à cinq ou six reprises, que nos positions étaient visées. Il semble donc bien qu'il s'agissait d'un acte délibéré*», soupire-t-il.

Alain Pellegrini est un militaire d'expérience. Il a déjà travaillé sous mandat de l'ONU dans les Balkans, au sein de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) en 1995 et de la Force de mise en œuvre des accords de Dayton (Ifor) l'année suivante. Son mandat à la tête de la Finul s'achèvera en février prochain; mais il se pourrait qu'il soit reconduit dans ses fonctions, avec de nouveaux objectifs et un effectif de 15000 hommes – contre 2000 actuellement. Malgré tout, le général Pellegrini reste prudent sur la situation libanaise: «*Pour l'instant tout est gelé. Tout le monde garde ses armes, mais personne ne s'en sert.*»

JEAN DECOTTE

PROCHE-ORIENT

Le raid israélien sur Baalbek fragilise la trêve au Liban

En menant une expédition meurtrière dans l'est du Liban ce week-end, Israël se défend d'avoir violé la résolution de l'ONU sur la cessation des hostilités alors que le pays attend la force d'intervention renforcée de la Finul

La trêve est en danger au Liban. Au lendemain d'un raid israélien dans l'est du Liban censé bloquer un convoi d'armes venant de Syrie et destiné au Hezbollah, un ministre israélien a confirmé hier que son pays continuera ses opérations militaires pour empêcher les transferts d'armes en provenance de Syrie et destinées au Hezbollah. Un peu plus tard dans la journée, le ministre israélien de la défense, Amir Peretz, a déclaré qu'Israël empêchera le déploiement de l'armée libanaise au voisinage immédiat de la frontière israélo-libanaise, tant qu'elle ne sera pas appuyée par une force multinationale. «*Nous allons continuer à empêcher l'armée libanaise de se déployer à moins de deux kilomètres de la frontière, avant le déploiement d'une force multinationale*», a-t-il déclaré, ajoutant: «*Nous ne permettrons en aucun cas au Hezbollah de s'approcher de la frontière.*»

Des incidents comme l'opération commando israélienne samedi dans la Bekaa, dans l'est du Liban, pourraient entraîner un retour de la guerre, a estimé l'émissaire de l'ONU Terje Roed-Larsen dans des propos rapportés hier par la presse libanaise. «*Nous pourrions retomber de nouveau dans la guerre. C'est pourquoi des incidents comme celui qui s'est produit samedi n'aident pas beaucoup*», a affirmé l'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, en visite à Beyrouth, dans un entretien dimanche au quotidien *An-Nahar*.

Dans ce nouveau contexte de tension, Israël se défend d'avoir violé la résolution de l'ONU votée le 14 août dernier: «*Nous n'avons pas violé la résolution 1701 qui détermine des règles très claires sur la limitation du transfert d'armes de la Syrie et de l'Iran vers le Liban. Le texte parle d'un embargo total et tant qu'il n'est pas appliqué, nous sommes parfaitement en droit d'agir*», a affirmé Yitzhak Herzog, le ministre du tourisme, membre du cabinet de sécurité.

«*Le seul responsable, c'est* (le premier ministre libanais) *Fouad Siniora. Nous devrions lui lancer un ultimatum: ou vous faites cesser ces transferts d'armes ou nous lançons des attaques contre des installations*» au Liban, a pour sa part affirmé Eli Ishaï, ministre du commerce et de l'industrie.

«*Les Libanais n'appliquent pas la résolution et affirment que le Hezbollah ne sera pas désarmé et qu'il peut cacher des armes. Qu'est-ce que nous sommes censés faire? Rester les bras croisés et attendre que le Hezbollah se réarme*», a déclaré le ministre de l'habitat, Meïr Sheetrit.

«Nous pourrions retomber de nouveau dans la guerre. C'est pourquoi des incidents comme celui qui s'est produit samedi n'aident pas beaucoup.»

La résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a permis le 14 août une cessation des hostilités entre le Hezbollah et Israël, prévoit un embargo sur la fourniture d'armes à la formation chiite libanaise et demande au gouvernement libanais de sécuriser ses frontières pour empêcher leur acheminement. Le premier ministre libanais Fouad Siniora a qualifié hier de «*crimes contre l'humanité*» les bombardements d'Israël tandis que le ministre de la défense Elias Murr lançait un avertissement à peine voilé au Hezbollah, prévenant que l'armée «*réglerait de façon décisive*» toute violation de la trêve par des groupes armés.

Il a mis en garde tout groupe qui serait tenté de rompre le cessez-le-feu entre le Hezbollah et Israël, entré en vigueur le 14 août. «*Dans la mesure où la résistance* (NDLR : le Hezbollah) *s'est engagée à ne pas tirer de roquettes, tout tir de roquette depuis le territoire libanais serait considéré comme de la collaboration avec Israël destinée à lui fournir un prétexte pour riposter*», a-t-il prévenu lors d'une conférence de presse au ministère.

De son côté, l'ONU, par la voix de Roed-Larsen, a souligné que ce genre d'opérations risquait de faire hésiter des pays pour une éventuelle contribution à la force internationale au Liban. «*L'incident ne contribue pas à préserver le cessez-le-feu fragile et n'encourage pas les participants potentiels à la nouvelle force internationale à fournir des troupes*», a-t-il ajouté.

L'ONU tente actuellement de convaincre la France et l'Europe pour qu'ils envoient davantage de casques bleus dans le cadre de la nouvelle Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) qui doit notamment épauler l'armée libanaise dans son déploiement dans le sud du pays.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré samedi que ce raid constituait «*une violation*» de la cessation des hostilités: «*Toute violation de ce type de la résolution 1701 du Conseil de sécurité met en danger le calme fragile qui a été atteint après beaucoup de négociations et mine l'autorité du gouvernement du Liban. Le secrétaire général appelle à nouveau toutes les parties à respecter strictement l'embargo sur les armes, à pratiquer le maximum de retenue et à faire preuve de responsabilité en mettant la résolution 1701 en œuvre.*»

Ainsi le ministre libanais de la défense Elias Murr a menacé d'interrompre le déploiement de l'armée libanaise au Liban sud, également stipulé dans la 1701. L'armée israélienne a affirmé que l'opération commando visait justement à «*empêcher des livraisons d'armes au Hezbollah de l'Iran et de la Syrie*».

DORIAN MALOVIC *(avec AFP)*

GALI TIBBON/AFP

Soldats israéliens de retour de leur expédition commando à Baalbek, dans la nuit du 19 août. Selon l'émissaire de l'ONU au Proche-Orient, des incidents comme celui-ci pourraient compromettre le règlement du conflit.

Sur www.la-Croix.com
Retrouvez le dossier spécial sur la crise libanaise.

L'Union européenne se réunit pour renforcer la Finul

■ Une réunion des pays membres de l'Union européenne sur leurs contributions à la Finul renforcée au Liban est prévue à Bruxelles cette semaine, probablement après-demain, a-t-on appris hier auprès de la présidence finlandaise de l'UE. Hier, Philippe Douste-Blazy a indiqué avoir demandé à son homologue finlandais Erkki Tuomioja la tenue d'une réunion des pays européens afin qu'ils «*clarifient*» leurs contributions à la mission onusienne: «*Nous appelons à une solidarité européenne*» en ce qui concerne la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), a déclaré le ministre français des affaires étrangères.

▶ Depuis la trêve, même fragile, les réfugiés retournent chez eux, où de nombreux proches ont été tués

Les villages du sud du Liban enterrent leurs morts

CANA, TYR (sud du Liban)
De notre envoyé spécial

Sirènes hurlantes, des dizaines d'ambulances viennent de s'arrêter l'une après l'autre autour du terrain vague qui fait face à la caserne de Tyr, dans le quartier d'Al-Bass. En contrebas, une centaine d'hommes équipés de pelles et d'un petit bulldozer s'échinent depuis l'aube à accomplir leur tâche macabre: déterrer les 138 corps qui reposent sur le site, afin qu'ils puissent être inhumés dans leur village. *«Toutes ces personnes sont originaires des villages alentour et ont été inhumées ici provisoirement, car il était impossible de procéder à des funérailles chez eux du fait des bombardements»,* explique Hassan Issa, responsable de la défense civile, en charge de l'opération.

Un à un, des cercueils en bois, fabriqués à la hâte et sur lesquels sont inscrits un nom et un village, sont extraits de la terre et aussitôt déposés dans une ambulance. L'odeur est insoutenable, certains corps reposant là depuis une vingtaine de jours. Des familles sont venues assister à l'exhumation d'un des leurs. Ainsi Nayla, une jeune femme de Beit Lif, près de la frontière, nous dit être venue pour *«rendre hommage à un "martyr" de 25 ans originaire de* (son) *village»,* qu'un avion a abattu au deuxième jour de la guerre alors qu'il était sorti acheter du pain.

Se tenant à l'écart, Ahmad, 29 ans, a du mal à contenir sa douleur. Son frère, sa femme et leurs enfants reposent ici depuis près d'un mois. *«Il y a encore deux jours, l'armée israélienne stationnait aux portes de mon village, qui est complètement détruit. Nous allons déposer les corps à l'hôpital pour deux ou trois jours, le temps d'organiser les funérailles»,* confie l'homme qui a perdu huit membres de sa famille.

Vers 11 heures, le convoi, formé des ambulances et de centaines de voitures, s'ébranle vers la sortie sud-est de Tyr. À mesure que l'on s'éloigne de la cité portuaire, des groupes de voitures quittent la colonne et bifurquent en direction des villages environnants où seront inhumés les corps.

À Hadatha, huit civils et quatre résistants seront enterrés. Les habitants de Siddiqine – village dévasté par *«un petit Hiroshima»,* dira l'un d'eux – attendent sur le pas de leur porte l'arrivée de leurs *«martyrs»*.

C'est à Cana, la ville *«deux fois martyre»,* que la foule est la plus nombreuse. Vingt-huit habitants, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont trouvé la mort le 30 juillet dans le bombardement de l'immeuble où ils avaient trouvé refuge. Dans une ruelle de la ville, un groupe de jeunes garçons discute en français devant une épicerie. Ils résident à Abidjan, et étaient venus pour les vacances dans la maison familiale à Cana. *«Tout le monde sera là à 14 heures pour honorer le nom du Hezbollah et le décès de ces jeunes innocents»,* déclare Hussein Karim, 20 ans. *«C'est une journée de deuil pour nous»,* ajoute Amer, son cousin.

Rassemblées à l'entrée du village sous une banderole jaune sur laquelle est inscrit en français *«Le joli Liban vous a battus, criminals»* (sic), des femmes voilées, vêtues de noir, exhibent les photos des disparus. Face à la horde de photographes qui les entourent, elles font preuve d'une retenue surprenante. À quelques pas, les hommes attendent sous un soleil écrasant le convoi qui tarde à venir.

«On ne se fâche pas, car ces gens sont morts en martyrs. On ne pleure pas sur leur sort, ils sont bénis», tient à préciser Faddel. Lorsque les ambulances arrivent enfin, des jeunes du Hezbollah retirent les cercueils et les déposent directement sur la route, avant de les recouvrir du drapeau national. *«Ce sont des drapeaux libanais, pas iraniens ou du Hezbollah. Ces enfants ne sont pas nés à Téhéran»,* s'exclame Sofia Salamé, la femme du maire. Pourtant, quatre cercueils sont recouverts du drapeau jaune et vert du «Parti de Dieu», signe qu'il s'agit vraisemblablement de combattants.

«On ne se fâche pas, car ces gens sont morts en martyrs. On ne pleure pas sur leur sort, ils sont bénis.»

Après que le cheikh Nabil Kaouk a prononcé la *fatiha,* la prière musulmane des morts, la foule part en procession vers le lieu où seront inhumés les corps. De nombreux habitants de Cana, qui avaient jusque-là retenu leurs larmes, éclatent alors en sanglots. Au bout d'un chemin sinueux longeant une oliveraie, 28 tombes ont été creusées, à une centaine de mètres du lieu du massacre. Les corps sont extraits des cercueils en contreplaqué et mis en terre un à un. L'émotion est intense. Des femmes s'évanouissent, d'autres crient leur douleur. Mais toujours cette même impression de dignité et d'adversité face à la mort.

Plus de 250 personnes auront été enterrées dans le sud du Liban dans la seule journée de vendredi. Hier et avant-hier, d'autres convois ont pris la route des cimetières des villages frontaliers.

EMMANUEL VILLIN

▶ Les experts des Nations unies sur le terrain n'envisagent pas le déminage total de la région avant… 2011

Les mines antipersonnel font toujours des ravages

BINT-JBEIL (sud du Liban, frontière libano-israélienne)
De notre envoyé spécial

Dans une salle des soins intensifs de l'hôpital Jabal Amel, à Tyr, Hassan, 10 ans, et Siqina, 12 ans, sont alités côte à côte. La veille, ils ont tous deux été grièvement blessés au ventre dans l'explosion d'une bombe que la petite fille avait ramassée près de chez elle. Le garçon lui avait alors crié de jeter cet objet qui *«ressemblait à une bouteille de Pepsi»* mais qui a alors explosé.

Ahmad Mroué, le directeur de l'établissement, explique que depuis le cessez-le-feu de la semaine dernière, il reçoit tous les jours plusieurs personnes victimes des munitions que l'aviation israélienne aurait disséminées dans tout le sud du pays. *«Les blessures provoquées par ces bombes sont beaucoup plus graves que celles causées pendant la guerre»,* constate-t-il.

Dans le village de Bint Jbeil, à 12 km de la frontière libano-israélienne, deux démineurs munis de gilets de protection se penchent sur un obus non explosé au beau milieu d'un champ dont l'accès a été interdit. Les deux hommes demandent à une équipe de télévision ainsi qu'aux villageois venus observer l'engin de plus d'un mètre de long de s'éloigner. La plus grande prudence et la sécurité sont de mise. *«Bien qu'elles aient la même apparence, il y a deux sortes de bombes: celles qui explosent au moindre contact et celles que nous pouvons désamorcer. C'est pourquoi nous ne voulons pas que les gens nous voient travailler car ils ne peuvent pas faire la distinction et seraient alors tentés de reproduire nos gestes»,* explique Frank Masche, de l'ONG britannique Mag, spécialisée dans le déminage.

Depuis mercredi, les différentes équipes de déminage découvrent chaque jour entre 100 et 150 bombes, qui viennent s'ajouter aux 350 000 mines antipersonnel et antichar déjà présentes.

Pour être neutralisée, cette munition requiert un matériel particulier. L'équipe établit alors un périmètre de sécurité dans l'attente de renforts. Frank Masche, pantalon de treillis et chapeau de brousse sur la tête, rassemble ses hommes pour leur donner des instructions avant de s'enfoncer dans les ruelles de la localité où des sous-munitions ont été repérées par un membre de l'équipe.

Sur un muret, un petit cylindre métallique, apparemment inoffensif, est signalé par une croix rouge tracée sur le mur. À quelques mètres de là, au milieu de pierres et de bris de verre, des objets identiques ont été repérés et identifiés. Les passants semblent ignorer de quoi il s'agit, posant le pied parfois à quelques centimètres d'un engin.

«Après le cessez-le-feu, les gens sont revenus très vite dans leur village, explique Frank Masche. *Ils ne sont pas habitués à ce genre de munitions. Les enfants sont curieux et les habitants veulent les enlever eux-mêmes car rien ne laisse penser qu'il peut s'agir d'une bombe»,* poursuit-il.

Personne ne sait combien de sous-munitions de ce type ont été dispersées dans la région, mais on estime que 10 à 25 % n'ont pas explosé. Depuis mercredi, les différentes équipes de déminage en découvrent chaque jour entre 100 et 150. Ces nouvelles bombes viennent s'ajouter aux 350 000 mines antipersonnel et antichar déjà présentes le long de la «ligne bleue» qui sépare le Liban d'Israël.

«Avant cette guerre, nous estimions que nous aurions terminé le déminage de la région en 2009. Désormais, il faudra compter au moins deux ans de plus», explique Dalya Farran, du Centre de coordination d'action contre les mines dans le sud du Liban, un organisme qui dépend des Nations unies. *«Nous devons agir rapidement, car ces sous-munitions ont été disséminées dans des lieux civils. Nous devons par ailleurs faciliter le travail des équipes humanitaires. L'entrée de l'hôpital de Tibnine, par exemple, était jusqu'à hier bloquée par ce type de bombes»,* ajoute-t-elle.

Après avoir inspecté une Mercedes carbonisée, deux membres de l'équipe de Frank Masche pénètrent à l'intérieur d'une petite propriété. Une munition est repérée dans le jardin au pied d'un olivier, une seconde sur le toit de la maison. Après avoir constaté qu'elles n'étaient pas neutralisables, Frank Masche fait remplir des sacs de sable qu'il dispose ensuite autour de chaque bombe après avoir placé une charge de 100 g d'explosif. Quelques minutes plus tard, deux détonations sourdes résonnent dans tout le village. Mission accomplie. L'équipe se congratule et part aussitôt à la recherche de nouvelles bombes.

E. V.

Les renforts français en route pour le Liban

■ Environ 150 soldats français ont quitté hier matin le port de Toulon, à bord du transport de chalands de débarquement (TCD) *La Foudre,* pour aller renforcer la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul). Selon la préfecture maritime, leur arrivée est prévue jeudi ou vendredi au port de Beyrouth ou de Naqoura, dans le sud du Liban. Ils rejoindront 50 soldats du génie déjà arrivés samedi dans le sud pour renforcer la Finul. La France s'est engagée le 17 août à dépêcher 200 militaires supplémentaires pour renforcer la Force intérimaire de l'ONU dans le cadre de l'application de la résolution 1701 des Nations unies qui a mis fin le 12 août à un mois de combats au Liban entre Israël et le Hezbollah. L'ONU espérait que Paris enverrait davantage de soldats et constituerait l'ossature de la nouvelle Finul dont les effectifs doivent atteindre à terme 15 000 hommes. Malgré des appels répétés de l'ONU, notamment en direction des États européens, de nombreux pays hésitent à envoyer des troupes, redoutant de tomber dans un guêpier et exigeant des règles d'engagement plus claires. *«Sur les moyens de se défendre, la résolution de l'ONU n'est pas très claire, c'est aux politiques et aux diplomates de donner des précisions»,* reconnaît le capitaine François Quiot, adjoint au chef du détachement parti de Toulon.

JUSTICE Accusée d'avoir enlevé deux de ses enfants en 2001, la Française devrait accoucher le mois prochain en prison

Nathalie Gettliffe restera incarcérée au Canada

Détenue au Canada depuis le 11 avril, Nathalie Gettliffe s'est vu refuser vendredi sa demande de libération conditionnelle. La Française est accusée d'avoir enlevé ses deux enfants en 2001 et de s'être réfugiée avec eux en France. Elle devrait demeurer en prison jusqu'à l'ouverture de son procès le 20 novembre, malgré le fait qu'elle soit enceinte de huit mois. La Cour suprême de Colombie-Britannique a ainsi confirmé la décision rendue en mai par un tribunal de cette province de l'Ouest canadien. Toutefois, en raison de sa grossesse, la Cour l'a autorisée à présenter un second appel, dans le cas où les soins médicaux fournis à la Française, âgée de 36 ans, seraient insuffisants.

En 2001, la jeune femme avait fui le Canada pour la France en compagnie de ses deux enfants – Maximilien, 12 ans, et Joséphine, 11 ans – afin, selon elle, de les soustraire à l'influence de leur père dont elle était séparée depuis un an. Scott Grant est membre de l'Église internationale du Christ, suspectée d'être un mouvement sectaire en France mais légal au Canada.

Après de multiples rebondissements et des tentatives de médiation, Nathalie Gettliffe s'était rendue au Canada le 10 avril. Professeur d'anglais à l'université de Lyon II, elle devait soutenir une thèse de doctorat à l'université de la Colombie-Britannique. Mais, dès le 11 avril, elle était arrêtée à Vancouver pour non-respect de la décision de garde prise en 2001 par la justice canadienne. En juillet, les autorités françaises remettaient les enfants à leur père. La mère a saisi alors la Cour européenne des droits de l'homme pour faire condamner l'État français, reprochant à son pays de ne pas avoir respecté un article de la Convention européenne des droits de l'homme. Le mois dernier, Jacques Chirac a abordé l'affaire Gettliffe avec le premier ministre canadien, Stephen Harper. Selon un porte-parole de l'Élysée, il a demandé à son hôte qu'une «*attention particulière*» soit accordée à Nathalie Gettliffe en raison de son état de grossesse.

La jeune femme avait voulu éloigner ses enfants de l'influence de leur père, membre d'un mouvement suspecté d'être sectaire.

En novembre, si elle est reconnue coupable des accusations d'enlèvement d'enfants, Nathalie Gettliffe risque jusqu'à dix ans de prison. Son compagnon actuel, Francis Gruzelle, dont elle attend leur deuxième enfant, qualifie de «*disproportionné*» son maintien en détention. Ses deux premiers enfants, Maximilien et Joséphine, sont venus voir leur mère en prison fin juillet, mais, selon l'avocat de Nathalie Gettliffe, leur père a mis fin à ces visites. Scott Grant a assuré qu'il était prévu qu'ils s'y rendent de nouveau «*bientôt*», précisant que c'était «*terrible*» pour eux de voir leur mère sous les verrous. «*Les enfants sont très heureux*» au Canada, a-t-il ajouté. Mais il a fait état de difficultés de communication avec ses enfants en raison de la barrière de la langue, lui parlant l'anglais et eux surtout le français.

P. C.

Douste-Blazy demande un «geste humanitaire»

■ Le ministre français des affaires étrangères a demandé hier à son homologue canadien Peter MacKay un «*geste humanitaire*» en faveur de Nathalie Gettliffe, incarcérée au Canada alors qu'elle est enceinte de huit mois, selon un communiqué du Quai d'Orsay.

ÉLECTIONS Les résultats partiels en RD-Congo laissent présager un second tour entre le président sortant et son vice-président

Joseph Kabila bien placé pour se maintenir au pouvoir

Trois semaines après les élections, le président sortant de République démocratique du Congo, Joseph Kabila, se plaçait toujours en tête dans la course à la présidence. Mais il était toujours sous la barre des 50 % des suffrages exprimés, selon des résultats partiels publiés hier et portant sur 85 % des 25 millions d'électeurs inscrits : Joseph Kabila obtenait plus de 48 % des suffrages exprimés, largement devant l'ex-rebelle et actuel vice-président, Jean-Pierre Bemba, qui en recueillait 17 %. La tenue d'un second tour entre ces deux candidats paraît donc «*inéluctable*» aux observateurs. Pour être élu au premier tour de la présidentielle, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés.

Manquaient toujours, hier après-midi, les résultats d'une vingtaine de circonscriptions sur les 169 que compte le pays. La plupart des résultats encore attendus concernent la région du Kasaï-Oriental, dans le centre du pays, et une partie de la capitale, Kinshasa. «*Ces derniers résultats ne devraient pas vraiment modifier la donne*», a déclaré à l'*Agence France-Presse* un expert électoral. La commission électorale indépendante (CEI) de RDC, qui devait annoncer hier soir les résultats provisoires du premier tour, a fixé au 29 octobre la date d'un éventuel second tour. Les résultats définitifs du premier tour seront proclamés par la Cour suprême de justice au plus tard le 31 août, après examen d'éventuels contentieux.

Ce serait ainsi la conclusion du premier scrutin libre et démocratique depuis quarante ans, qui a vu les Congolais choisir leur président et leurs députés le 30 juillet dernier. Le scrutin était placé sous la surveillance de 80 000 policiers, 17 600 casques bleus de l'ONU et un millier de militaires européens mandatés pour intervenir en cas de «*troubles graves*». Ces élections devraient mettre un terme à la fragile transition politique, commencée en 2003 après une guerre régionale qui a fait 300 000 morts directs et plus de trois millions de morts indirects en cinq ans.

Ces élections devraient mettre un terme à la fragile transition politique.

Âgé de 35 ans, Joseph Kabila est actuellement le plus jeune chef d'État du continent africain. Désigné président de la République démocratique du Congo après l'assassinat de son père Laurent-Désiré en 2001, il a affiché sa volonté d'acquérir par les urnes une légitimité lui permettant de poursuivre la reconstruction du pays, très timidement amorcée en trois ans de transition.

Hier, la perspective d'un second tour rassurait de nombreux observateurs. On craignait en effet une flambée de violence en cas de victoire au premier tour du président sortant, notamment à Kinshasa où Jean-Pierre Bemba remporte, selon les actuelles estimations, 54,6 % des suffrages exprimés. «*Sans second tour, la tension aurait été très forte*», résume un diplomate occidental. Plusieurs petits candidats ont déjà dénoncé des fraudes et irrégularités massives. De leur côté, les observateurs nationaux et internationaux, qui soulignent la forte mobilisation des électeurs et le bon déroulement du scrutin, déplorent cependant des «*défaillances*» dans le processus de récolte et de compilation des résultats.

PIERRE COCHEZ

32 candidats briguaient la présidence

■ 32 candidats se sont présentés à l'élection présidentielle congolaise. En cas de second tour, les deux candidats semblant le mieux placés pour le disputer, Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba, devront gagner les voix qui s'étaient portées sur leurs principaux concurrents : l'opposant historique Antoine Gizenga (11 % des suffrages exprimés), Nzanga Mobutu (5 %), fils de l'ancien dictateur zaïrois, et Oscar Kashala (3 %), médecin rentré des États-Unis où il a passé une vingtaine d'années.

EN BREF

1 100 clandestins africains atteignent les îles Canaries

■ L'Espagne a annoncé hier que plus de 1 100 clandestins africains ont atteint les îles Canaries en moins de 72 heures. Samedi, le président du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, a déclaré que l'Union européenne devait «*s'engager davantage en vue de ralentir l'immigration illégale*». Il a également annoncé le doublement dès 2007 du montant consacré par l'Espagne à l'aide au développement – environ 600 millions d'euros cette année – afin de contribuer à lutter contre l'émigration clandestine subsaharienne. Depuis 2006, près de 17 000 clandestins ont débarqué aux Canaries et plus de 1 000 autres auraient péri en mer.

La Mongolie attend le dalaï-lama

■ Les Mongols attendent avec impatience l'arrivée du dalaï-lama aujourd'hui dans leur capitale Oulan-Bator, malgré l'opposition de la Chine qui accuse le chef du bouddhisme tibétain de militer pour l'autonomie de sa région. Le dernier déplacement du prix Nobel de la paix en Mongolie remonte à quatre ans. Pékin n'a pas réagi officiellement à cette visite. Le dalaï-lama vit en exil en Inde depuis 1951.

▶ **AFGHANISTAN. Près de 100 tués dans des combats.** De violents combats ont opposé samedi et dimanche d'importants groupes de talibans aux troupes afghanes et étrangères, faisant 75 morts parmi les rebelles, coûtant la vie à quatre soldats américains et à une douzaine de membres des forces gouvernementales. Ainsi, dans la province de Kandahar, les talibans se sont affrontés aux forces afghanes appuyées par des troupes de l'Otan.

▶ **IRAK. Le pape appelle à la libération du prêtre kidnappé à Bagdad.** Dans un télégramme envoyé au patriarche Emmanuel (Delly) de Babylone, Benoît XVI appelle les ravisseurs du P. Hanna Saad Sirop à le «*remettre immédiatement en liberté*». Ce jeune prêtre de l'Église chaldéenne catholique, directeur du département de théologie de l'université de Babel, a été enlevé jeudi dernier à Bagdad après la messe. Le même jour à Bagdad, un pèlerinage chiite a mal tourné et a fait près de 20 morts.

▶ **TPI. Reprise du procès de sept Serbes de Bosnie.** Le Tribunal pénal international chargé de juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie (TPIY) reprend aujourd'hui l'un de ses procès phares, celui de sept Serbes de Bosnie poursuivis pour leur rôle dans le massacre de Srebrenica en juillet 1995. Cinq des suspects sont poursuivis pour génocide, les deux autres pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

▶ **INDONÉSIE. 46e décès dû à la grippe aviaire.** Les autorités sanitaires indonésiennes ont confirmé hier que la mort d'une femme de 35 ans la semaine passée portait à 46 le nombre de décès dus à la grippe aviaire dans le pays. L'archipel indonésien, région du monde la plus touchée en termes de morts humaines, est le seul pays où a été confirmée par des analyses en laboratoire une transmission interhumaine de la maladie.

▶ **MACAO. Règlement de comptes autour d'un casino.** Chao Yeuk-hong, directrice générale des tables VIP du Casino Lisboa, lieu historique de la capitale chinoise du jeu, a été retrouvée la gorge tranchée aux côtés de son mari, également tué, dans leur voiture stationnée sur un terrain de golf. Macao a connu dans les années 1990 une importante criminalité liée au contrôle des profits du jeu.

▶ **SRI LANKA. Les Églises appellent à un cessez-le-feu.** «*Nous nous trouvons dans une marmite en ébullition où chacun cherche à s'en prendre à l'autre. Le seul moyen d'en sortir est de proclamer un cessez-le-feu immédiat*», a déclaré à Colombo le pasteur Kingsley Perera, président du Conseil chrétien national du Sri Lanka (NCC). Cet appel fait suite à trois semaines de violence entre les forces gouvernementales et les rebelles des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE).

▶ **THAÏLANDE. Expulsion d'un suspect américain.** La Thaïlande a expulsé hier vers Los Angeles un enseignant américain, John Mark Karr, 41 ans, arrêté à Bangkok dans le cadre de l'enquête sur le meurtre en 1996 aux États-Unis de JonBenet Ramsey, une fillette de 6 ans, lauréate de concours de beauté, dont la mort avait bouleversé l'Amérique. Il est suspecté d'avoir battu et étranglé la petite fille dans la maison familiale du Colorado.

ATHLÉTISME

Marion Jones rattrapée sur le tard par le dopage

Souvent accusée, la sprinteuse américaine, triple championne olympique et quintuple championne du monde, aurait été contrôlée positive à l'EPO

L'été est cruel pour le sport américain. Il y eut d'abord Floyd Landis, vainqueur du Tour de France et contrôlé positif à la testostérone. Puis Justin Gatlin, corecordman du monde du 100 m, tombé en disgrâce pour usage de la même substance (1). C'est à présent au tour de Marion Jones, triple championne olympique en 2000 à Sydney (100 m, 200 m et 4×400 m) et quintuple championne du monde (100 m en 1997 et 1999, 200 m en 2001, 4×100 m en 1997 et 1999), d'être prise dans les filets de la lutte antidopage.

Selon l'édition électronique de samedi du *Washington Post,* un quotidien américain de référence, des traces d'érythropoïétine (EPO) auraient été découvertes dans les urines de la championne en juin, lors des championnats d'athlétisme des États-Unis. Hier, l'information n'avait pas été confirmée. *«On ne peut rien dire officiellement tant qu'il n'y a pas eu de contre-expertise sur l'échantillon B»,* expliquait ainsi Nick Davies, porte-parole de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). La Fédération américaine n'a pas non plus apporté de commentaires.

Le comportement de la sprinteuse laisse cependant penser que l'affaire est sérieuse. Vendredi, à la veille de la publication de l'article qui la met en cause, elle a quitté Zurich, où elle devait participer à un meeting dans la soirée, pour rentrer aux États-Unis. Motif invoqué: *«raisons personnelles».* Par le passé, son nom avait déjà été plusieurs fois associé au dopage, sans que cela soit jamais confirmé par un test positif. Ce furent d'abord de simples interrogations, au moment de sa splendeur à la fin des années 1990. En courant le 100 m en 10 s 65, elle était alors devenue la femme la plus rapide du monde derrière sa compatriote Florence Griffith-Joyner (10 s 49, en 1988).

Les questions se sont faites plus pressantes en 2000, quand son mari, le lanceur de poids C. J. Hunter, a été contrôlé positif. L'étau s'est encore resserré en 2003, avec l'enquête sur le laboratoire Balco, qui fabriquait un stéroïde de synthèse, la THG. Ce scandale a valu au nouveau compagnon de l'Américaine, Tim Montgomery, alors détenteur du record du monde du 100 m, d'être suspendu après qu'il eut avoué avoir suivi un programme de dopage. Sa compagne, qui a donné naissance à leur fils en 2003, avait échappé aux poursuites. Mais son image n'en a pas moins été écornée.

MATTHEW STOCKMAN/GETTY/AFP

C'est lors des championnats des États-Unis, en juin, que les prélèvements d'urine en question ont été réalisés.

Dans le cadre des auditions devant la justice, C. J. Hunter a affirmé avoir vu son ex-épouse prendre de l'EPO. L'accusation a été répétée par Victor Conte, fondateur du laboratoire Balco, lors d'une émission de télévision en 2004. Marion Jones a toujours nié. Cette saison, après quatre années passées loin de son plus haut niveau, elle était redevenue une des meilleures coureuses de 100 m de la planète, à 30 ans. Avant ce coup d'arrêt. *«Pour moi, cela n'a aucun sens»,* a commenté Steve Riddick, son entraîneur, au journal californien *San Jose Mercury News.* Cela pourrait pourtant en avoir. L'usage de l'EPO, qui améliore l'oxygénation de l'organisme, n'est pas réservé aux adeptes des épreuves d'endurance.

«On ne peut rien dire officiellement tant qu'il n'y a pas eu de contre-expertise sur l'échantillon B.»

Contrairement aux stéroïdes, ce médicament ne fait pas prendre du muscle. Mais il participe indirectement au renforcement physique en aidant des spécialistes de la vitesse à mieux supporter de fortes doses d'entraînement. Kelli White, championne du monde du 100 m et du 200 m en 2003, avait avoué en consommer dans le cadre de l'enquête sur la THG. *«Des sprinteurs peuvent utiliser des cocktails qui mêlent facteurs de croissance, hormones de croissance et EPO, en cure,* explique Gérard Dine, médecin et professeur de biotechnologies à l'École centrale de Paris. *Ils font aussi des intercures en cours de saison, en fonction de leur programme. Tout cela est bien maîtrisé. Mais il se peut parfois qu'il y ait des erreurs. Ce qui expliquerait que certains se font prendre.»*

PASCAL CHARRIER

(1) Il partage ce record avec le Jamaïquain Asafa Powell, qui l'a à nouveau égalé vendredi dernier à Zurich en courant, pour la troisième fois, en 9 s 77.

BASKET-BALL L'équipe de France a vaincu hier la Serbie-Monténégro (65-61)

Les Français avancent à points comptés

Pour l'équipe de France, le plus dur est presque fait. Privés de leur meneur de jeu Tony Parker, parti faire soigner son doigt cassé, et battus samedi par les Argentins (80-70) dès leur entrée dans le championnat du monde, les Bleus se sont relancés hier en dominant les Serbo-Monténégrins (65-61) à Sendai, au Japon. S'ils récidivent aujourd'hui contre les Nigérians (match retransmis à 12 heures sur Canal +), ils seront quasiment assurés de terminer dans les deux premiers du groupe A et donc d'éviter l'Allemagne ou l'Espagne en huitièmes de finale.

Mais la jeune équipe entraînée par Claude Bergeaud n'a pas encore complètement rassuré sur son niveau de jeu. Face à la Serbie-Monténégro, une sélection qui n'a plus grand-chose à voir avec celle devenue championne du monde en 2002, elle n'a fait la différence que dans les dernières secondes de la partie. Il a fallu quatre lancers francs de Boris Diaw, auteur de 20 points en tout, pour asseoir la victoire à l'issue d'un match marqué par un taux de réussite face aux paniers famélique (35 % pour les Français, 41 % pour leurs adversaires).

La suite devrait être plus simple, au moins en principe. Le Nigeria, qui possède en Ime Idoka un professionnel évoluant en NBA, a également battu la Serbie-Monténégro samedi (82-75). Mais les Africains ont fait moins bonne impression hier, en chutant face aux Vénézuéliens (84-77). Lesquels Sud-Américains étaient tombés la veille face aux Libanais, qui ont gagné leur première victoire (82-72) à ce niveau après avoir connu trois défaites il y a quatre ans à Indianapolis (États-Unis). Cette combinaison de résultats contradictoires fait de ce groupe – dont sortiront quatre qualifiés pour six engagés – une marmite plus bouillonnante que prévu.

S'ils récidivent aujourd'hui contre les Nigérians, ils seront quasiment assurés de terminer dans les deux premiers du groupe A.

Pendant ce temps, les Américains ne traînent pas en route. Avec une équipe composée de jeunes vedettes de leur NBA, ils sont venus au Japon avec l'envie de redorer un blason terni par une 6e place aux précédents championnats du monde et une modeste médaille de bronze aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Pour l'instant, le pari est en passe d'être tenu: les États-Unis ont successivement battu Porto Rico (111-100) et la Chine (121-90).

P. C.

RÉSULTATS

▸ **AUTOMOBILISME. Sébastien Loeb freiné.** Le pilote français a terminé deuxième du rallye de Finlande au volant de sa Citroën Xsara, derrière Marcus Grönholm (Ford Focus RS). Ce dernier a remporté hier pour la sixième fois en sept ans cette épreuve organisée dans son pays natal. Toujours en tête du championnat du monde, Loeb a 31 points d'avance sur Grönholm, tandis que Ford revient à 15 points de Kronos-Citroën au classement des constructeurs.

▸ **FOOTBALL. Championnat de France de Ligue 1 (3e journée).** Marseille b. *Auxerre 3-0; *Rennes et Monaco 1-1; *Le Mans b. Valenciennes 3-2; *Sedan et Sochaux 1-1; *Paris SG b. Lille 1-0; *Lens et Lorient 1-1; *Saint-Étienne b. Nancy 1-0; *Nantes et Troyes 1-1.

Classement: 1. Marseille 7 pts (+5); **2.** Le Mans 7 (+2); **3.** Lille 6 (+4); **4.** Bordeaux 6 (+3, un match en moins); **5.** Nancy 6 (+2); **6.** Saint-Étienne 6 (+1); **7.** Sochaux 5 (+1); **8.** Lyon 4 (+2, un match en moins); **9.** Lorient 4 (0); **10.** Paris SG 4 (0); **11.** Lens 4 (–3); **12.** Troyes et Valenciennes 2 (–1); **14.** Nantes 2 (–2); **15.** Sedan 2 (–2); **16.** Auxerre 2 (–3); **17.** Nice 1 (–1, un match en moins); **18.** Monaco 1 (–2); **19.** Toulouse 1 (–2); **20.** Rennes 1 (–3).

▸ **NATATION. Brassée de records du monde.** Les États-Unis ont battu le record du monde du 4x100 m libre masculin en 3 mn 12 s 46, samedi à Victoria (Canada), lors des championnats Pan Pacifique. Ils ont effacé des tablettes les Sud-Africains (3 mn 13 s 17 en 2004). Dans les épreuves individuelles, les Américains Aaron Peirsol et Michael Phelps ont quant à eux amélioré leurs propres records du monde, respectivement du 200 m dos (en 1 mn 54 s 44) et du 200 m papillon (en 1 mn 53 s 80).

▸ **RUGBY. Championnat de France du Top 14 (1re journée).** *Biarritz b. Clermont 29-24; *Stade Français b. Montpellier 52-20; *Albi b. Bayonne 24-12; *Montauban b. Narbonne 41-20; *Perpignan b. Castres 20-16; *Agen b. Bourgoin 18-6; Stade Toulousain b. *Brive 24-9.

Classement: 1. Stade Français 5 pts (+32); **2.** Montauban 5 (+21); **3.** Stade Toulousain 4 (+15); **4.** Albi 4 (+12); **5.** Agen 4 (+12); **6.** Biarritz 4 (+5); **7.** Perpignan 4 (+4); **8.** Castres 1 (–4); **9.** Clermont 1 (–5); **10.** Bayonne 0 (–12); **11.** Bourgoin 0 (–12); **12.** Brive 0 (–15); **13.** Narbonne 0 (–21); **14.** Montpellier 0 (–32).

▸ **VOLLEY-BALL. Les Français qualifiés.** L'équipe de France participera au Final Six (tour final de l'épreuve) de la Ligue mondiale, qui se jouera du 23 au 27 août à Moscou. Elle a assuré sa qualification aux dépens de l'Italie en battant la Chine (3-1), samedi à Limoges. Ce tournoi servira de répétition avant le championnat du monde disputé au Japon du 17 novembre au 3 décembre.

SPIRITUALITÉ CONJUGALE

Les Équipes Notre-Dame préparent leur rassemblement

Du 16 au 21 septembre, plus de 9000 personnes sont attendues à Lourdes pour magnifier et vivifier le mariage

«*Partager une même réalité de vie*»: tel sera le thème du 10e rendez-vous international des Équipes Notre-Dame (END), du 16 au 21 septembre à Lourdes. Classique par son thème, ce rassemblement – qui a lieu tous les six ans – n'en sera pas moins exceptionnel par son ampleur. Car plus de 9000 personnes sont attendues, venant d'une cinquantaine de pays. Aux côtés des 2900 Français, les Brésiliens, désormais premier pays en nombre d'équipes, seront 1900, les Espagnols 1300, les Italiens 750… Pour comparaison, le précédent rassemblement à Compostelle, en 2000, avait réuni 6000 personnes.

«*Il n'y a jamais eu autant d'inscrits*, se réjouit Gérard de Roberty, coresponsable mondial du mouvement avec sa femme Marie-Christine. *Cela montre que notre cause est actuelle et partagée.*» De fait, la progression régulière du nombre d'équipes Notre-Dame à travers le monde atteste de la vitalité du mouvement: 28 % de plus sur les dix dernières années.

À Lourdes, les participants seront rassemblés par équipes de six couples, avec l'accompagnement d'un prêtre, comme cela se vit traditionnellement dans les différents pays. Ces équipes seront amenées à réfléchir à ce qui fait la raison d'être du mouvement: «*aider à découvrir les richesses du mariage et à vivre une spiritualité en couple*». Avec la particularité, cette fois, d'être réunis par langues de manière aléatoire, afin de favoriser l'échange culturel. Des moments de prière et d'enseignement, mais aussi de partage et de fête, rythmeront les journées.

LAURENT LARCHER/CIRIC

Lors du précédent rassemblement à Compostelle. Aux équipes Notre-Dame, a été demandé d'être «le visage riant et doux de l'Église».

Le rassemblement sera également l'occasion de lancer la cause de béatification du P. Henri Caffarel, prêtre du diocèse de Paris décédé le 18 septembre 1996, il y aura donc tout juste dix ans. C'est le P. Caffarel qui eut l'intuition, dès 1939, de réunir autour de lui quelques foyers pour qu'ils puissent s'aider à vivre leur amour à la lumière de leur foi. En 1947, ces groupes de foyers s'étant multipliés, les Équipes Notre-Dame voient le jour. Appuyées sur une charte fondatrice qui demande aux foyers de s'appliquer à ce que «*l'amour fraternel, dépassant l'entraide, devienne témoignage*», ces équipes se développent rapidement, en Europe et à travers le monde. En 1970, Paul VI avait invité les équipes à être «*le visage riant et doux de l'Église*». Et en 1992, le Conseil pontifical pour les laïcs accordait aux END le statut d'association de fidèles. Ce mouvement de spiritualité conjugale rassemble aujourd'hui plus de 45000 couples dans 57 pays.

Ce grand rassemblement de Lourdes sera donc un «*moment privilégié*», selon Mgr François Fleischmann, conseiller spirituel du mouvement. Le décret d'ouverture du procès a été signé le 25 avril par Mgr André Vingt-Trois, archevêque de Paris, précise-t-il: «*Voilà un petit moment que nous y pensions, c'est donc une très grande satisfaction. Maintenant, cela nécessite une grosse logistique, avec la mise en place d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'œuvre et la vie du P. Caffarel. Mais cette année est symbolique.*»

De même, les orientations futures du mouvement seront discutées à l'occasion du rassemblement de Lourdes, avec pour ligne directrice la volonté de servir l'Église, tout en restant ancrées dans l'actualité de la vie conjugale et familiale. Afin d'assurer un renouvellement, de nouveaux responsables mondiaux seront désignés.

AURÉLIEN TARDIVEAU

Équipes Notre-Dame:
49, rue de la Glacière, 75013 Paris.
Tél.: 01.43.36.08.20;
courriel: end.erfls@wanadoo.fr;
site: www.equipes-notre-dame.com

EN BREF

▸ **JAPON. Les évêques s'opposent aux changements de la Constitution.** De passage aux États-Unis, Mgr Michael Goro Matsuura, évêque auxiliaire d'Osaka et président de la commission épiscopale japonaise Justice et paix, a condamné les efforts actuels du Japon pour modifier son engagement constitutionnel de non-belligérance (pris il y a plus de soixante ans). Selon lui, les menaces de la Corée du Nord et les pressions de l'administration Bush contribuent à miner cet engagement.

▸ **NOMINATION. Le P. Christian Portier, directeur du Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle.** Ce prêtre du diocèse de Nice, âgé de 57 ans, a été nommé par le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, pour un mandat de trois ans à compter du 1er septembre. Il succède au P. Jean-Marie Dubois.

«Benoît XVI est un très grand communicateur, qui sait présenter la théologie et les contenus de l'enseignement de l'Église sous forme d'homélies, de conférences, de dialogues et de réponses libres avec les personnes l'interrogeant. Benoît XVI n'a donc rien à envier à Jean-Paul II de ce point de vue là. S'il a quelque chose à dire, il le dit.»

P. Federico Lombardi,
jésuite, nouveau directeur
de la Salle de presse
du Saint-Siège.

ÉDITION Le Service national de la catéchèse publie un hors-série de sa revue «Tabga»

Les voies nouvelles de la catéchèse en France

«*Plus l'évidence chrétienne s'estompe dans notre société, plus de nouveaux venus, à tous les âges, cherchent le Christ et demandent à naître de la nouvelle naissance*». Pour ce numéro hors-série de *Tabga* (1), revue du Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC), Mgr Christophe Dufour, évêque de Limoges et président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, commence par rappeler le contexte de «*nouvelle évangélisation*» dans lequel s'inscrit désormais la catéchèse: société et Église évoluant très vite, demande croissante de sens et de formation spirituelle…

Après la publication du livret *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse* en 2003, par la Commission épiscopale – vendu à 150000 exemplaires, il a nourri la réflexion de centaines de milliers de catholiques –, les évêques ont voté à Lourdes en novembre 2005 un *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, ainsi que des *Propositions pour l'organisation de l'action catéchétique*. Ce numéro de *Tabga* est donc une «*première moisson*», selon l'expression de Mgr Dufour, pour «*aider à percevoir*» les enjeux de l'orientation nouvelle donnée par les évêques.

Organisé en six parties, le numéro rappelle que la communauté chrétienne est le «*milieu nourricier de l'expérience de la foi*» – conviction sur laquelle repose la nouvelle orientation de la catéchèse – puis explique les sept points d'appui (accompagnement, mise en contact avec une tradition vivante, etc.) et les quatre principes d'organisation (entrée possible à toute étape de sa vie, première annonce par lieux et regroupements de vie, articulation à l'année liturgique, réponse aux demandes sacramentelles) choisis par les évêques pour fonder leur «*pédagogie d'initiation*». Chacune de ces parties est ici largement illustrée d'exemples locaux.

CLAIRE LESEGRETAIN

(1) *Tabga*, hors-série n° 1, juin 2006, 60 p., 13 €. SNCC, 6 avenue Vavin 75006 Paris. Tél.: 01.43.25.23.75;
courriel: sncc@sncc.cef.fr

Publicité

LE SITE INTERNET

Reportages et photos tout à la foi

■ Il y a un an, Benoît XVI partait à la rencontre de la «génération JMJ» à Cologne. Le nouveau pape en bateau sur le Rhin avec des jeunes des cinq continents, ou avec des pèlerins en prière à Marienfeld, innombrables visages éclairés par de petites bougies : autant d'images de ces XX^es JMJ qu'on peut retrouver sur www.lumieredumonde.com et www.esprit-photo.com. Deux agences photos qui ont fait du reportage religieux leur carte de visite. S'ils s'adressent avant tout à des professionnels – journaux et magazines –, ces sites ne manqueront pas d'intéresser tout internaute épris de belles photos. *«La beauté sauvera le monde»,* affiche en devise esprit-photo.com, qui propose un stock d'images sur les grands événements de l'Église, les sacrements, et des communautés. Lumieredumonde.com offre aussi un voyage spirituel avec les reportages sur «L'Arménie, berceau du christianisme», «Jérusalem, la Pentecôte orthodoxe»… Avant d'être une histoire de photos, ces deux agences semblent d'abord une histoire de cœur : on apprendra que Pawel Wysocki a fondé Lumieredumonde.com après une conversion à Medjugorje, tandis que Nobert Jung et Édith Gueyne scellent en ligne la «fusion totale» d'esprit-photo.com, en proposant les photos de leur récent mariage…

CÉLINE HOYEAU

LES CHOIX DE LA CROIX

Et aussi

▶ **Israël-Palestine, le mur de la colère**
C'est un film de militant et de pacifiste que signe le réalisateur Shai Carmeli Pollack sur la construction de ce mur érigé par Israël pour contrer les attaques terroristes. Pour lui il s'agit de ségrégation. *(18 heures sur France 5)*

▶ **L'Europe à vol d'oiseau**
La passion du voyage de Sylvain Augier s'envole dans une série documentaire qui propose un tour d'Europe depuis les airs. *(20 h 15 sur Arte)*

▶ **Sur les pas de Van Gogh**
Ses toiles, sa correspondance, les témoignages de ceux qui l'ont accompagné dans son parcours génial et douloureux permettent de brosser un portrait émouvant du peintre. *(20 h 50 sur Mezzo)*

ARTE

L'indicible vérité

DEPUIS QU'OTAR EST PARTI
20 h 40 sur Arte

■ La caméra sensible de Julie Bertucelli ne se nourrit pas de mots superflus : elle s'attache avec une attention scrupuleuse et attendrie aux regards et aux mimiques du visage, à ces non-dits qui révèlent une affection quasi muette mais dont la puissance ne trompe guère…. Pour son premier long métrage, *Depuis qu'Otar est parti*, la jeune réalisatrice venue du documentaire et ancienne assistante… d'Otar Iosseliani, filme avec grâce et douceur un trio de femmes dont les liens du cœur, si complexes soient-ils, vont se renforcer d'un fil invisible : un mensonge en forme de secret. Dans un petit appartement de Tbilissi, capitale de la Géorgie, trois générations de femmes cohabitent sous le même toit, sans parvenir à exprimer totalement l'amour qui les conduit à demeurer ensemble. L'esprit d'Eka, la grand-mère (admirablement interprétée par Esther Gorintin, bouleversante de sensibilité pour le deuxième film de son étonnante carrière à 90 ans passés…), est le plus souvent rivé au téléphone d'où lui parviennent les nouvelles intermittentes d'Otar, son fils parti à Paris pour trouver du travail. Elle manifeste ostensiblement sa préférence à ce garçon adulé, sans beaucoup d'égard pour sa fille, Marina, qui lui est pourtant totalement dévouée malgré des agacements à répétition.
La vieille femme tisse une relation privilégiée avec sa petite fille, Ada, prisonnière de désirs contradictoires : la jeune femme écrit sous la dictée des cartes postales pour son oncle. Même lorsqu'elle apprend que ce dernier s'est tué en tombant d'un échafaudage… Liées par le secret, Marina et Ada ne parviennent pas à révéler la tragique vérité à l'aïeule, comme si elles n'avaient pas le courage de briser son rêve. Mais est-elle vraiment dupe de ce qu'on lui cache, cette malicieuse grand-mère, ou a-t-elle décidé de ne pas affronter la réalité, dans un pays où l'imposture et la dissimulation ont régné en maître pendant des années de régime soviétique ? Julie Bertucelli, dont le film fut récompensé d'un César en 2004, a l'intelligence de laisser la question en suspens, ménageant un dénouement remarquable de finesse.

BRUNO BOUVET

TF1

12.05 Attention à la marche ; **13.00** Journal – Météo – Météo des plages ; **13.50** Les feux de l'amour ; **14.40** Le bleu de l'océan (1/5), téléfilm ; **16.45** New York : police judiciaire.⓾ ; **18.25** Crésus ; **19.10** La roue de la fortune ; **19.50** À vrai dire – Météo ; **20.00** Journal – Résultat des courses – Météo.

20.50 Femmes de loi.
Série française : «Intime conviction». Avec Natacha Amal, Ingrid Chauvin.
22.30 Grey's anatomy.
Série américaine : «une nouvelle famille». Avec Ellen Pompeo, Katherine Heigl, James Picken.

Demain matin
6.45 TF1 info ; **6.55** TF ! Jeunesse – Météo ; **8.30** Téléshopping ; **9.05** TF ! Jeunesse ; **11.05** Météo – Alerte Cobra.

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place ; **12.50** Millionnaire – Météo ; **13.00** Journal – Météo – Consomag ; **13.45** Maigret ; **15.30** Nestor Burma ; **17.05** Boston public ; **18.40** Un gars, une fille ; **18.55** Le grand zapping de l'humour ; **19.45** Samantha ; **19.50** Météo – Météo des plages ; **20.00** Journal – Météo.

20.50 Jeux d'enfants.
Film franco-belge (2003) de Yann Samuell, avec Marion Cotillard, Guillaume Canet, Thibault Verhaeghe (1 h 30).
22.25 A cran : deux ans après.⓾
Téléfilm français (2004) d'Alain Tasma, avec Daniel Russo, Jérôme Anger.

Demain matin
6.30 Télématin – Météo des plages – Point route ; **8.30** Un livre (+ 17 h 00) ; **8.35** Des jours et des vies ; **9.00** Amour, gloire et beauté ; **9.25** KD2A ; **11.15** Flash infos ; **11.25** Les z'amours ; **12.00** Tout le monde veut prendre sa place.

France 3

11.40 «12/14». Actualités ; **12.55** Derrick ; **13.45** Keno ; **13.50** Hooker ; **15.30** La collection Cousteau ; **16.25** Drôle de couple ; **17.05** Chérie, j'ai rétréci les gosses ; **17.50** C'est pas sorcier ; **18.15** Un livre un jour ; **18.25** Questions pour un champion ; **18.50** «19/20». Actualités – Tout le sport ; **20.20** Plus belle la vie.

20.55 Intervilles – Mont-de-Marsan/Agen.
Jeu animé par Julien Lepers, Tex, Nathalie Simon, Vanessa Dolmen et Robert Wurtz.
23.25 Journal : Soir 3 ; **0.00 Vie privée, vie publique** : «gloire et fortune, les hauts et les bas». Magazine présenté par Mireille Dumas.

Demain matin
6.00 Euronews ; **6.50** Toowam ; **10.45** Plus belle la vie ; **11.15** Bon appétit, bien sûr ; **11.40** «12/14». Actualités.

France 5

12.00 Midi les zouzous ; **14.05** Opération survie ; **15.05** Trésors de l'humanité ; **16.00** Égypte, l'empire de l'or ; **17.00** Gelato, de l'autre côté de la glace ; **17.55** Studio 5 ; **18.00** Israël-Palestine, le mur de la colère.

Demain matin
7.00 Debout les zouzous ; **9.15** 5, rue Sésame ; **9.50** Pure laine ; **10.20** Question maison ; **11.10** Le destin animal

Arte

19.00 La vallée perdue ; **19.45** Arte Info ; **20.00** Le journal de la culture ; **20.10** Arte météo ; **20.15** L'Europe à vol d'oiseau – Grèce.

20.40 Depuis qu'Otar est parti...
Film franco-belge (2003) de Julie Bertuccelli, avec Esther Gorintin, Nino Khomassouridze, Dinara Droukarova (1 h 27) ; **22.20 Un avocat qui dérange.**
Documentaire de Michael Juncker.

M6

11.50 Malcolm (+ 13 h 10) ; **12.50** Le 12.50 – Météo ; **13.35** Des rêves de lendemain, téléfilm ; **15.20** Les amours de Cuba, téléfilm ; **17.10** Le meilleur de génération hit ; **17.55** Summerland ; **18.50** Smallville ; **19.50** Six'/Météo ; **20.10** Touche pas à mes filles ! ; **20.35** Météo des plages ; **20.40** Kaamelott.

20.50 Le gendarme et les gendarmettes.
Film français (1982) de Jean Girault, avec Louis de Funès (1 h 35).
22.40 À nous les garçons. Film français (1984) de Michel Lang, avec Sophie Carle, Valérie Allain (1 h 42).

Demain matin
7.00 Météo (+ 8 h 00, 9 h 00, 9 h 55, 11 h 45, 13 h 05)- M6 Music ; **8.05** Tubissimo ; **9.10** M6 boutique ; **10.00** Starsix Music ; **11.45** Kidété ; **11.50** Malcolm.

SÉLECTION CÂBLE, TNT…

Canal +
CRYPTÉ : 20.50 Trouble jeu.⓬.
Film américain (2005), en 16/9^e de John Polson, avec Robert De Niro, Dakota Fanning (1 h 37).

Demain matin
EN CLAIR : 6.35 Daria ; **7.00** 7 jours au groland ; **7.15** Best of la boîte à questions ; **7.20** Le zapping ; **7.30** Matin info.

France 5 (soir)
19.00 Ours blancs en famille ; **20.45** CIA, guerres secrètes ; **21.35** Eurasia – Jérusalem 1227 – La paix excommuniée ; **22.30** Israël-Palestine, le mur de la colère.

Arte (journée)
12.35 Chic ; **13.05** Les hommes varans ; **14.00** Lola ; **14.55** Le voleur de goûter ; **16.50** Chic ; **17.20** L'armada oubliée de la Chine impériale ; **18.05** Ladakh, un royaume dans le ciel.

TNT chaînes gratuites

TMC
20.45 Les grands moyens.
Film français (1975) de Hubert Cornfield.

NT1
20.40 La basse-cour.
Téléfilm français de Christiane Le Herissey.

W9
20.45 Largo Winch.
Série française.

NRJ 12
20.50 Le Visiteur.
Série américaine.

France 4
20.45 Freestyle.
Film français (2002) de Caroline Chomienne.

LCP Public Sénat
18.00 Paroles du monde.
21.30 Entretien intime : Pierre Cohen.

Direct 8
19.00 Avant tout le monde.
20.30 Le TNT show.
Divertissement.

KTO
12.40 Adieu Barbiana.
14.30 Turquie, terre de tolérance ?
17.15 Moi, Sanfourche.
18.20 Solidairement vôtre. Aide et action.
19.15 La foi prise au mot. Musique sacrée (2/5).
20.40 VIP.
20.50 KTO Magazine.
21.45 Padre Dino.

Demain matin
7.00 Catenacciu.
10.20 Le chant perdu de Grégoire.
12.10 Saint Nicolas en Autriche.

France-Musique

14.02 À portée de mots : Robert Badinter ; **15.00** Prima la musica : G. Pludermacher, piano (Mozart, Schumann, Chopin) ; **17.00** Crooners Stories ; **18.07** Sur tous les tons ; **20.00** Prima la musica : Orch. nat. de France (Schubert, Mahler, Tchaïkovski).

Demain matin
10.00 Prima la musica : J. Peters et O. Sallaberger, violons (Berio, Prokofiev).

France-Culture

14.30 La ronde des femmes : Jacquemine Latham-Koening ; **15.30** Mardis du cinéma : Douglas Sirk ; **17.30/22.10** 1936, l'été en tandem ; **20.00** Israël-Palestine, 1947-1974 ; **20.30** Grands débats contemporains (1/3) ; **22.41** Tentatives premières (1/5) ; **23.20** Du jour au lendemain.

Demain matin
9.05 De grandes traversées : États-Unis.

RCF*

13.07 Couleur nature ; **13.30** Rencontre : Élisabeth Onillon ; **16.00** Promenade ; **16.30** Festijazz ; **20.00** Biblica : La Transfiguration ; **20.30/22.30** Prière monastique avec Taizé ; **21.00** Blog à part ; **22.00** Perspectives : Dom Helder Camara à Vatican II.

Demain matin
10.03/19.30 L'été des Festivals. **10.30** Témoin aujourd'hui.
**Fréquences : 04.72.38.20.22*

Radio-Notre-Dame

14.30 Esprit de famille ; **15.30** Chapelet ; **16.00** Les Musicales : Classique ; **17.00** Matière à penser ; **18.15** Des goûts et des couleurs ; **19.00** Enquête de sens ; **19.30** Chrétiens dans le monde ; **20.00** Cité des hommes.

Demain matin
7.25 Le grand témoin
9.05 Le Bistrot de la Vie
10.00 Aujourd'hui l'Église ;
11.00 L'invité de Denise Dumolin.

Radio-Vatican

21.30 Magazine : Les clés de saint Pierre.

On demande des Églises « éveillées »

Olivier Abel
Théologien protestant

La crise touche au vieillissement des Églises, comme si les jeunes n'avaient plus la force d'hériter, et les anciens plus le courage de laisser la place.

Il est fréquent que les meilleures solutions soulèvent, à terme, de nouveaux problèmes. La séparation des Églises et de l'État en France répondait magnifiquement à un besoin de séparer des sphères foncièrement différentes, que l'histoire avait trop mêlées. Il fallait rendre à César ce qui était à César et à Dieu ce qui était à Dieu, désacraliser l'État et rendre aux Églises la liberté critique qui était celle du christianisme primitif. Les prêtres devaient cesser d'être des fonctionnaires publics ; les religions devenaient une affaire de choix personnel, et allaient s'entretenir toutes seules.

Au début ce fut une libération mutuelle. Les Églises émancipées ont poursuivi leur mouvement de réveil, tout en s'appuyant sur la puissance sociologique de l'élan acquis, vaquant libres à toutes sortes d'actions bénévoles. On peut dire que la qualité évangélique des Églises en a été améliorée. À la longue, cependant, l'élan s'est dissipé : les bénévoles se sont fatigués d'être toujours les mêmes et de ne pas voir la relève, le tissu des corps intermédiaires s'est défait, et il ne reste que des militants, de moins en moins nombreux, de plus en plus mobilisés, « croyants », agrippés à leur fidélité, ou nouveaux convertis par pur choix individuel. Et comme les jeunes générations s'investissent sur des projets ponctuels et limités, mais ne se sentent plus tenus de cotiser régulièrement, les fidèles vieillissants doivent porter des cotisations de plus en plus lourdes.

Plus grave peut-être, à terme ainsi, on s'aperçoit que ce régime de séparation des Églises et de l'État, qui nous semblait pourtant si conforme à la fois à la modernité démocratique et au message évangélique, a favorisé ce que nos religions comportent de plus crispé, sectaire, insomniaque, de militance radicale, durcie ou amère. Ces superbes petites Églises confessantes et militantes, qui avaient tourné le dos aux Églises officielles, endormies dans leur pouvoir et leur richesse, se retrouvent de plus en plus en plus épuisées, repoussées vers des marges de radicalité et de dénonciation du monde, trop militantes pour parvenir à transmettre durablement leur confession ou leur enthousiasme à leurs enfants.

Tout cela ne va pas sans une crise profonde de l'institution, entendue justement comme ce qui demeure quand tout repose, comme ce qui est plus durable que nos paroles et actions fugaces. Il n'est pas jusqu'à nos théologies qui n'aient privilégié la spontanéité, et le dernier pape est bien contemporain de cette désaffection de l'institution, de cette immédiateté médiatique, ou de cet évangélisme fondamentaliste des "born again" *(« nés de nouveau », NDLR)*, rescapés d'un monde considéré comme foutu, ou d'un pentecôtisme fuyant la durée historique. Comme si le présentisme si général de notre époque affectait les Églises en les réduisant à une sorte de charité charismatique ou thérapeutique, sans aucune dimension plus large de mémoire ou d'espérance.

Cette même crise touche au vieillissement des Églises, comme si la dialectique de l'ancien et du nouveau était brisée, comme si les jeunes n'avaient plus la force d'hériter, et les anciens plus le courage de laisser la place. Elle touche, enfin, la faculté même de vigilance. Le discours du « réveil » a fait long feu : jamais il ne pourra être vigilant, celui que l'on a tenu sans cesse sur le qui-vive, dans une mobilisation et une conscientisation qui finit par le laisser incapable d'une véritable action éveillée, le jour où elle s'impose.

Sans revenir au vieil appareil des religions d'État, qui a longtemps porté dans ses flancs le pire, il faudrait inventer un régime intermédiaire qui permette à ces institutions de rouvrir, pour le bien de tous, un rapport au temps long, à la durée, à un rythme plus tranquille du sommeil et de l'éveil.

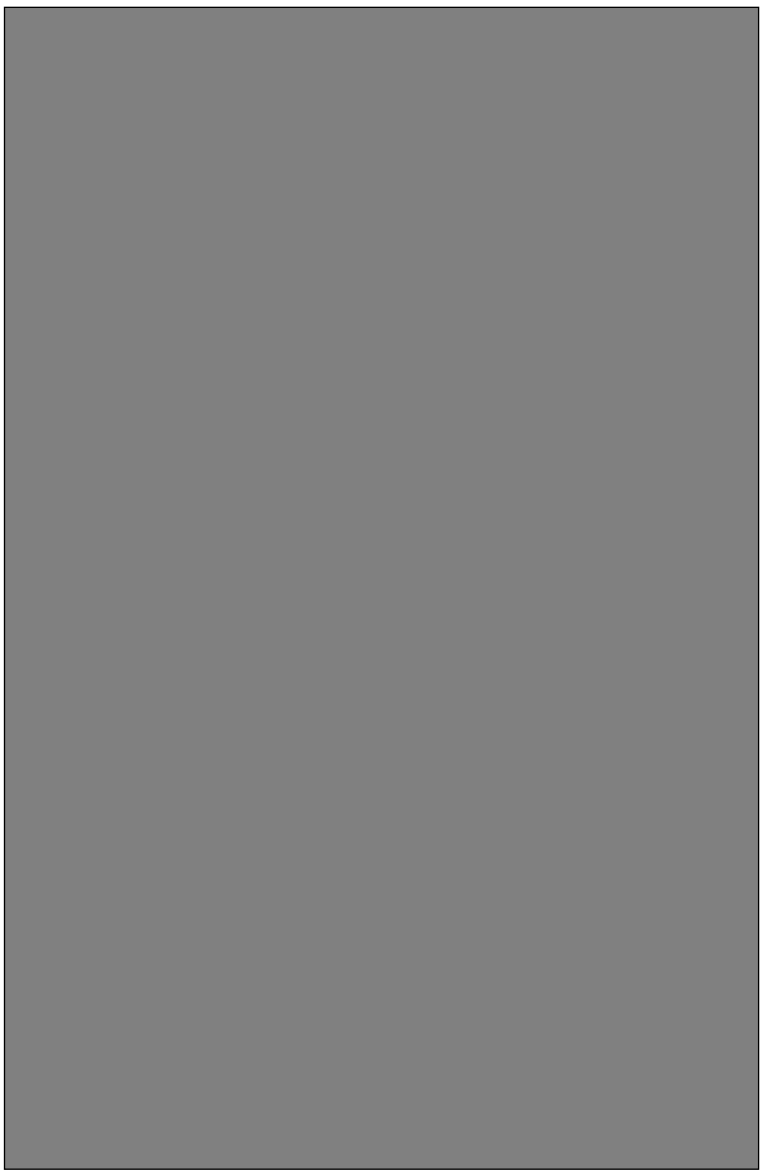

ALEX WEBB/MAGNUM PHOTOS

Devant l'église Saint-Étienne, à Bar-le-Duc (Meuse). Les jeunes s'investissent de manière ponctuelle dans l'Église et cotisent de moins en moins.

LIBRE OPINION

« Mariage homosexuel » et « homoparentalité »

Hubert Haenel
Sénateur du Haut-Rhin

Toute société – et particulièrement la nôtre – a besoin de repères. Si nous abattons une limite, nous devons nous préoccuper des critères sur lesquels en fonder une autre qui soit tenable, cohérente, explicable.

Le mariage homosexuel et l'homoparentalité sont des thèmes au statut bien particulier. Ils jouent le rôle de marqueurs politiques, destinés à être une frontière entre progressistes et conservateurs, « modernes » et « anciens », voire gauche et droite (mais, à droite, certains s'inquiètent de se voir relégués parmi les « ringards »). Servant à souligner une appartenance, ils ne suscitent guère l'échange d'arguments. La plupart des « contre » se font discrets, de peur de passer pour étroits d'esprit ; les « pour » se contentent d'indiquer qu'il s'agit d'abolir une discrimination fondée sur des préjugés d'un autre âge.

Si bien que, finalement, l'approbation ou le refus du mariage gay et de l'homoparentalité vont figurer dans un paquet programmatique au milieu de cinquante autres propositions qui n'ont rien à voir avec eux. Et selon que la majorité sera de tel ou tel bord, elle imposera son point de vue dans un sens ou dans l'autre.

Je crois que des questions de ce type devraient être traitées autrement. On peut comprendre que la gauche, revenue de sa *« naïveté »* sur les questions de sécurité, ressente le besoin de nouveaux thèmes pour se distinguer de la droite. Mais le droit de la famille doit-il être instrumentalisé dans ce but ? Il est permis de penser que, sur une question aussi délicate, le souhait d'affichage politique devrait céder le pas au souci d'agir avec prudence et discernement, dans le respect de la dignité de tous, mais en donnant priorité à l'intérêt de l'enfant. S'il y a un domaine où le « principe de précaution » doit s'appliquer, c'est bien celui-là !

Dispose-t-on d'un bilan de la législation des quelques pays qui autorisent l'adoption par un couple homosexuel (ce qui n'est pas la même chose que l'adoption, par une personne homosexuelle, de l'enfant de son partenaire) ? Au lieu de se dire : *« D'autres pays le font, donc faisons-le »*, ne serait-il pas plus judicieux de commencer par étudier de près leur expérience ? Sait-on quelle est l'ampleur réelle de la demande de mariages homosexuels et d'adoptions par un couple de même sexe, au-delà d'une revendication de principe à finalité identitaire ? Le mariage gay est-il souhaité pour lui-même ou pour combler certaines lacunes du pacs ? L'adoption peut-elle être instituée comme moyen « ordinaire » de filiation, et non comme réponse à une situation de nécessité ? Une démarche réfléchie supposerait de répondre d'abord à ces questions, au lieu de faire jouer des réflexes idéologiques.

Par ailleurs, nous devons être conscients du saut conceptuel représenté par l'octroi à un couple homosexuel de la possibilité d'adopter un enfant. C'est déplacer une frontière, qu'il faudra bien ensuite fixer quelque part. Mais où se retrouvera la frontière suivante, alors qu'il n'existe pas de consensus sur certaines questions essentielles de bioéthique ? Une reconnaissance de l'adoption par un couple homosexuel serait-elle, par exemple, sans conséquence sur la législation concernant les « mères porteuses » ou la procréation médicale assistée ?

Toute société – et particulièrement la nôtre – a besoin de repères. Si nous abattons une limite, nous devons nous préoccuper des critères sur lesquels en fonder une autre qui soit tenable, cohérente, explicable. Mais quels vont être ces critères ?

Face à de telles questions, le législateur devrait prendre le temps de l'étude, de la réflexion, de la recherche patiente du consensus en vue de textes durables. Ensuite seulement devrait venir le temps de la décision, où chaque parlementaire doit se prononcer en conscience, en dehors de toute considération partisane. Les clivages politiques ne sont pas une clé universelle. Sur certains sujets, ne serait-il pas meilleur de laisser les couteaux au vestiaire et de chercher ensemble, de bonne foi, une réponse ? En cas d'échec, la logique majoritaire reprendrait ses droits. Mais dans certains domaines, elle ne devrait être qu'un dernier recours.

RECTIFICATIF

■ Dans notre édition du jeudi 17 août, une erreur s'est glissée dans la signature de la Libre opinion *« Sauver le Liban »* en page 24. Le seul auteur de cet article est le journaliste Georges Baguet. C'est le livre *Lumières sur Saïda*, paru aux éditions DDB en 1994, qu'il a écrit en collaboration avec Michel Jondot et Boutros Hallaq. Veuillez nous en excuser.

Chaque jour dans La Croix, *le texte d'un écrivain voyageur*

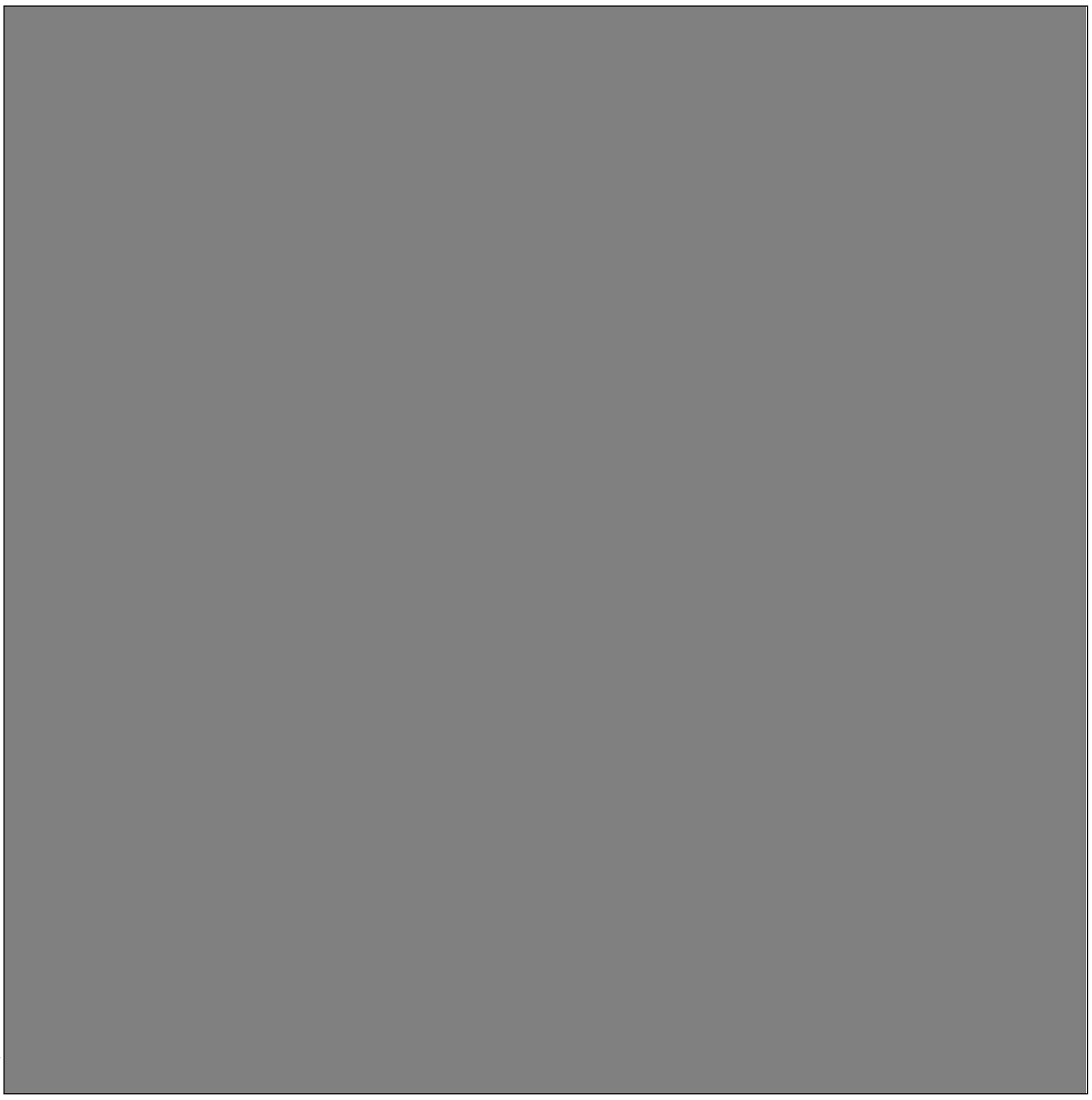

MEYER/TENDANCE FLOUE

Gustave Flaubert

Dans les montagnes du Liban

Mercredi matin à 5 heures et demie nous nous séparons. Maxime va reconduire à Beyrouth Joseph, qui a toutes les peines du monde à se lever, et moi, menant tout le bagage, je prends le chemin du Liban avec Sassetti. Il est petit jour. Il fait froid. La première partie du Liban, celle qui [est du côté] de Baalbek, est verte et divisée elle-même en deux parties, comme deux grands flots, l'un qui veut monter par-dessus l'autre – la première est la plus boisée et pourrait presque passer pour une forêt ; ce sont tous des caroubiers. À mesure qu'on s'élève, le Liban grandit, et l'Anti-Liban quand on se retourne, et la plaine quand on regarde à droite ou à gauche – puis un plateau qui s'incline un peu en pente et qu'on descend. Au bas de cette espèce de plaine inclinée, et plantée, coule un ruisseau, torrent d'eau glacée qui descend de la montagne – il saute de place en place par cascades naturelles ; à une place un peu plus haut il se rencontre avec un autre, lequel est divisé là en deux branches ; ça fait quantité de petits ruisseaux, le tout faisant de grands petits bruits d'eaux et étant très clair – mon cheval essaie à boire, mais son mors le gêne, ce n'est pas assez profond. Nos hommes se couchent à plat ventre et boivent. On commence à monter de nouveau, il fait plus raide, les arbres peu à peu sont plus écartés les uns des autres et plus petits, il y en a une quantité incroyable de morts – le chemin, très peuplé, du reste, devient exécrable, et l'on est obligé de hisser le cheval d'Abou Ali qui menace de crever de fatigue dans la montagne : cela ne nous promet pas poires molles pour notre bagage qui commence, malgré tout le mal que je me donne, à se diviser et à traîner joliment la patte. – Quoique de loin le terrain sur lequel nous marchons maintenant semble complètement privé de végétation, il y en a quelque peu – çà et là un petit buisson entre les cailloux blancs et la terre grise. Le ciel renforce son bleu et la plaine se lève tout doucement vers Baalbek, faisant suite, comme mouvement, à l'inclinaison des dernières chaînes de l'Anti-Liban. Je cherche des yeux la neige que j'avais vue ces jours derniers, il y en a un peu à ma droite, à trois portées de fusil. Sassetti est pris par le froid et la fatigue ; les mulets vont un train déplorable ou mieux ne vont presque point. La vue s'agrandit : dans quelques instants serai-je au haut du Liban, verrai-je la mer de l'autre côté ? La route tourne et contourne un mamelon et par une entrée assez étroite (qui se trouve à droite sous vous lorsqu'on est au sommet) j'entre dans un tout petit vallon creusé avec un mouvement de cuillère et où il y a une place d'herbe très verte. On monte encore cinq minutes. De la neige à droite – quand elle sera fondue, il poussera sans doute de l'herbe à la place.

Du haut du Liban, sur la crête aiguë de la montagne, on a à la fois (il ne s'agit que de se retourner) la vue de l'Anti-Liban, de la plaine de Békaa, le versant oriental du Liban d'un côté – et de l'autre celle de la vallée des Cèdres et de la mer, bleue et couverte de brume, au bout de cette gorge teinte d'ardoise avec des traînées rouges et des tons noirs. La vallée part d'en face de vous, par une courbe inclinée sur la gauche, puis redevient droite et s'abaisse vers la mer. De là-haut, elle a l'air d'une grande tranchée taillée entre les deux montagnes, fossé naturel entre deux murs géants. Sur son ton généralement bleu très foncé, places noires ; ce sont des arbres, dans lesquels on distingue des petits dés gris, qui sont des maisons. Aux premiers plans, à droite, mamelons qui descendent vers la vallée comme des épines dorsales régulières, de couleur rose pâle d'ensemble ; la crête de chacun est presque rouge et graduellement, en descendant vers le fond, va s'apâlissant en gris, pour se marier aux terrains blancs inférieurs. Grandes traînées blanches au milieu des mamelons, entre chacun d'eux – ce sont les sentiers des ravins à sec. C'est de côté que se trouvent les cèdres, verts au milieu du gris qui les entoure. Dans l'ensemble d'un si vaste paysage, ce n'est qu'un détail, je m'attendais à plus d'importance de leur part. Du reste, comme bouquet et imprévu dans la composition, ils sont là d'un bel effet. À gauche, grand mouvement de terrain, creusé comme une vague, lisse à l'œil, et tout gris sans verdure aucune. C'est un peu plus bas que commencent les couleurs vertes. Vers la droite (du côté de Tripoli), il y a une base de montagne blanche, c'est celle-là qu'on tourne pour aller à Ehden, grand bouquet vert à mi-côte, avant d'arriver aux plaines qui s'étendent (de ce côté) jusqu'à la mer. Le village de Bcharré, au milieu de ses arbres longs et verts – comme seraient des sapins ? – a l'air tout penché sur l'abîme, et la vallée (dont, à cause de la hauteur où l'on est, on ne peut voir les pentes qui y mènent) a l'air creusée à pic.

Quand on se tourne vers l'Anti-Liban on a d'abord le Liban. Au premier plan la partie dégarnie de la montagne, puis le plateau qui monte vers la partie boisée. Son fond est grisâtre, çà et là clairsemé de bouquets verts. Le terrain fait gros dos et va joindre la forêt de caroubiers dont on ne peut voir le versant oriental. Vient ensuite, et y faisant suite, la plaine de Békaa, qui a l'air de monter et va s'asseoir au pied de l'Anti-Liban qui accumule les unes derrière les autres ses chaînes successives. Il me paraît très large, et plus épaté, plus couché que le Liban. Au milieu de la plaine, la petite montagne que nous avons doublée l'autre jour, en allant à Baalbek ; à gauche, le Liban et l'Anti-Liban m'ont l'air de se rejoindre et d'enfermer la Coelésyrie – tout au moins se confondent-ils ; à droite les montagnes derrière lesquelles est Zahlé : c'est de ce côté que Maxime est en marche – comme j'étais à moitié chemin à peu près de la montagne, j'ai tâché de chercher dans la plaine si je ne le verrais pas – pas d'oiseau, pas de bruit – plus rien — un vent glacial et l'étourdissement des hauts lieux.

DEMAIN
Gérard de Nerval

L'auteur

■ Gustave Flaubert (1821-1880) avait déjà travaillé sur des premières versions de *La Tentation de Saint-Antoine* et de *L'Éducation sentimentale* quand il décida, en 1849, avec son ami Maxime Du Camp et sur les conseils de ses médecins pour soigner ses affections nerveuses par la chaleur, de voyager à travers ce que l'on appelle aujourd'hui le Proche-Orient. Ce n'est qu'à son retour, un an et demi plus tard, qu'il entreprit d'écrire *Madame Bovary.* Il décrivit ses pérégrinations entre Égypte et Grèce dans *Voyage en Orient,* dont est extrait ce texte consacré au Liban.